BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ROBERT 1974

L 2 c 41.

10 – 30 Plur. an VII. Com. 1.

(825)

à connoître

PROSPECTUS.

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÈRAIRE ET DRAMATIQUE,

PAR UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES.

Diversité, c'est ma devise.

LAFONTAINE.

CE n'est point une feuille nouvelle que nous annonçons, c'est la suite du Journal le plus estimé de la France, et dont la fondation remonte à plus de deux cents ans; c'est celui où l'histoire de la Littérature et des Sciences est suivie avec le plus d'exactitude. D'abord consacré à une Littérature légère, sous le nom de *Mercure Galant*, il prit, en changeant ce titre, un caractère plus important, et associa à l'Histoire littéraire les évènemens politiques. Il est à remarquer qu'il devint plus intéressant à mesure qu'il s'éloigna de son origne. Il ne nous convient point de dire si, à cette époque, il recevra un nouvel intérêt; nous pouvons seulement annoncer que rien ne sera négligé de notre part pour parvenir à ce but.

La première chose que nous ayons faite, en nous chargeant de cette entreprise, a été d'agrandir et de varier le plan de ce Journal, si long-tems estimable, mais peut-être toujours trop resserré. Tout ce qui peut intéresser la curiosité, piquer l'esprit et plaire à l'ame

y trouvera sa place : le monde est un théâtre si varié ! il n'y a pas un évènement qui ne puisse fournir une observation plus ou moins importante. Mais il nous sera plus facile de développer nos idées et de faire sentir ce que peut avoir de bon le plan que nous nous sommes prescrit, en présentant un abrégé de ce plan même.

Le Mercure formera, comme par le passé, deux parties distinctes ; la deuxième sera pour la Politique : mais au lieu de réserver la première pour la Littérature seule, nous la consacrerons en même-tems à tout ce qui peut intéresser dans la société.

Quelques Poésies ouvriront le cahier. Dans les petites pièces de vers il faut être excellent, ou l'on est mauvais ; le peu d'étendue d'une pièce fugitive ôte toute excuse à la faiblesse ; nous assurons donc que la plus grande sévérité présidera au choix que nous ferons de ces productions légères.

Mélanges. Sous ce titre seront placés alternativement des contes, des nouvelles, des réflexions littéraires, morales ou philosophiques. Plusieurs hommes de lettres distingués, jaloux de répandre les connaissances et la philosophie qui font le bonheur de l'homme civilisé, veulent bien se charger de cet article.

Littérature. Nous donnerons toujours un analyse des ouvrages nouveaux, surtout de ceux qui, par leur agrément ou leur utilité, doivent se trouver entre toutes les mains. Autant que nous le pourrons, le précis d'un roman sera lui-même un roman : car il nous semble qu'il vaut infiniment mieux mettre le lecteur à portée de juger le livre dont on lui parle, que de le juger soi-même sans lui en donner une idée. Au surplus, quelque sévère que soit notre critique, nous ne la ferons jamais tourner qu'au profit de l'art, et nous nous garderons bien de décourager le talent qui n'est point encore sûr de ses forces.

Sciences et Arts. Pour que rien ne manque à l'Histoire de l'esprit humain, nous aurons le plus grand soin de rendre compte de toutes les découvertes faites dans les Sciences et les Arts : en les publiant, c'est un devoir sacré qu'on remplit envers ces hommes précieux, qui travaillent presque toute leur vie dans le silence pour rendre plus facile le bonheur de l'humanité.

THÉATRE. Cet objet ne sera pas le moins important pour les amis de la Littérature française. En nous attachant principalement aux bons Théâtres, modèles de goût et sources délicieuses de plaisirs ; nous n'oublierons point ceux qui viennent ensuite. Quelquefois ils méritent une attention que l'orgueil plutôt que la justice leur a toujours déniée.

TRIBUNAUX. Ce ne seroit peindre qu'à moitié le tableau des mœurs de notre tems, si nous n'y placions aussi les crimes qui s'y sont commis. Aucune des causes célèbres ne nous échappera.

BELLES ACTIONS. Nous nous consolerons au moins en rendant compte des beaux traits qui parviendront à notre connaissance, et nous pressentons que l'instant le plus doux de notre travail sera celui que nous donnerons à l'éloge du courage généreux ou de la vertu bienfaisante.

MŒURS. Cet article, si important, manque à toutes les feuilles. Il faut qu'il soit l'ouvrage d'un spectateur philosophe, qui, sachant écarter le voile des habitudes et du préjugé, voye les hommes sans passion et les juge, moins parce qu'il en desire, que parce qu'ils valent. Les mœurs, soit dans leurs formes, soit dans leur moralité, ne peuvent fournir que des observations piquantes. C'est sous cet article que nous placerons ces anecdotes singulières, qui apprennent toujours mieux où en sont les mœurs d'un peuple que tout ce qu'on pourroit en dire.

MODES. Cet article ne peut être qu'une bagatelle, c'est à nous de la rendre agréable.

NÉCROLOGIE. Il faut donner à l'humanité l'éloge qu'on lui doit, en publiant la vie des hommes qui l'ont honorée.

ANNONCES. Pour que rien ne manque à notre feuille, et pour satisfaire en même-tems les goûts de l'ami des Arts et des Lettres, et l'intérêt de ceux qui se livrent au commerce qui y est relatif, nous annoncerons généralement tous les ouvrages nouveaux, avec leurs prix, ainsi que les gravures et la musique nouvelle.

Telle est la division qui règnera dans la première partie du Mercure.

La seconde, moins étendue, et consacrée à *la*

Politique, contiendra d'abord les *Nouvelles étrangères*, mais les plus certaines : autant que possible nous ne donnerons rien aux conjectures; ensuite *les Nouvelles de l'intérieur*; celles *des Armées*; *les Actes du Gouvernement*; un précis des *Séances des deux Conseils*; et *les Lois* qui seront toujours imprimées *textuellement*.

Voilà notre plan; nous l'abandonnons au jugement du public.

CONDITIONS.

Le *Mercure de France*, imprimé partie Cicero, partie Petit-Romain et Petit-Texte, grande justification, sur format *in*-12, sera composé de quatre feuilles, et paraîtra les 10, 20 et 30 de chaque mois, à commencer du 10 pluviôse an 7.

Le prix de l'abonnement est de 40 francs pour l'année, 21 pour six mois, et 11 pour trois, *franc de port*, tant pour Paris que pour les Départemens.

On souscrit pour la France.

A Paris, au bureau général du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

Duchesne, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 30.

Desenne, libraire, palais égalité.

A Lyon, chez Leclerc et C.
A Marseille, chez Moissy, lib.
A Bordeaux, chez Lafite, lib.
A Bruxelles, ch. le Charlier.
A Rennes, chez Blouet, libr.
A Strasbourg, chez Treuttel.
A Nantes, chez Brun aîné, lib.
A Lille, chez Vanakere, libr.
A la Rochelle, chez Sanleque.
A Saumur, chez Rodiquet, lib.
A Saintes, chez Charrier jeune
A l'Orient, chez la Ve. Baudoin

Pour l'Espagne.

A Madrid, chez Sanchez.

Pour l'Italie.

A Parme, c. les frères Faures.

Pour l'Allemagne.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Frédéric Esslonger, libr.
A Hambourg, chez Fortuné de la Vigne et Comp. libr.
A Berlin, chez Meulang, lib.
A Copenhague, chez le professeur Fumard.

Il sera accordé aux Libraires et Directeurs des Postes qui auront reçu plus de douze souscriptions, outre la remise ordinaire, la treizième *gratis*.

OBSERVATION. Comme le Mercure *sera composé de deux parties distinctes, les personnes qui, ayant d'autres journaux politiques, ne désireraient que la partie Litteraire, la recevront tous les mois, en un volume de 216 pages*, port franc, *moyennant un abonnement de 20 francs pour l'année, 11 pour six mois, et 6 pour trois mois.*

Chaque volume séparé de la partie Littéraire, pris chez le libraire, coûtera 1 franc 75 centimes.

C'est au citoyen Cailleau, seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent. mais franc de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE;

Décadi, 10 *Pluviôse*, *an* 7.

PIÈCES FUGITIVES.

L'ESPOIR TROMPÉ.

IMITATION DE GESSNER.

FABLE.

Si j'étois Berger d'un hameau,
Ayant deux chiens, une houlette,
Puis de moutons un grand troupeau,
Cent fois le jour sur ma musette
Je chanterais le nom si beau,
Le nom chéri de mon Annette.
Je crois que ce jeu m'aurait plû;
Mais puisque le sort n'a voulu
Me donner moutons, ni musette,
Rêvons au moins ce qui nous plaît,
Et faisons pour la simple Annette
Quelque conte comme on en fait
Pour instruire une Bergerette.

Un jour Tyrsis, Tyrsis, Berger dans ces cantons
Où l'on aimait toute sa vie,

Comme toute sa vie on gardoit les moutons,
Enfin, Berger dans l'Arcadie ;
Tyrsis un jour prit un Oiseau,
L'Oiseau le plus beau du boccage,
Ayant doux chant, brillant plumage,
Créé pour plaire enfin. Oh ! le charmant cadeau
Pour un Berger à sa Bergère !
Une maîtresse dans ces tems
A son Amant ne coûtait guère :
Après le cœur, on donnait, d'ordinaire,
Quelques fruits en automne et des fleurs au printems,
Et les amours étaient sincères :
On n'aimait que pour les Bergères
Et non pour l'or dans ces beaux tems.
On aime encore ainsi quelquefois au village.
Mais revenons. Quand on prend un Oiseau,
Il faut aussitôt une cage.
J'en suis fâché, car je hais l'esclavage.
Le Berger mit le sien sous son chapeau,
Puis courut au prochain rivage
Couper du jonc le plus long, le plus beau,
Pour faire une cage au Moineau.
Or, ce travail ne put sitôt se faire,
Qu'il n'eût vingt fois rêvé tout le bonheur
Qu'il espérait de la Bergère.

Mon bel Oiseau, pensait-il en son cœur,
Vous me vaudrez d'abord un regard tendre,
Puis un baiser que l'on me donnera,
Un autre après que je saurai bien prendre,
Pour lequel on se fâchera,
Et qu'enfin il me faudra rendre,
Et que peut-être ensuite on me rendra.
Mon bel Oiseau me vaudra tout cela !

Il arrangeait tout au mieux dans sa tête ;
Et déjà la cage étoit prête
Pour présenter à Climène l'Oiseau,
Lorsqu'un perfide vent, accourant des montagnes,
Glisse sur l'herbe des campagnes,
Et vient soulever le chapeau
D'où l'Oiseau qui n'y pensait guère,
S'envole aussitôt sans danger,
Emportant d'une aile légère
Tous les beaux rêves du Berger
Et les baisers de la Bergère.

Bonheur ! bonheur ! belle chimère,
Enfant d'un éternel desir,
Tu glisses sur notre carrière...
Tu glisses comme un songe, on ne peut te saisir.

PIERRE BLANCHARD.

LE LIBERTIN CORRIGÉ,

OU

LA RÉSIGNATION.

CHANSON.

AIR : *Mais ce n'est pas pour aujourd'hui.*
(de la Maison isolée).

ENFIN je veux changer de vie,
Je suis fatigué des plaisirs,
Mon cœur forme d'autres desirs :
Devenir sage est mon envie ;

Et je vivrai toujours ainsi,
J'y suis résigné, dieu merci!
Oh oui!
Mes bons amis,
Mes chers amis,
Mes vrais amis,
Je le promets; (*bis*)
Mais....
Ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, non, non, non,
Ce n'est pas pour aujourd'hui.

O toi! que cent fois j'ai trahie,
Que cent fois j'ai juré d'aimer,
Si j'ai pu souvent t'allarmer,
Pardonne, ô ma tant douce amie!
Je vivrai pour toi seule ici,
Me voilà constant, dieu merci!
Oh oui!
Ma chère Églé,
Ma bonne Églé,
Ma tendre Églé,
Je le promets; (*bis*)
Mais....
Ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, non, *etc.*

Amour de l'or! ô jeu funeste!
Que de maux ne causez-vous pas!
Que de crimes!..... que d'attentats!
Allez, joueurs...., je vous déteste!

Me voilà libre de souci,
Je ne jouerai plus, dieu merci!
Non, non,
Mes bons amis,
Mes chers amis,
Mes vrais amis,
Je le promets; (*bis*)
Mais....
Pas encor pour aujourd'hui,
Non, pas encor pour aujourd'hui,
Non, non, *etc.*

Gardons-nous de faire des dettes,
Désormais plus de créanciers:
Les procureurs et les huissiers
Sont gens par fois trop malhonnêtes.
Messieurs, accourez tous ici,
Vous serez payés, dieu merci!
Oh oui,
Mes bons messieurs!
Mes chers messieurs!
Mes beaux messieurs!
Je le promets; (*bis*)
Mais....
Pas encor pour aujourd'hui,
Non, pas encor pour aujourd'hui,
Non, non, *etc.*

Adieu, grand monde, je vous quitte,
Adieu, vous ne me verrez plus;
Adieu, Plutus,
Adieu Bacchus,
Adieu, je vais me faire hermite.

Je hais le tracas et le bruit,
Dans mon cœur un nouveau jour luit;
Oh oui!
Mes bons amis,
Mes chers amis,
Mes vrais amis,
Je le promets; (*bis*)
Mais....
Ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, ce n'est pas pour aujourd'hui,
Non, non, non, non,
Non, ce n'est pas pour aujourd'hui.

SEWRIN.

CHARADE.

MON premier du marchand trahit souvent l'espoir;
Pour faire mon dernier l'on créa des hospices;
Lecteur, ne suis-je pas facile à concevoir?
Mon entier dans ce jour paraît sous vos auspices.

ÉNIGME.

JE suis utile à l'astronome,
Dangereux chez les charlatans,
Mais j'entends déjà qu'on me nomme:
Les voleurs et les commerçans
Me placent au dessus de l'homme.

LOGOGRIPHE.

JE marche avec sept pieds... Je marche!... Bon! Je vole.
Coupez-moi la moitié du corps;

Eole, le méchant Eole
Contre vous à l'instant irrite mes efforts :
Pauvres humains ! de ma furie
Redoutez les tristes effets.....
Avec calme je reparais ;
Ma justice est alors beaucoup mieux répartie ;
De mon corps reste une partie
Qui guérit les maux que j'ai faits.

MÉLANGES.

CLÉMENCE.

NOUVELLE.

Ce n'est pas pour nous tracer un chemin de félicité que nous pouvons être vertueux, c'est pour nous soutenir contre le malheur et espérer pour une autre existence. Oserai-je le dire? Souvent la vertu ne fait que préparer à l'homme des maux qu'il s'épargnerait par une conduite moins sévère. Loin de me décourager, cette considération seule me ferait croire à la justice éternelle et à l'immortalité de l'ame : et avec cette idée on n'a jamais de prétexte pour renoncer à la vertu.

Dans une province éloignée de Paris vivait en paix une famille, composée du

père, de la mère, et d'une fille de dix-huit ans. Clémence, c'était le nom de la jeune personne, avoit reçu de la nature et de l'éducation un de ces caractères qui doivent faire la gloire d'une famille et la félicité d'un époux. Elle était belle, mais elle ne s'étoit apperçu de cet avantage que depuis que le jeune Valcour l'aimait, non qu'elle fût coquette, mais parce que Valcour était honnête homme et qu'elle desirait de lui plaire. C'était, en outre, le choix de son père. Elevée sous les yeux d'une mère, dont l'active surveillance ne lui avoit jamais paru que de la bonté, elle aimoit ses devoirs et croyait la vertu facile. M. de Germond, son père, était un de ces hommes qui ont le bonheur de recevoir la probité comme un héritage. Il aimait sa femme et sa fille comme ses plus grands biens; il aimait les hommes comme ses frères, et n'avait jamais eu d'ambition. Sa fortune était petite : elle suffisait à ses desirs et au bonheur de sa famille; elle devait passer à sa fille, et il n'avait aucune inquiétude. Sa plus chère espérance était d'unir Clémence à Valcour, et de mourir ensuite en paix comme il avait vécu. Mais ici bas, il ne faut compter sur rien, et les projets les plus sages, les plus simples, s'évanouissent comme des chimères.

La révolution avait commencé avec la seizième année de Clémence, et l'on approchait de ces tems où la vertu était un crime, parce que c'était le crime qui tenait la puissance. Le premier malheur de la fille de Germond fut occasionné par le départ de Valcour, que son âge plaçait dans la classe de ceux qui devaient voler au secours de la patrie. Les devoirs les plus sacrés ont bien de la peine à retenir les larmes de l'amour qu'ils affligent ; Valcour versa des pleurs en se séparant de Clémence. Je reviendrai, disait-il. Cet espoir incertain ne consolait point son amante qui le perdait. Le vieux de Germond laissa tomber aussi une larme sur le front du jeune homme, en le pressant contre son sein. Allez, mon fils, lui dit-il, et que la patrie qui vous appelle, compte en vous un des citoyens à qui elle devra de la reconnaissance.

Quand Clémence se vit seule au sein de sa famille elle trouva, pour la première fois, la vie amère et l'espérance pleine d'inquiétudes. Elle ne se consola qu'en songeant qu'elle restait avec des parens qui ne trouvaient leur bonheur qu'en elle. Elle se fit un nouveau plan de conduite ; elle tâcha d'embellir sa solitude par des occupations dignes d'une jeune personne vertueuse ; elle destina les momens qui

lui restoient, après l'accomplissement de ses devoirs, à acquérir de nouveaux talens utiles et agréables. Elle charma l'absence par le doux espoir de paraître plus aimable et plus parfaite aux yeux du jeune homme qui devoit être son époux. Elle s'entretenait avec sa mère de ce vertueux projet, et de la joie que Valcour ressentirait en sa présence.

Je vous loue, ma fille, disait madame de Germond, de vouloir paraître plus estimable aux yeux de celui qui vous est destiné pour époux; je vous loue également de vouloir lui paraître plus aimable : il vous saura gré de vós efforts et de votre intention. Les talens agréables ne sont jamais inutiles à une femme; ils lui servent souvent de moyens pour retenir auprès d'elle un mari volage; ce sont des délassemens et des plaisirs qu'elle lui offre après ses travaux. Rien n'est perdu dans le cœur d'un honnête homme : il tient compte de la complaisance à son épouse.

Clémence écoutoit sa mère dans la joie de l'espérance. Elle pensait au prix que Valcour donnerait à ses soins; hélas ! elle y pensait en vain.....

Le tems où la haine particulière marchait accompagnée des lois de l'état étoit arrivé; le vieux de Germond, qui n'avoit jamais songé qu'à être un honnête

homme, éprouva que la vertu peut avoir des ennemis et des persécuteurs : il fut enlevé de chez lui, au milieu des pleurs et du désespoir de sa famille, pour être jeté dans une prison. — Eh bien? ma chère femme, eh ! bien ma fille, disait-il en les consolant, je ne suis coupable de rien ; cela ne suffit-il pas pour espérer?

Clémence et sa mère vinrent, chaque jour, lui rendre visite, pleurer auprès de lui, recevoir ses consolations, c'est-à-dire, entendre les discours d'un homme juste, qui n'imagine point que l'innocence puisse être frappée du coup dirigé contre le crime. Mais n'êtes-vous pas dans les fers, disait Clémence? et elle n'était jamais consolée.

Rien ne fut épargné pour adoucir le sort de cet infortuné ; et la petite fortune reçut un échec. Après une assez longue captivité dans son pays, M. de Germond fut transféré dans les prisons de Paris. Nous ne vous quitterons jamais, lui dirent son épouse et sa fille; elles le suivirent. Nouvel échec pour la fortune. Arrivées dans un pays où elles n'avaient ni ressources, ni connaissances, elles furent obligées d'acheter tout, jusqu'à la bienveillance ; mais il s'agissait de secourir la personne qui leur était la plus chère, et elles ne savoient pas même écouter les

remontrances du vieillard. Elles ne négligèrent rien pour lui donner des protecteurs. Dans un tems de corruption, on ne peut servir l'innocence opprimée que de la manière dont on s'y prend pour soustraire le crime à la vengeance des lois; elles payèrent la protection que la justice doit à la probité, elles se ruinèrent, et elles virent le malheureux de Germond partager le sort des criminels.

Alors commença pour ces deux infortunées une autre source de malheurs : à la douleur la plus profonde, se joignirent les angoisses de la misère. Madame de Germond n'y put résister; ses chagrins l'accablèrent, elle tomba malade. Clémence se vit seule auprès de son lit, son courage en fut ébranlé. Elle n'en fit pas moins, cependant, ce qui dépendait d'elle pour adoucir ce qu'avait d'affreux la situation de cette mère chérie; elle chercha à faire valoir les talens qu'elle avait acquis, et ce fut alors qu'elle sentit combien il importoit d'avoir cette ressource que l'on porte pær-tout avec soi, et que l'on trouve au tems du besoin. Son cœur était déchiré néanmoins, et sa seule consolation lui venait de Valcour, de l'amant fidèle qui devait être son époux. Elle recueillait précieusement ses lettres; lorsque la douleur l'abattait, elle les prenait,

les lisait : Oh ! il reviendra, sans doute, disait-elle, sa présence fera évanouir une partie de notre malheur. Bientôt ces lettres lui devinrent moins un manuel de consolation, qu'un encouragement à la vertu. Elle ne s'était encore apperçu de sa misère que par la situation de sa mère ; le mépris qui se plaît à couvrir l'infortune vint bientôt lui faire sentir son amertume ; non ce mépris de l'orgueil, qu'avec du courage on n'apperçoit même pas, mais ce mépris du vice qui cherche à corrompre pour jouir, et qui croit avoir des droits sur le malheur.

Dans la même rue où madame de Germond occupait une chambre plus que modeste, au cinquième étage, demeurait un de ces hommes qui ne s'applaudissent d'avoir reçu des richesses que pour enivrer leurs sens de tous les plaisirs, et qui, accoutumés aux jouissances faciles, ne connaissent ni délicatesse ni volupté véritable. La nature, et cet ordre immuable établi par la souveraine justice, s'en venge : ils ont joui ; mais les souvenirs de leurs jouissances ne sont que des maux et des goûts dépravés ; ils ont joui contre le vœu de la probité et l'ordre de la vertu, et il ne leur reste plus même le desir d'être hommes de bien : l'impunité est encore une punition. Cet homme

se nommait Tourvel ; il avait aperçu de ses fenêtres, à la première ombre de la nuit, Clémence, lorsqu'elle allait pour faire quelqu'emplette pour les besoins journaliers du ménage. La taille noble et bien faite d'une jeune personne, dont la mise extrêmement modeste annonçait la condition d'une ouvrière en linge, attira son attention. Bientôt sa figure, qu'il put considérer, le frappa et lui fit former des projets que l'innocence ne soupçonne jamais. La figure de Clémence semblait cependant ne devoir exciter que des sentimens honnêtes ; sa régularité, sa douceur et son air calme, annonçaient une longue habitude de sagesse, un cœur sensible et des passions modérées ; mais l'homme corrompu n'a que des pensées basses, elles dégradent la beauté sur laquelle elles se reposent, et croyent deviner le trait du vice sur la physionomie de la vertu même.

(*La suite au numéro prochain.*)

COUP-D'ŒIL RAPIDE *sur les Goûts Littéraires de l'an six.*

JE n'ose jeter un regard sur les sciences, les bâses réelles de nos connaissances,

elles sont loin d'être négligées; mais le petit nombre de savans estimables qui y consacrent leurs veilles, travaillent dans le silence; le public les encourage peu de son approbation, et sans les efforts d'un gouvernement, ami de tous les arts qui illustrent les nations, elles s'anéantiraient insensiblement; et cette France, qui a de justes sujets de s'énorgueillir des littérateurs et des philosophes célèbres qu'elle a produit, retomberait dans ses premières ténèbres. Je suis loin d'être du nombre de ces gens qui ne savent vanter que le tems qui n'est plus, pour se donner le droit de mépriser celui où ils vivent; je ne m'écrierai point : le goût est perdu en France; ce n'est pas toujours le public qui fait le bon goût en littérature, c'est le privilège des hommes éclairés et d'un jugement sain et délicat; une étincelle suffit pour renouveler un incendie; il suffit également d'une tête bien organisée pour raviver l'esprit public, et rappeler aux français que, depuis deux siècles, ils ne sont accoutumés qu'à admirer des chefs-d'œuvres.

Quelques espérances qu'on puisse conserver cependant, il faut avouer que l'ami des lettres gémit, malgré lui, de voir un tems, où, tandis que les plus

absurdes extravagances trouvent des admirateurs qui font multiplier les éditions des livres où elles sont contenues, le savant utile, le philosophe, ami de l'humanité, peut à peine parvenir à rendre public le fruit de ses longs travaux; oui, sans doute, on peut espérer, mais comment doit-on nommer le goût d'un tems où l'on dévore des ouvrages que les laquais eussent dédaignés du tems de Voltaire?

Qu'on me dise un peu si l'esprit public n'a pas ses modes, comme la tête des femmes? L'an passé il fallait des journaux, cette année ce sont des contes d'enfant. Quelque soit son goût, il se trouve toujours des gens pour le servir; il n'a besoin que de paraître desirer, pour que toute la fourmillière de petits écrivains s'agite et remplisse ses desirs.

Autrefois il suffisait qu'un homme d'esprit ou de génie fit adopter un genre, pour que la tourbe littéraire s'en emparât, et le retournât de cent manières différentes; on imprimait ces rapsodies, mais personne ne les lisait; c'était l'usage; aujourd'hui il en est de même encore, hormis en un point, c'est que le livre le plus extravagant est précisément le plus lû. J'en dirais bien la raison, si je ne craignais pas de man-

quer de politesse. Je me contenterai seulement d'observer que je suis fâché qu'on s'obstine à rejeter sur les anglais la faute de nos plus minces littérateurs. Ne calomnions point nos maîtres pour nous justifier : n'est-ce pas un anglais qui a produit le chef-d'œuvre immortel de *Clarice*, ce livre que si peu de lecteurs sont en état d'apprécier ? Notre nouvelle *Héloïse*, si justement célèbre, est sans doute un excellent ouvrage aussi; mais je ne sais si c'est un bon roman. Les anglais font comme nous de fort mauvais livres ; les sots ne sont-ils pas de tous les pays ? mais ils en font quelquefois qui ne sont pas bons, et qui cependant nous étonnent ; et pour revenir au moment actuel, ce *Moine* n'est-il pas une monstruosité tout-à-fait originale, frappante même ? un sot ne créé point d'extravagances semblables. Le fragment de la *Religieuse* de *Diderot* est, sans doute, d'un plus grand mérite, on y reconnaît l'observateur profond ; mais le *Moine*, dans son genre, n'en a pas moins son prix. Et les romans de cette *Anne Radcliff*, que nous avons quelquefois trop loués, parce qu'ils nous ont amusé, quelquefois trop rabaissés, parce qu'ils nous ont valu de si ineptes imitations, ces romans ne sont-ils pas conduits avec

un art qui soutient la plus vive curiosité jusqu'à la dernière page ? et ce mérite seul n'en est-il pas un grand dans un ouvrage qui ne se propose pas un autre but? ces belles descriptions de la nature, souvent répétées, mais en revanche souvent neuves ; ces descriptions n'ont-elles pas un charme mélancolique, qui fait glisser doucement sur leur longueur? n'ont-elles pas même quelquefois une sévérité gracieuse qui rappelle les tableaux des bons maîtres? Soyons justes, estimons ce qui est bon, et ne sachons même pas si un modèle intéressant a produit de mauvaises copies. Que nous importe d'apprendre que tels et tels ont fait des romans, où l'on voit aussi des souterrains, des brigands ; où les caractères sont aussi gauchement dessinés que les aventures sont grossièrement *charpentées ;* où le style enfin est encore au-dessous de l'absurdité de l'ouvrage? Mais, me dira-t-on, ce sont précisément ces livres qui ont eu le plus de cours : tant pis pour les lecteurs, mais, en vérité, ce n'est point la faute d'*Anne Radcliff.*

Dira-t-on aussi que *Shakespeare* est la cause qu'une bande de petits Calmouks, à grandes aventures, se soit emparé un instant du théâtre, et ne

soit parvenu à plaire qu'à force de décorations ? disons plutôt que c'est la faute d'un public nouveau qui n'en est encore qu'au point où était, il y a quelques années, le public allemand, qui aimait aussi beaucoup les voleurs et les grandes décorations. Quand *Racine* ou *Voltaire* produisaient leurs chefs-d'œuvre, il était aussi facile qu'à présent de montrer la *Lanterne-Magique* sur les théâtres qui ne sont pas destinés aux enfans, mais c'est qu'alors, en fait de goût, il y avait des hommes au parterre, et maintenant rien n'est plus commun que de voir nos *bourgeoises* en perruque bâiller, lorsqu'un beau vers fait frissonner de plaisir une ame sensible.

Si nous voyons des ouvrages pitoyables faire fortune, c'est moins la disette des talens qu'il faut en accuser, que l'ignorance d'une certaine masse de lecteurs. L'ignorance aime les contes, non ceux qui piquent l'esprit par leur finesse ; mais ceux qui l'amusent, quelque grossièrement que ce soit. Chacun sait que depuis quelques années ; l'éducation publique, malheureusement trop négligée, a laissé presque une génération entière dans une ignorance, qui, pour n'être qu'à moitié, n'en est que

plus ridicule, et plus propre à favoriser le mauvais goût. Les gens éclairés, forment la classe la moins nombreuse ; ils peuvent beaucoup, sans doute, en faveur du bon goût, mais ce n'est que lorsque l'enthousiasme de la multitude est refroidie. Je crois que nous en sommes à ce point. Nos bons poètes commencent à être écoutés, et les *grandes machines* de nos petits faiseurs sont maintenant usées. Quel dommage ! après avoir vu le diable, l'enfer, les fées et les génies, on finit par trouver qu'il y a encore plus de plaisir à voir des hommes et à entendre le langage de la nature. On commence même à croire qu'un roman, semblable à celui de *Clarice*, vaut mieux que ceux où l'on ne parle que de brigands et d'atrocités, qui, en vérité, ne font ni pleurer ni rire. Augurons-en pour le mieux et convenons, car il faut toujours être juste, qu'un roman, quelqu'il soit, est toujours bon, quand il amuse, mais qu'il est excellent quand il peint en même tems l'homme.

Le plus mince auteur peut, sans savoir même écrire, raconter des aventures extraordinaires ; il ne faut ni esprit, ni jugement pour cela ; mais il en fallait pour peindre le caractère de ce *Montoni*, qui se dévoile lentement et

qui finit, sans se contredire, par se montrer dans toute sa fierté tyrannique. Ce caractère n'a point cette atrocité grossière qu'on retrouve dans tous les héros de nos petits peintres, qui, pour avoir crayonné quelques grimaces horribles, s'imaginent avoir tracé des caractères; le portrait de ce *Montoni*, dans les *Mystères d'Udolphe*, est de main de maître; le peintre connaissait le cœur humain; et voilà ce qui doit distinguer celui ou celle qui prend la plume pour l'amusement ou l'instruction de ses semblables.

Certainement *Anne Radcliff* a eu le mérite de créer un genre, en quelque sorte nouveau, et, d'ailleurs, si propre à plaire au plus grand nombre des lecteurs, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait eu des imitateurs nombreux; ce que je trouve d'étonnant, c'est que des ouvrages comme jamais on n'en avait vu, des ouvrages enfin, qui semblent n'avoir été composés que dans le transport de la fièvre, aient eu un succès que leurs auteurs devaient être loin d'espérer, s'ils songeaient que c'était en France, la patrie du bon goût et de l'esprit, qu'ils mettaient au jour ces productions extravagantes. Quelque chose que l'on en dise, cela seul est étonnant.

Mais oublions ces niaiseries, qui sont déjà hors de mode, et qu'il ne sera cependant pas inutile de remarquer, quand on voudra écrire l'histoire de nos mœurs. Si tel a été le goût de l'an VI, espérons mieux pour l'an VII.

P *.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OPHIS, *Tragédie en cinq actes, par* LOUIS LEMERCIER. *Paris, chez* Fayolle, *rue Honoré, n°.* 1442. *Prix* 1 fr. 50 cent.

ON a fait des reproches à la tragédie d'*Ophis* : quel ouvrage n'est pas susceptible d'une critique quelleconque ? Mais il n'en est pas moins vrai que cette tragédie et celle d'Agamemnon sur-tout placent le cit. *Lemercier*, au rang de nos premiers tragiques ; et, si nous osons le dire, il lui reste peut-être peu à faire pour devenir le premier poëte de son tems. La chaleur de son coloris, la force de sa verve donnent de grandes espérances. Ses pensées ont une noblesse qui élève l'ame, et son style laisse rarement ce qu'il veut

dire imparfait : il suffit de cet avantage, pour une tête bien organisée : elle ne créera pas, sans doute, chaque fois des chefs-d'œuvre, mais il lui restera toujours au moins l'espoir de donner de l'admiration aux hommes, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi ; qu'on me passe cette observation, je ne la fais qu'en vue de quelques-uns de ces critiques qui ont toujours de la peine à louer, et qui emploient mesquinement toute leur érudition à prouver l'oubli d'une petite chose dans un grand sujet. Qu'a-t-on reproché à *Ophis* ? Des défauts dans le plan, trop de philosophie dans le héros, et la plus belle description que l'on ait faite des tombeaux d'Égypte. On s'est au moins accordé sur le mérite du poëme. Souvent l'organe facile d'un acteur, ou son jeu sublime a donné à des choses médiocres un prix qu'elles perdoient entièrement à l'impression ; il n'en sera pas de même d'*Ophis ;* cet ouvrage vaudra beaucoup plus à une lecture tranquille ; ces sombres et mélancoliques descriptions, qui ont paru froides sur le théâtre, frapperont l'ame silencieuse du lecteur, et lui créeront, en idée, le spectacle lugubre et philosophique des tombeaux de cette antique patrie des mystères.

Le plan d'*Ophis* est purement imagi-

naire, et c'est un mérite de plus pour l'auteur. *Ophis* et *Tholus* sont frères et fils de *Créops*, roi d'Egypte. Depuis long-tems l'amour avait désuni les deux frères en réunissant leurs vœux sur le même objet: l'ambition vint commander des crimes : *Tholus* , le plus jeune , dévoré du desir de régner , et conseillé par le plus atroce des hommes, fait assassiner son père. Il n'y a que vingt jours que ce crime est commis, lorsqu'*Ophis*, héros déjà couvert de gloire , et qui étoit occupé à repousser les ennemis de l'Egypte, revient dans les murs de Memphis avec son armée triomphante. C'est ce moment que son féroce frère choisit pour s'assurer l'Empire par un crime nouveau : *Ophis* doit périr empoisonné, en faisant une libation sacrée , selon l'usage, à la vue des murs de Memphis. *Amostris* , le chef des prêtres, heureusement averti par *Nethos* qui a feint d'être l'ennemi du jeune roi pour le mieux servir, *Amostris* détourne le breuvage fatal , et lui substitue un soporifique qui doit *prêter à son froid sommeil tous les traits de la mort.*

Dons secrets de ces bords, des végétaux puissans,
D'une mort passagère enchaînant tous les sens ;
Et comme si du corps l'ame était séparée
Le front est sans couleur et l'haleine expirée....

Mais

Mais
Il faut des conjurés flattant la *lâche* estime
Pour servir la vertu jurer encor le crime.

Je crois que l'épithète *lâche* est impropre, c'est probablement *criminelle* qu'il faudrait, si la mesure le permettait.

Telle est l'idée du premier acte; mais avant que de passer au second, je ne puis me refuser à copier quelques tirades qui doivent nécessairement charmer tout homme de goût. *Tholus*, homme violent et superstitieux, *dévoué aux forfaits et aux remords*, plein des craintes que vient de lui donner *Amostris*, sur un grand malheur que tout présage, demande quels signes ont annoncé cet évènement sinistre.

Amostris répond :

Jamais, des châtimens, le signe avant-coureur
Par de si grands effets n'annonça leur fureur.
Ici, depuis vingt jours, au cercueil enfermée,
Repose de Créops la dépouille embaumée.
De ces vastes tombeaux où règnent à jamais
Et l'ombre et l'épouvante, et la profonde paix,
Vous savez que des cris ont troublé le silence,
Et répondu trois fois aux pleurs d'un peuple immense.
Osiris obsurci d'un voile ensanglanté,
Rendit la nuit antique au monde épouvanté;

Typhon vomit la foudre : en sa course orageuse
Le Nil souilla ses bords d'une écume fangeuse ;
Son lit roula le sang ; et ses monstres impurs,
De leurs cris à toute heure effrayèrent nos murs.
Des temples attristés les marbres soupirèrent ;
On vit les Sphynx émus, leurs yeux d'airain
pleurèrent ;
On ouït Anubis hurler en longs accens,
Et de lugubres voix les bois retentissans ;
Les morts parlaient, marchaient, et leurs spectres
livides
Dans l'ombre s'échappaient du seuil des py-
ramydes.
etc.....

On trouve dans le portrait qu'*Amos-tris* fait d'*Ophis*, ce vers heureux que l'on a justement applaudi avec transport, autant par sa beauté, que par le rapport indirect que toute la tirade paraît avoir avec la situation de Buonaparte :

Son génie accomplit les rêves de sa gloire.

Je ne pense point comme l'auteur estimable de l'analyse d'*Ophis*, qui est dans la *Décade Philosophique ;* il appelle ce vers amphigourique, et demande ce que c'est que le rêve d'une gloire, comme si l'on ne sentait point que l'auteur a dit, avec autant de précision que possible, que le génie du héros trouve tous les moyens d'accomplir les projets qu'il a formés pour

sa gloire ; ce n'était que des rêves auparavant.

Tholus s'entretient avec *Usbal* qui le porte à tous les crimes qu'il n'a volontiers que la force de desirer ; mais cet *Usbal* est en même-tems l'inventeur et le conseiller de ses projets criminels ;

Usbal . . . . . esclave ambitieux
Des vices de Tholus flatteur pernicieux,
Dont l'ascendant fatal dans le crime le plonge,
Qui vend son bras au meurtre et sa voix au mensonge.

S'il est un caractère atroce, c'est celui-là ; pas un remords n'atteint son cœur ; sa morale est aussi horrible que ses actions ; il dit à *Tholus* effrayé au-milieu des tombeaux :

Quand de l'ame une fois éteignant la lumière,
La mort nous redemande une vile poussière,
Tout l'homme a disparu ; ces mânes soulevés,
Sont des objets menteurs que la crainte a rêvés.
etc.....

Au milieu de cet entretien, *Naïs* paraît ; c'est l'épouse d'*Ophis*, la femme qu'aime encore le sombre et jaloux *Tholus ;* elle se réjouit du retour de son époux, et de ce qu'il n'est point encore auprès d'elle. *Tholus* qui vient d'apprendre

qu'*Ophis* a pris le fatal breuvage, annonce sa mort à sa malheureuse épouse, et se montre en quelque sorte comme son assassin, en se hâtant d'offrir sa main criminelle à cette veuve désolée. Elle le soupçonne, et, bientôt convaincue, elle s'écrie :

..... Je ne crains plus que ma douleur m'abuse!
Il périt par le crime, et c'est toi que j'accuse !

Rien de plus beau que cette scène, qui annonce un talent peu ordinaire. Sa rapidité est frappante, et chaque mot est une pensée profonde. *Tholus* lui dit :

Un désespoir injuste et t'aveugle et t'égare.—
Moins que l'ambition qui t'a rendu barbare.—
As-tu pour m'accuserquelque droit? —mon malheur.—
Des indices ?— tes feux.— Un témoin ?— ta pâleur.—
Si jamais ce soupçon échappe de ta bouche....—
Garde pour châtiment cette crainte farouche.

c'est par cette admirable scène que se termine le second acte.

(*La suite au numéro prochain.*)

CŒLINA, *ou l'Enfant du mystère, roman nouveau, par le C.* DUCRAY-DUMINIL; *six volumes, ornés de gravures, et avec cette épigraphe :*

O passions des hommes!.....

Paris, chez Leprieur, *libraire, rue de Savoye, n°.* 12. *Prix, 9 francs.*

IL nous sera sans doute difficile de donner, en quelques pages, l'analyse exact d'un roman rempli d'aventures, et qui, sans avoir de longueurs, s'étend jusqu'à six gros volumes; nous allons cependant l'essayer.

M. *Dufour*, vieillard goûteux et d'assez mauvaise humeur contre le genre humain dont il n'a pas à se louer, s'avise de disputer avec sa servante un beau matin, au sujet d'un *pauvre homme*, muet et estropié, refugié dans son grenier; il veut absolument qu'on le chasse; sa servante ne le veut point, et le *pauvre homme* reste. Ce *pauvre homme* est un personnage très-important dans le cours de l'ouvrage, et sa conduite est un mystère continuel. Il y a environ une douzaine d'années qu'il a été mutilé par deux scélérats, les *Truguelins*, père et fils, qui ont de grandes raisons, sinon de le tuer, au

moins de l'engager au silence ; aussi lui ont-ils coupé la langue. Mais il lui reste une main pour écrire ; on lui casse le bras, alors il se sert de son pied sur le sable ; il trouve toujours le moyen de faire savoir quelque chose, mais jamais ce qu'il serait important d'apprendre ; ce qui cause de grands malheurs et laisse toujours le lecteur dans une perplexité dont il doit, sans doute, savoir gré à l'auteur qui l'amuse plus long-tems.

Ces *Truguelins* qui poursuivent avec tant d'acharnement ce *pauvre homme*, arrivent chez M. Dufour, qui se trouve à-peu-près la seule personne qui les estime ; mais bientôt son médecin, qui eut occasion de panser ces deux scélérats, précisément dans le tems où ils ont voulu assassiner *l'indigent*, et qui a conservé d'eux un soupçon peu favorable, raconte à M. Dufour ce qu'il sait, et le vieillard se joint à tout le monde pour les voir d'un mauvais œil. Truguelin père est le frère de la femme qui a épousé le frère de M. Dufour. Ce frère Dufour, d'abord guide dans les glaciers, (la scène est en Savoye), ensuite devenu *baron des échelettes*, parce qu'il a sauvé la vie au neveu d'un duc de Savoye ; ce frère, disons nous, a eu une fille, CŒLINA, qu'à sa mort il a remise aux soins de M. Dufour avec toute sa for-

tune. C'est en vue d'obtenir cette riche héritière pour son fils *Marcan*, que Truguelin est venu voir l'oncle de Cœlina. M. Dufour veut consulter sa nièce; il se trouve qu'elle aime son propre fils Stéphany, dont elle est elle-même aimée du plus tendre amour; le vieillard, quoique misantrope, veut cependant que ses enfans soient heureux : il craint de passer pour avoir desiré de faire passer dans sa maison les grands biens de son fils (car il n'est pas riche lui-même); mais il n'en accorde pas moins sa pupille à son fils, et toute la famille se réjouit du bonheur des amans. Un jour de fête brillante se prépare; on va visiter les riches possessions de Cœlina; et l'auteur en prend occasion de décrire les sites sublimes et mille fois variés de la chaîne des Alpes. Ses descriptions, faites d'après les voyageurs, peuvent donner, en amusant, une idée de ces contrées pittoresques, où la nature se montre ensemble dans tout ce qu'elle a de beau et de terrible.

Enfin, l'hymen va se conclure, et s'il est quelqu'un qui s'en réjouit, c'est le *pauvre homme*; il en marque sa joie à Cœlina, qui elle-même s'intéresse beaucoup à lui; il lui baise les mains, la presse même sur son sein, ce qui n'en paraît que plus singulier. Il lui remet une

boëte cachetée contenant des papiers qu'elle ne doit ouvrir qu'après l'hymen, et qui doivent lui apprendre un secret auquel elle ne s'attend guère.

Cependant l'oncle Truguelin, qui n voit pas sans douleur passer l'héritage de sa nièce dans une autre maison, se promet bien de se venger et a en main de quoi le faire.

Déjà les époux se revêtent des habits nuptiaux, on s'achemine au temple, on est au pied des autels: mais, ô fatale destinée! Un inconnue perce la foule et remet à M. Dufour rayonnant de joie, un papier qu'il lit aussitôt et qui fait éclater l'indignation sur sa figure; il crie à haute voix qu'on cesse tout; plus d'hymen! Il vient de recevoir un extrait baptistaire qui lui apprend que cette Cœlina qu'il croyoit sa nièce et l'héritière du baron des échelettes, n'est que l'enfant de l'adultère, qui ne peut prétendre à rien des biens de son père putatif. *Isoline* Truguelin, femme du baron, a eu une inclination secrète, Cœlina est le fruit de cet amour; l'amant, trop heureux d'être père, a fait nommer son enfant comme le sien propre, enfant naturel de *Francisque Humber* et de la veuve du baron des échelettes, quoique le baron fût plein de vie alors.

Qu'on juge quel désordre dût régner à la découverte de ce secret. On s'en retourne avec douleur; Cœlina chassée par le misantrope Dufour, qui a des idées particulières sur l'honneur, monte chez *l'indigent* qui lui a prédit énigmatiquement une partie de ses malheurs; *l'indigent* n'y est plus : il a seulement pris soin d'écrire sur la cendre qu'on aille le retrouver dans une petite chaumière près du *Montanvert*, au fond de la vallée de *Chamouny*. Cœlina qui ne sait plus où tourner ses pas y vole, s'égare en route, arrive trop tard; ne trouve qu'une vieille femme qui lui apprend que *l'indigent* est *Francisque Humber* lui-même, son père : il l'a attendue, mais voyant le tems écoulé, il s'est éloigné, la raison égarée, et on ne sait trop ce qu'il est devenu.

Pendant le tems qu'elle reste à la chaumière isolée, qui est près d'une vieille tour, Cœlina, accompagnée d'un nommé *Michau*, bon montagnard qui a vu bien des choses qu'il doit découvrir; Cœlina, dis-je, veut visiter un souterrain qu'indique une trape au milieu de la chaumière. Elle y descend avec son compagnon qui tient deux flambeaux qui, malheureusement s'éteignent en route, et laissent nos curieux fort en peine. (Michau a vu autrefois ces souterrains, mais il

ne paraît pas s'en ressouvenir cette fois-ci, ce n'est qu'à la seconde que la mémoire lui revient.) A peine Cœlina est-elle dans le milieu du souterrain qu'on entend des gémissemens affreux, le tintement d'une cloche, le son d'un cor : il y avoit de quoi mourir de peur ; mais elle a du courage, Cœlina. Quoiqu'il en soit, il faut sortir sans rien savoir.

Francisque Humber a revu sa fille, l'a serré sur son sein ; il seroit encore possible de vivre heureux dans cette chaumière, modeste et unique héritage de Cœlina ; mais le destin n'était pas encore au bout de son rouleau. Stéphany, qui ne pense point du tout comme son père, et qui aime Cœlina plus que jamais, Stéphany arrive : c'est, sans doute, un nouveau bonheur, mais il n'est que d'un moment. M. Dufour a mis les archers après son fils fugitif ; et Truguelin et Marcan veulent tout assassiner. Cependant les amans, guidés par *Francisque Humber*, n'oublient rien pour mettre le tems à profit ; ils vont enfin s'unir devant un saint hermite des environs, homme aussi bienfaisant que sage, qui aime à rendre service aux amans malheureux, et qui prédit l'avenir en jetant un peu de sel dans un ruisseau dont il examine couler l'onde ; miroir

fidèle où se peignent, sans doute, les évènemens futurs.

Les flambeaux de l'hymen sont allumés encore une fois; mais c'est précisément en cet instant qu'une troupe de brigands, conduite par le cousin Marcan, fond sur la chaumière, incendie un petit chalet voisin, se saisit du malheureux Stéphany, après l'avoir blessé, et met en fuite le reste des habitans de cette cabane. *Francisque Humber* se réfugie moitié mort chez le docteur *Andrevon*, le médecin de M. Dufour, où il est reçu avec humanité : Cœlina et Michau se sauvent aux environs, reviennent ensuite à la chaumière, et, à la vue de la troupe d'archers qui les cherchent, se cachent dans le souterrain même. Une crainte alors en affaiblit une autre. Les gémissemens effrayans, le son épouvantable de la cloche, celui du cor lugubre, frappent l'air ténébreux plus que jamais ; il faut se préparer à une aventure terrible ; elle est terrible effectivement : un spectre pâle, livide, à peine couvert d'un grand drap en lambeaux se présente. Cœlina a peur : *O qui que vous soyez, s'écrie-t-elle, spectre ou phantôme !.... arrêtez-vous.* Le phantôme s'arrête, et nous saurons ce qu'il a dit au numéro prochain.

BELLES ACTIONS.

Un enfant de douze ans étant sur le point de périr sous les glaces de la rivière de la Mayenne, dans la commune de Grez-Neuville, canton de Freneu; François Peltier, couvreur, de la même commune, âgé de plus de soixante ans, oublie son grand âge et sa faiblesse, il s'élance sur la plage fragile, et, au risque cent fois de périr, sauve l'enfant.

— Si la bravoure est une des qualités du soldat français, il ne se distingue pas moins par son humanité. Trois personnes se promenant en traîneau sur le Rhin, devant Cassel, disparaissent tout-à-coup sous la glace; un grenadier s'apercevant qu'elles sont en danger de perdre la vie, s'élance vers l'endroit qui semblait déjà leur servir de tombeau, et parvient, au bout de quelques instans, à les sauver toutes trois. De prompts secours leur ayant été administrés, ces personnes sont maintenant parfaitement rétablies, et goûtent le plaisir de voir leur sauveur non moins désintéressé que brave.

— Nous sommes persuadés qu'on ne lira pas sans attendrissement le trait

suivant ; il honore également tous ceux qui y ont part, et s'il est un désir que nous ayons à former, en commençant notre tâche, c'est d'avoir souvent de pareils tableaux à offrir au public. Le citoyen *Mazéas*, ancien professeur de philosophie au ci-devant collège de Navarre, et qui a agrandi la science des Mathématiques, en répandant sur ses principes une clarté inconnue jusqu'à lui, était, après la perte de sa fortune, dans le plus pressant besoin. Son fidèle domestique, ou plutôt son ami, court à l'écrivain du quartier, lui dicte une lettre au ministre de l'Intérieur. Cette lettre peint la situation du vénérable *Mazéas*, elle est remise à *François de Neufchâteau*, et dès le lendemain, le citoyen *Mazéas* reçoit, en vertu d'un arrêté du Directoire exécutif, un bon de 600 francs sur la Trésorerie nationale, à laquelle le serviteur zélé ne fit pas grace d'un instant pour le paiement ; il s'empresse de revenir chez son maître ; il voit à sa porte une ample provision de bois ; on lui remet vingt-cinq livres de café, cinquante livres de chandelle, autant de sucre. Arrivent le boucher et le boulanger qui apportent, l'un, deux livres de viande, l'autre, un pain, en annonçant qu'ils ont reçu ordre

d'en fournir tous les jours autant au citoyen *Mazéas*, pendant toute sa vie.

— On écrit du Mans, en date du 23 nivôse.

Dans la nuit du 16 au 17 du courant, le feu prit à la caserne des invalides stationnés dans la commune du Mans. Une tuile qu'un malheureux vétéran, âgé de soixante-seize ans, avait mise brûlante dans son lit, pour le préserver de la rigueur du froid, occasionna cet accident. Cette tuile enflamme le drap, le feu se communique aussi-tôt à la paillasse, et le vieillard, réveillé et suffoqué par la fumée, crie *au feu!* L'alarme gagne de proche en proche; les voisins accourent, et dans trois minutes, on voit arriver de toutes parts les soldats de la garnison. Officiers, soldats, tout s'occupe des moyens d'arrêter l'incendie. Une porte fort épaisse fermait l'entrée de la chambre où était le feu: on n'a pas d'instrumens, on ne peut la forcer; cependant, les cris du vieillard se font entendre, et les tourbillons de fumée qui sortent par quelques vitres cassées de la croisée, annoncent que l'incendie fait des progrès. Alors le citoyen Soyer, capitaine de la 24e. demi-brigade d'infanterie légère, ne consulte plus que les sentimens d'humanité

qui l'animent ; il prend une mauvaise échelle, qu'il trouve par hasard sous sa main, l'applique au mur, et, comme elle était trop courte, grimpe à la fenêtre, au risque de se précipiter de plus de vingt-cinq pieds sur le pavé, l'enfonce et entre dans la chambre. Là, il court au lit du vétéran, l'emporte dans un coin de la chambre, presque étouffé par la fumée, et les pieds à demi brûlés : il serre dans ses bras le lit, la paillasse, tout enflammés, et les jette par la fenêtre dans la cour. Il ouvre la porte ; on apporte des seaux d'eau et de neige, et bientôt le feu, qui consumait le bois de lit, se trouve éteint.

L'agent comptable, chargé de percevoir les revenus des pauvres du canton de Paris.

Aux Rédacteurs de Journaux.

Premier Pluviôse.

Il vous sera doux, citoyen, d'avoir à publier le fait suivant. Un jeune étranger, les yeux humides de sensibilité, est venu hier déposer sur mon bureau, une somme de 36 francs. J'espérais trouver son nom au bas d'une lettre dont il accompagnait son offrande, et où il exprimait le regret de ne pouvoir la rendre

plus considérable; mais elle n'était souscrite que de ces mots : *un helvétien.* Envain je l'ai pressé de se nommer. Ce modeste jeune homme veut savourer en silence le bonheur de soulager ses semblables. Cette lettre est terminée par le vœu suivant : « Je m'estimerais trop heureux, si ce petit exemple rencontrait beaucoup d'imitateurs parmi la quantité d'étrangers aisés, et peut-être sensibles, que leurs affaires, les arts et les plaisirs, retiennent à Paris ; et si, dans ce but, vous trouvez bon de donner quelque publicité à ces lignes, l'espoir de contribuer ainsi indirectement au soulagement d'un plus grand nombre de malheureux, me donnerait une entière satisfaction. » Puisse un vœu si louable être accompli! Puissent aussi nos riches concitoyens, préférer des jouissances si pures, à tant d'autres moins réelles et bien plus dispendieuses ! Chez les peuples, ce fut un devoir impérieux pour le riche d'assister le pauvre, durant les saisons rigoureuses et les grandes calamités ; mais dans des républiques, c'est un devoir fraternel et sacré.

Dans sa tendre et continuelle sollicitude pour les indigens, le gouvernement a plus que doublé les secours ordinaires, il y en ajoute chaque jour d'ex-

traordinaires, mais leurs besoins sont tellement accrus par la cessation des travaux, que la bienfaisance particulière peut, sans craindre un double emploi, joindre ses dons à ceux de la bienfaisance publique.

Salut et fraternité,

DESMOUSSEAUX.

SPECTACLES.

ODÉON.

Premier Pluviôse.

LAURENT DE MÉDICIS, *Tragédie en cinq actes.*

PIERRE de *Médicis*, dans le cours de sa vie, avait persécuté *Mainfroi*, et l'avait même banni de sa patrie, après l'avoir expulsé du sénat, dont il était membre. *Laurent*, fils de Pierre de *Médicis*, jeune homme d'une ame noble et généreuse, avait essayé par ses soins délicats, et ses bienfaits soutenus, de faire oublier au vieillard respectable le tort de Pierre de *Médicis*; il l'avait même reçu dans son palais. *Mainfroi* avait un cœur trop élevé pour ne point

apprécier la conduite du jeune héros ; il ne pardonna point aux mânes de *Pierre*, mais il admira *Laurent*. *Mainfroi* avait une fille, seul appui de sa vieillesse ; les vertus de *Camille* touchèrent le cœur de *Laurent de Médicis* ; il aima et fut aimé par les moyens même qu'il avait employé pour l'être ; *Camille* trouva qu'il était aussi facile de l'aimer que de l'estimer ; mais la générosité d'un côté, et la modestie de l'autre tinrent secrette cette passion mutuelle, jusqu'au moment où *Pazzi* vint demander à *Mainfroi Camille* pour épouse.

Ce *Pazzi*, ennemi vaincu par les *Médicis*, s'était retiré auprès de *Ferdinand*, roi de Naples, il avait gagné sa faveur, et fut envoyé par ce roi, avec le titre d'ambassadeur, auprès de *Médicis*, pour l'amener à la paix, puisqu'il lui était impossible de le vaincre. Mais en même tems *Pazzi* était accompagné de *Steno*, homme propre à organiser les divisions, et que l'idée du crime n'effrayait guère ; ce *Steno* est chargé secrètement de soulever le peuple et de perdre *Médicis*, dont on réclame publiquement l'amitié ; et pour commencer sa funeste mission, il propose le mariage de l'ambassadeur avec la

fille de *Mainfroi*. *Médicis* qui ne s'attendait point à ce coup, dissimule sa douleur, et se hâte d'aller ouvrir son cœur à *Mainfroi ;* il a fait davantage même ; il lui apprend qu'il a décidé le sénat à remettre les rênes du gouvernement entre les mains de ce vieillard dont les vertus et la longue expérience l'ont rendu digne de gouverner les hommes. *Mainfroi* lui marque sa reconnaissance, refuse l'honneur dangereux de régner, et lui annonce qu'il a promis la main de *Camille* à l'ambassadeur du roi de Naples ; cet hymen même doit éteindre le flambeau de la guerre prêt à se rallumer.

Médicis accablé de douleur, emporté par une vive passion, sans manquer à la générosité, se laisse aller à des plaintes amères. Le vieillard l'arrête, lui prend la main, le regarde et lui dit :

Ce n'est point Médicis, c'est l'amant qui s'oublie.

Cependant le jeune homme désespéré demande un entretien secret à *Camille ;* elle n'a pas la force de refuser ; elle y laisse même découvrir une partie des sentimens de son cœur. *Steno*, averti de tout, et qui ne cherche qu'à aigrir les esprits, a dirigé les pas de *Pazzi* au lieu du rendez-vous. La jalousie

s'empare de l'ame de cet homme violent ; ses reproches irritent *Camille*, qui, prenant enfin toute la fermeté qui lui est nécessaire, ose dévoiler son cœur à *Pazzi*, et lui inspire involontairement, par cet aveu, le desir de se venger ; il veut renouveler les horreurs de la guerre. *Médicis*, guidé par des principes plus généreux et favorables à l'humanité, lui propose un combat singulier, pour terminer une querelle particulière ; il l'accepte, et tous deux jurent, en se séparant, de ne point revoir *Camille* avant leur combat.

Cependant *Steno* qui poursuit toujours son dessein secret, tente de séduire *Mainfroi*, et finit, voyant l'inflexibilité du vertueux vieillard, par lui annoncer qu'il a tout disposé pour le faire passer comme chef de la conjuration qui va éclater. *Mainfroi* qui écoute moins la crainte que sa conscience va se présenter lui-même au sénat.

Camille qui, dans cet intervalle, a eu connaissance des dangers que court son père, veut l'en avertir. Elle ne le peut. Dans ce moment terrible, elle ne voit plus que *Médicis* à qui elle puisse avoir recours. Le hasard l'amène dans les mêmes lieux. A la vue de *Camille*, fidèle à son serment, il veut s'éloigner.

Elle court à lui, le prie, le supplie, tombe à ses genoux : il reste inflexible. Tout-à-coup elle se lève et prenant un ton différent, elle lui dit :

Vous êtes magistrat et vous devez m'entendre!

Cette transition subite, inattendue et pleine de noblesse, est belle et mérite les applaudissemens qu'on lui a prodigué. *Camille* supplie encore ; *Médicis* balance, et ne cède point. L'infortunée fille de *Mainfroi*, ne sachant plus quels moyens employer, arrache, en quelque sorte, le dernier de son cœur même ; elle avoue, avec un courage qui ne blesse point la pudeur, l'amour qu'elle porte à celui qu'elle implore. Cette idée est sans doute belle, neuve ; elle n'a cependant point produit l'effet qu'on devait en attendre ; à la vérité c'est la faute de l'auteur : la plus belle scène de son ouvrage est précisément celle qu'il a le plus négligée. Au moment où on s'attend que *Médicis* indigné va courir sauver les jours de *Mainfroi*, il s'extasie froidement sur son bonheur aux genoux de *Camille*, et se relevant ensuite, il jure la perte de son ennemi, et s'écrie : *qu'il paraisse!* L'ennemi paraît effectivement tout-à-propos, et cette apparition n'a pas manqué d'exciter un

rire général. Ce défaut qui n'est que de détail, et que l'auteur a sans doute mieux senti que personne, peut facilement être corrigé. *Pazzi* reproche durement à *Médicis* d'avoir manqué à son serment : les deux rivaux s'aigrissent, *Pazzi* jure la perte de *Médicis*. Ils vont se battre, ainsi qu'ils en étaient convenus ; mais *Steno* est parvenu à son but, le soulèvement a enfin lieu, la guerre civile règne dans Florence ; le palais de *Médicis* est forcé ; *Camille* l'apprend au fond de son appartement où elle est sans défense. *Pazzi* est vainqueur ; il entre chez *Camille*, et peu généreux dans le bonheur, il veut la contraindre à recevoir sa main ; elle résiste et cherche à se donner la mort ; mais un instant à suffi pour faire changer le sort des armes ; *Médicis* triomphe à son tour ; il paraît avec *Mainfroi* qui, juste enfin envers le fils de son implacable ennemi, lui donne sa fille. *Pazzi*, vaincu, désarmé, est encore, pour son supplice, témoin du bonheur de son rival. Mais *Médicis*, qui n'oublie point son caractère de grandeur, lui rend son épée et l'appelle à un nouveau combat. *Pazzi* rejette cette épée que lui rend une main odieuse et se donne la mort.

Tels sont le plan et le dénouement

de cette pièce, en général purement écrite, et qui n'a aucun de ces défauts qui ont coutume de soulever le parterre. Parmi une foule de vers qui n'ont, il faut l'avouer, que le mérite d'être bien écrits, mérite, à la vérité, très-grand, sur-tout aujourd'hui, on trouve de belles tirades et quelques vers qu'on retient facilement, tels que celui-ci :

La haîne d'un héros est franche et magnanime.

et ces deux autres :

Bien souvent le soupçon dégradant les mortels
Du doute des vertus a fait des criminels.

Il y a cependant quelques expressions qu'on ne peut, ni ne doit point laisser passer.

Nous avons remarqué un moment où la confidente, en parlant à *Camille*, dit : *Eh bien*, *Madame! Eh bien! etc.* ces expressions conviennent sans doute à la Comédie, mais non au style tragique. Nous avons aussi remarqué de mauvaises rimes, telles que celles-ci :

Médicis . . . . . demande avec respect
Pour la dernière fois un entretien secret.

secret et *respect* ne riment certainement ni à l'œil ni à l'oreille.

Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'encourager le talent naissant du citoyen *Petitot*, auteur de LAURENT DE MÉ-

DICIS, et déjà connu par la tragédie de GÉTA. Il ne peut que se frayer une route honorable dans cette carrière si peu cultivée maintenant, et qu'une partie du public actuel sait à peine apprécier. Nous devons de la reconnaissance au petit nombre d'hommes de mérite qui, au milieu des dégoûts que doit faire naître l'injustice de l'ignorance envers le talent, font cependant tous leurs efforts pour ne point laisser mourir l'étincelle du génie qui brille depuis si long-tems parmi nous. Quelques coups de sifflet se sont fait entendre à la fin de cette pièce où les effets de théâtre ne sont peut-être pas aussi bien calculés que le style est sagement mesuré; mais nous devons rassurer l'auteur; ces sifflets étaient entre les mains de trois ou quatre jeunes gens qui ne songeaient peut-être pas à nuire, mais qui, à coup-sûr, étaient incapables de juger. C'est cependant bien souvent de pareilles étourderies que dépend la chûte d'une bonne pièce.

Les artistes de ce théâtre sont trop connus pour que nous en fassions l'éloge; nous nous contenterons de dire qu'une partie des décors étaient magnifiques; le premier sur-tout a excité des applaudissemens mérités.

THEATRE DES AMIS DES ARTS *et des Elèves de l'Opéra-Comique, rue Martin.*

Premier pluviôse.

L'Auberge Allemande, ou *le Traître démasqué*, drame en cinq actes et en vers, imité de l'allemand.

Une jeune personne, *Artenice*, qui fuit avec son amant, un mariage secret, une affreuse indigence, suite ordinaire de ces sortes d'union; un aubergiste intriguant, bavard, intéressé, qui tourmente ses hôtes, en leur demandant sans cesse de l'argent, un jeune baron amoureux, (combien il y a de ces *traîtres-là* dans le monde)! qui cherche à écarter un mari incommode, un père irrité qui retrouve sa fille, qui ne veut plus la voir, *et la voit pourtant*, qui la maudit et l'embrasse ensuite; voilà le sujet du drame représenté le premier pluviôse, sujet déjà traité vingt fois, et récemment encore sur le théâtre Faydeau, sous le titre de l'*Hôtel Prussien.*

Rien de neuf, de piquant, peu d'intérêt, beaucoup de vers foibles, un style froid et souvent négligé; voilà ce que, sans partialité, nous croyons devoir dire

de l'ouvrage, qui, resserréen trois actes, pourra obtenir du succès, sur-tout s'il est joué avec ensemble.

Le citoyen *Pjaot* a été parfait dans le rôle de l'aubergiste.

Les citoyennes *Courcelles* et *Leclerc* ont reçu de justes applaudissemens, nous aurions desiré qu'elles eussent été mieux secondées par leurs camarades.

Deux auteurs ont des droits au drame de *l'Auberge Allemande*; l'un a gardé l'anonyme, l'autre, qui a paru, est le citoyen *Chazel*, acteur.

LE MORT PAR SPÉCULATION, *Opéra-bouffon, en un acte.*

L'Auberge Allemande a été suivie d'un opéra bouffon, dont le sujet est tiré *des Mille et une Nuits.*

En voici l'analyse :

Frontin et *Lisette* ont été faits prisonniers et vendus à un *Bacha*. *Lisette* est jolie, le *Bacha* la protège; *Frontin* de son côté ne déplaît point à *Idamée*, femme du *Bacha*. Tous deux reçoivent des présens de leurs maîtres, mais ces présens ne suffisent point à leurs dépenses; *Frontin* contracte des dettes chez le traiteur et *Lisette* chez la marchande de modes. Il faut payer, ou dans deux heures se sou-

mettre à la loi. Quelle loi !..... Il ne s'agit rien moins que de couper *deux onces de chair* sur une partie quelleconque du corps du débiteur. Comment se tirer de-là ?.... *Lisette* et *Frontin meurent :* le *Bacha* et sa femme, affligés de leur perte, ordonnent qu'on les ensevelisse avec pompe. Le *coupeur de chair* arrive avec deux gardes pour exécuter la loi. Le *Bacha* se charge de la dette et témoigne le desir de faire embaumer ses jeunes amis. Le *coupeur de chair* dit que c'est aussi son métier d'embaumer, et, tirant un large couteau, il s'apprête à ouvrir le corps de *Lisette* qui, épouvantée, se lève en sursaut et va se jetter aux genoux du *Bacha*. On se doute bien que *Frontin* n'est pas plus tranquille, il est aussi-tôt que *Lisette* aux pieds d'*Idamée* qui lui pardonne, en dépit d'un vieil eunuque, jaloux de la faveur qu'on accorde à ces *diables* de français.

Cette pièce a-t-elle réussie ?..... est-elle tombée ?..... C'est ce que le nombre de ses représentations nous apprendra par la suite. Des applaudissemens et des sifflets se sont fait entendre à-la-fois ; dans un tel *conflit*, il n'est guères possible de bien asseoir son jugement.

Nous avons remarqué un sujet gai, peu travaillé, des scènes neuves, mal ame-

nées, un style quelquefois léger, quelquefois lourd, des plaisanteries fines, des gravelures, des mots heureux, des trivialités, une musique fraîche, des ariettes déplacées.

Les costumes et les décorations étoient soignés; *Bosquier-Gavaudan* et *Saint-Légé* ont fort bien joué; les citoyennes *Quemain* et *Remi* ne méritent pas moins des éloges; mais le citoyen *Thomassin* ne savait pas son rôle.

On a nommé le citoyen *Seguier* comme auteur des paroles, et le citoyen *Kalbrenner* comme auteur de la musique.

C'est le citoyen *Kalbrenner* qui a composé celle d'*Olympie*, représentée dernièrement sur le théâtre des Arts.

---

2 Pluviôse.

LES RIGUEURS DU CLOITRE, *Comédie en deux actes et en prose, paroles de....., musique du cit.* BERTON, *membre du Conservatoire.*

Cette pièce est imprimée et fut jouée en 1792, sur le théâtre de l'Opera-Comique National de la rue Favart. Qui ne se rappelle encore avec plaisir le talent qu'y faisait briller la citoyenne *Rose-Renaud*?.....

Nous ignorons les motifs qui ont pu dé-

terminer le citoyen Berton à retirer son ouvrage du théâtre Italien, pour le porter à celui de la rue Martin ; mais nous aurions voulu qu'il s'assurât d'avance des moyens d'exécution et qu'il ne l'exposât point à une espèce de défaveur par le peu d'ensemble avec lequel il nous a paru être joué. La musique des *Rigueurs du Cloître* est, sans contredit, une des plus belles du citoyen Berton, rien de plus original que le chœur :

Ah quel scandale abominable !
Quel deshonneur pour le couvent !

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

2 Pluviôse.

LA PETITE MAISON DE PROSERPINE, ou *Pluton Comédien sans le savoir, Pièce épisodique en un acte, mêlée de chants.*

Encore une production de l'auteur de *Madame Angot !*.....

Succès moins brillant, scènes longues et rebattues, quelques jolis traits, plan calqué sur celui de l'*Intendant Comédien*, de *On fait ce qu'on peut, etc....* Le même personnage joue tour-à-tour les rôles d'un Procureur, d'un Auteur, de

Jeannot, d'un Abbé et d'un Ivrogne. La musique du citoyen *Leblanc*, sans être désagréable, nuit à l'ouvrage, nous invitons le citoyen *Maillot* à ne plus mettre de *musique* dans les pièces épisodiques.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

4 Pluviôse.

ARLEQUIN DOGE DE VENISE; *Parade en un acte, mêlée de Vaudevilles.*

Titre piquant, aussi la salle étoit-elle *bien garnie.*

Couplet d'annonce.

AIR *du Vaudeville de la petite Métromanie.*

ON a vu que le titulaire
De cette haute dignité,
Aux Français n'ayant pas su plaire,
Par eux fut bientôt culbuté.
Mais Arlequin, qui le remplace,
Craint le même sort aujourd'hui,
Si, pour lui conserver sa *place*,
Vos mains ne lui servent d'appui.

Ce couplet, quoique très-peu saillant, a été demandé *bis*; augure favorable!... L'auteur ne devoit-il pas au moins se croire assuré de l'indulgence du public?... Poursuivons.

Analyse.

Le Doge de Venise s'enfuit à l'approche des francais, et le peuple qui aime *Arlequin* le nomme à sa place ; *Scapin* annonce ce changement au chancelier, en lui disant :

Tous nos sujets sont désunis,
. . . . . .
. . . . . .
Par vingt couleurs de leurs avis
On peut juger la différence . . . . .
Or Arlequin, par ses habits,
Méritait la préférence.

Arlequin arrive avec sa suite, et ordonne à *Scapin* de lui faire servir bientôt à dîner ; sa dignité ne lui conviendra qu'autant qu'il pourra à son aise,

Dormir, manger et boire,

sans se mettre en peine des affaires de l'état. Sur ces entrefaites paraît *Gilles*, ami d'Arlequin, et son ancien camarade de théâtre. Arlequin l'embrasse et lui fait part de sa bonne fortune, ajoutant qu'il va épouser la *Mer Adriatique*.

» Eh quoi ! repond Gilles, vous allez faire infidélité à votre Colombine ?

— Il le faut bien, pour conserver mon emploi. — (Ici une longue scène et une infinité de jeux de mots) ; Gilles entend

que la *Mère* Adriatique est une femme bien riche.... Une *maman* comme il en voudrait aussi trouver une..... etc....

Le reste de la pièce roule sur ce *calembourg*.

Colombine revient de Bergame, le beau Léandre la suit de près et est enchanté d'apprendre le mariage d'Arlequin, son rival. Reproches de Colombine; Arlequin se justifie, en expliquant enfin l'usage auquel les doges sont obligés de se soumettre. Tout s'apprête pour la cérémonie..... Hélas !..... On vient annoncer au même instant que les français sont aux portes de la ville; consternation générale; les sénateurs, le peuple, prennent la fuite; mais comme il faut ordinairement un vaudeville à la fin d'une pièce, Arlequin, Scapin, Colombine et Gilles, demeurent seuls pour chanter chacun leur couplet.

Soin inutile !!!....

Les murmures et les sifflets couvrent les voix, et la..... *toile* tombe.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES, *Rue de Bondi.*

4 Pluviôse.

Est-ce *tromper le public* que de lui annoncer comme *nouveauté* une pièce déjà traînée sur deux théâtres : si c'est *tromper le public*, le public a été *trompé* en allant voir la *première* représentation du *Phénix* ou l'*Isle des Vieilles*, pantomime-féerie en quatre actes, et qui n'était que la *première* de la *reprise*.

Cet ouvrage, du citoyen *Cuvelier*, est imprimé, nous n'en donnerons pas l'analyse. Joué, il y a dix-huit mois sur le théâtre de la Cité, il attira peu de monde, et l'administration se vit forcée de le rayer du répertoire ; en attirera-t-il davantage à la rue de Bondi ? C'est ce que nous n'assurerons pas.

Nous croyons devoir inviter la citoyenne *Bolzé*, qui annonce du talent pour les soubrettes, à s'en tenir à la comédie, il faut *de grands moyens* pour la pantomime où tout est outré, et, pour la pantomime, la citoyenne *Bolzé* n'a pas de grands moyens

Le *Phénix* est monté avec soin, et le citoyen *Delorge* y fait preuve de talent, sur-tout au quatrième acte.

THÉATRE DE LA CITÉ

ET DE LA PANTOMIME-NATIONALE.

4 Pluviôse.

LES IRLANDAIS UNIS, *Comédie en deux et en prose, à spectacle.*

L'auteur de *Pierre-le-Grand*, le citoyen *Bouilli*, vient de cueillir de nouveaux lauriers sur la scène *Pantomimo-Lyri-Comique* de la Cité.

Les *Irlandais-Unis* ont réussi, et peuvent tenir une place à côté du *Tombeau de Turenne.*

Voici l'analyse de cette pièce, dont le sujet n'est pas très-neuf à la vérité, *quoiqu'habillé à l'irlandaise*, mais qui fera long-tems honneur aux sentimens du citoyen Bouilli par le patriotisme et la douce morale qui y règnent.

Williams et Edouard ont été arrêtés, comme premiers partisans de l'affranchissement de leur pays, et traduit dans les prisons de Kildare, avec plusieurs Irlandais-Unis. James, fils de Williams, rassemble un grand nombre d'*opprimés* et se met à leur tête, décidé à tout entreprendre pour arracher son père à la captivité. Clarice le suit, la jeune Clarice qui

aime Edouard veut aussi délivrer son amant, ou partager son sort. Ils partent, attaquent la ville, en chassent les anglais, pènètrent dans la prison, vengent Williams, et tuent le commandant du fort au moment où celui-ci allait se défaire lui-même de son prisonnier.

James retrouve un père, Clarice un amant, les détenus leur liberté; tout le monde s'embrasse, tout le monde est content, et les spectateurs se promettent de revenir.

Du charme dans les détails, de la conduite dans les scènes, de l'énergie dans le style; voilà ce qui caractérise cet ouvrage, et qui lui vaudra de longs applaudissemens.

THÉATRE DES AMIS DES ARTS, *Rue Martin.*

5 Pluviôse.

LA PRÉVOYANCE EN DÉFAUT, *Comédie en un acte et en vaudevilles.*

C'est une *longue* bluette, dont le sujet est si médiocre que nous n'en parlerons pas. Comment nommer le *long* silence des spectateurs pendant sa représentation? La toile baissée, quelques-uns

sont sortis, comme d'une profonde rêverie, et ont demandé l'auteur.

Le rideau s'est levé et le citoyen Dessaux est venu dire : citoyens, *cette petite bagatelle* est du citoyen Dumas, qui a joué dans la *pièce* le rôle d'*Arlequin.*

Le citoyen Dumas a paru et a reçu les applaudissemens de deux cents personnes *au moins*, que la seconde représentation de *l'Auberge Allemande* et *la Petite Bagatelle* avaient attirées.

Nota : Depuis son ouverture du 30 nivôse dernier, le théâtre de la rue Martin a donné quatre nouveautés. La première, *les Amans Siciliens* ou les *Apparences Trompeuses*, comédie en deux actes. — Chûte complette. —Et, selon *les apparences*, on n'en fera plus mention.

La deuxième —*Le Tuteur Original*, (succès), est du citoyen *Joigny*.

La troisième. — *L'Auberge Allemande*, est du citoyen *Chazel*,

La quatrième. — *La prévoyance en défaut*, est du citoyen *Dumas.*

Tous trois acteurs du théâtre Martin.

Pauvres auteurs !.... Qu'allez vous devenir ?.... Voilà tous les acteurs *auteurs*... Faites-vous donc *acteurs*.... C'est le seul moyen d'être joué..... *Et d'avoir de bonnes recettes !*.....

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

7 Pluviôse.

LES DEUX JOURNALISTES, ou *Erreur n'est pas compte, Comédie en un acte et en vaudevilles.*

On lit dans le numéro 22 du journal des théâtres, article : Théâtre Français de la République.

L'Homme à bonnes Fortunes, joué hier sur ce théâtre, a fait briller de nouveau les grands talens des citoyens FLEURY, DAZINCOURT, *et des citoyennes* DEVIENNE, MARS, *etc.... L'ensemble de cette pièce a fait le plus grand plaisir ; et l'on y a vu cette tradition de l'ancienne scène française que, n'en déplaise à certain critique, il est toujours bon de conserver.*

Il se trouve le lendemain que l'*Homme à bonnes Fortunes* n'avoit point été joué, et qu'on avait donné en place le *Bourru Bienfaisant.*

C'est cette erreur que le citoyen *Le Pan* n'a pas manqué de relever dans son numéro du 2 nivôse ; c'est cette erreur que les citoyens *Léger* et *Chazet* viennent encore de rappeller au public, et

qui fait tout le sujet de leur petite pièce des *Deux Journalistes*, représentée avec quelques succès.

On y trouve des couplets dignes de l'*auteur d'un Moment.*

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE

NATIONAL, RUE FAVART.

8 Pluviôse.

LE RÊVE, *Opéra-comique en un acte.*

PERSONNAGES.

EMILIE, jeune veuve.— la cit. *Jenny-Bouvier.*
LISETTE, sa suivante.— la cit. *Saint-Aubin.*
COURVAL, aspirant à la main d'Emilie.— le citoyen *Solié.*
MELCOURT, neveu de Courval.— la cit. *Carline-Nivelon.*
PASQUIN, valet de Courval. — le citoyen *Moreau.*

La scène se passe à Tours.

Emilie a promis sa main à Courval, par estime autant que par reconnaissance, mais la reconnaissance..... n'est pas de l'amour. Courval a le double d'âge d'Emilie ; Melcourt n'a que dix-huit ans ; il est bienfait, il a de l'esprit, de la vivacité, et de l'amour. — L'adroite Li-

sette a soin d'étaler toutes ses qualités aux yeux de sa maîtresse, qui ne les a déjà que trop reconnues... Malheureusement!... Comment taire ?... Comment se dégager avec Courval qui arrive de Bordeaux et réclame ses droits. Emilie se résigne et fait le sacrifice de sa tendresse, elle se retire d'un air affligé. Courval est enchanté pourtant ; mais son valet Pasquin, qui l'avait devancé et dont Lisette *a cherché à ébranler la fidélité*, apprend à son maître qu'il a un rival, et que ce rival est son neveu. Courval entre dans un cabinet, sous prétexte de s'y reposer. Pendant ce tems, Melcourt et Emilie ont un vif entretien ; Melcourt, sans y réfléchir davantage, propose à la jeune veuve de l'enlever. — Refus d'abord. — On faiblit. — On presse..... On cède. — Les amans veulent sortir ; du bruit se fait entendre ; Lisette et Pasquin s'écrient que Courval va paraître, et conseillent à Melcourt de se cacher. — Où ?... — Derrière un rideau. — Il s'y cache ; l'oncle s'avance..... Pasquin le trouve changé, et lui demande s'il n'aurait pas fait quelque mauvais rêve.

(Il est essentiel de savoir que Courval a la manie d'interprêter tous les rêves qu'il fait.)

— Oui, sans doute. — Je viens d'en

faire un..... Et il raconte ce qui s'est passé dans la scène précédente ; tout le monde est étonné. — Il continue, tire le rideau et y trouve Melcourt immobile, interdit et confus. On s'attend à quelqu'éclat. —Pas du tout. — Courval, toujours avec le même sang froid, après avoir cependant reproché à son neveu ses inconséquences, dit qu'il a rêvé aussi qu'il pardonnait aux jeunes amans, et qu'il les unissait. — En même tems il les unit. — Ce dénouement a quelque ressemblance avec celui de l'*Opéra Comique.*

Quoiqu'il en soit, cet ouvrage, le premier d'un jeune homme, annonce les plus heureuses dispositions ; le rôle de Lisette est très-bien fait, celui de Pasquin n'est pas aussi neuf ; mais on est dédommagé par le caractère de Courval, qui se soutient à merveille. Le style est léger ; quelques longueurs nuisent aux premières scènes ; la poésie en général n'est point soignée : on en peut juger par le commencement du rondeau :

Le pauvre *jeune homme !*
Ah qu'il *va* souffrir !
J'ai l'ame si *bonne*
Qu'il *va* m'attendrir !

et celui-ci que chante Melcourt :

De l'hymen sans plus réfléchir

Je prétends connaître le temple,
Mon oncle commence à *l'ouvrir*,
Puis-je suivre un meilleur exemple ?

On a fait répéter le couplet de la fin, que Lisette adresse au public.

Hier, dans un songe, l'auteur
Étoit au milieu du parterre ;
Il entendoit de maint censeur
La critique juste et sévère.
Il attendoit son jugement,
Ç'en est fait, l'ouvrage s'achève..,...
Alors il s'éveille en tremblant :
C'est à vous d'expliquer son rêve.

La musique est jolie ; tous les morceaux cependant ne sont pas aussi agréables ; on a beaucoup applaudi l'ouverture ; l'air : *Doux charme de la reconnoissance*, et le *duo* d'Emilie avec Lisette.

Les auteurs ont été demandés à grands cris, et le citoyen Solié est venu nommer le citoyen *Etienne* pour le poëme ; et Gresnick pour la musique.

VARIÉTÉS.

L'ANGLAIS W.... établi depuis 40 ans à Sèves, vient d'expirer.... Il dirigeait une riche pépinière, et cultivait en paix ses champs. — A l'instant de sa mort, sa fille resta deux heures en faiblesse sur le sein de son respectable père, liée par les derniers mouvemens de l'amour paternel, et par des bras roidis dont on ne put la dégager qu'avec effort.... Elle s'occupa toute la journée des déclarations, des devoirs qu'exige l'état civil, sans qu'elle laissât voir l'altération de ses esprits.... Le corps du bon vieillard fut déposé dans un bosquet qu'il fréquentait de préférence. Des fleurs dont il avait pressé le développement, belles comme les fleurs du printems, furent transplantées sur sa tombe couverte de bourgeons que sa fille avait cueillis à la sommité des sapins, des mélèses et des pruniers de la pépinière; elle passa la nuit entière dans ces lugubres et sentimentales occupations, au-milieu des neiges et des glaces du moment, à la clarté brillante de la lune.... — A la pointe

du jour, on trouva le corps de la jeune et pieuse fille de W.... étendu sur les rameaux, les fleurs et le verglas qui couvraient le corps de son père.... On essaie de la ranimer.... Elle n'était plus.

— On lit dans le *Voyage de Paul Lucas au Levant*, un passage assez curieux dans les circonstances actuelles. Etant allé voir un Cadi, il admira la beauté de sa maison, qui était très-ornée ; mais il lui témoigna son étonnement qu'elle ne fût bâtie qu'en terre, et comme il lui en demandait la cause : « Nous avons, dit le Cadi, une prophétie qui nous menace que les Francs seront un jour maîtres de tout le pays des Musulmans ; cela étant, ils se logeraient dans la maison que j'aurais fait bâtir ; ils y mangeraient du cochon et la profaneraient ; ils s'en feront, s'ils veulent. Aussi bien, les nôtres ne dureront pas tant. » Ainsi parlait le bon Cadi de Balbec, en 1699, il y a précisément un siècle. Cet homme avait de la prudence.

— Il y a eu à Amsterdam, un jour de la dernière décade de nivôse, un brouillard si épais qu'on fut obligé d'allumer de grands feux, et que ceux qui marchaient dans les rues, ne pouvaient

le faire sans être munis de lanternes, pour ne pas s'égarer, et tomber dans les canaux. Plusieurs personnes cependant se sont noyées.

— Ces jours derniers, la citoyenne Arnoult fit une visite à la citoyenne Dumesnil. La célèbre actrice de l'Opéra, en prenant les mains de la fameuse actrice du théâtre Français, lui dit :

« Quel plaisir j'ai à vous embrasser, je vois *Mérope*, *Phèdre*, *Sémiramis !*... A propos de *Sémiramis*, répondit la citoyenne Dumesnil, j'ai eu une idée... il m'en vient quelquefois de si folles ! Je voulais écrire à Buonaparte. — Pourquoi donc ? — Comment ! est-ce que ce petit garçon-là ne s'avise pas de faire carillon dans mes Etats ? Je voulois l'engager à me laisser régner en paix. Cela ne sera pas long. » (Elle a 86 ans.)

Voilà un trait qui fait assurément l'éloge de l'ingénieuse gaieté de la citoyenne Dumesnil ; mais lira-t-on, sans être pénétré de respect pour son auteur, la lettre qu'elle vient d'écrire à un de ses amis, qui lui demandait des anecdotes contre Mademoiselle Clairon, pendant si long-temps sa rivale ?

« Je suis bien sensible à l'intérêt que vous et mes respectables amis prennent dans ce moment aux atrocités que la

citoyenne Clairon décoche contre moi. Il y a 50 ans qu'elle s'exerce à ce jeu, qui, quelquefois, m'a fait répandre des larmes. Je suis revenue de cette faiblesse, et n'étant plus en rivalité, je me flattais qu'elle m'oublierait, comme je me suis appliquée à oublier tout ce qu'elle a fait contre moi. Vous me demandez des anecdotes contre elle ; je m'en garderai bien, cela sentirait la vengeance ; elle n'a jamais trouvé place dans mon cœur : il adopte un sentiment moins pénible. Si ses mensonges sur moi peuvent ajouter un prix à tous ceux dont son livre est rempli, et lui procurer un débit avantageux, j'aurai contribué à son bonheur ; c'est satisfaisant pour ma façon de penser. Je ne m'occupe plus que du plaisir d'avoir encore des amis auxquels je voue reconnaissance pour la vie. »

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Tableaux des principaux peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ; et les découvertes des capitaines Cook, Lapérouse, Wilson, *etc. etc.* — Représentés avec leurs figures caractéristiques, d'après leurs variétés physiques, chacun dans son costume, et peints avec les couleurs qui leur sont usitées.

—Chacun de ces cinq tableaux est accompagné d'un livre d'explication, qui rend compte des mœurs, coutumes, usages, religions, et commerce de chaque peuple, par *Jacques Grasset-Saint-Sauveur*, ancien vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant. A Paris, chez *l'auteur*, rue Coq-Héron, maison de France, derrière la Poste aux lettres; et à Bordeaux, chez la citoyenne *Saint-Sauveur*, sous le péristile de la grande Comédie.

L'auteur a eu en vue l'instruction de la jeunesse; et, outre l'éloge que l'on doit à une pareille intention, il faut aussi rendre justice à son idée, qui est extrêmement ingénieuse. Il a eu l'art de réunir dans cinq grands tableaux les principaux peuples de chaque partie du monde, avec leurs traits caractéristiques et leurs costumes. Ces hommes des differens coins de l'univers, nés sous différens climats, sont réunis, et présentent, sous un même point, l'immense famille du genre humain. L'enfant que l'on veut instruire n'a besoin que de regarder; il voit le Lapon raccourci au milieu de ses glaces; le Calmouk nomade, dont les traits sont si éloignés des idées que nous nous formons de la beauté; cette vue suffit, il saura toute sa vie ce que sont ces deux peuples, après avoir lu la description jointe à ces tableaux. L'auteur, jaloux de se convaincre de la bonté de son procédé, en a fait l'essai sur un enfant de neuf ans, qui a appris en quarante jours par cœur l'histoire de chacun des peuples qui composent le tableau de l'Asie.

Ces cinq tableaux, dessinés et gravés par les meilleurs artistes, peuvent embellir les cabinets et les plus beaux salons. Le volume d'explication forme un *in*-4° fort gros, et d'une justification extraordinairement grande. Chaque peuple numéroté sur le tableau, renvoye à l'historique qui le concerne. Cet historique a été disposé de la manière la plus commode pour aider la mémoire et amuser l'esprit; c'est d'abord la situation, le climat et la description géographique du pays; ensuite les mœurs, le caractère, la figure, le commerce, les mariages, les funérailles, etc. de ce peuple; et enfin son costume habituel.

Sans doute on sera bien aise de retrouver dans cet ouvrage les principales découvertes de *Cook*, *Laperouse*, *Wilson*, dont *les voyages* ne peuvent être à la portée de tout le monde.

Cet ouvrage, qui est entièrement terminé, coûte, les

cinq tableaux *en noir*, 72 francs, et enluminés avec le plus grand soin, 120 francs.

Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse Egypte; divisé en trois volumes, contenant environ 330 planches gravées d'après les dessins et sous la direction du cit. *Cassas*; l'un des artistes employés par l'auteur du *Voyage de la Grèce*.

Prix de chaque livraison, 30 francs; épreuves avant la lettre, 45 francs. On souscrit à Paris, chez l'auteur (le cit. *Cassas*), rue de Seine, n°. 46, faub. Germain, division de l'Unité; et chez les principaux libraires de l'Europe.

On vient de faire paraître la *troisième livraison* de cet intéressant ouvrage, le plus volumineux et le plus important peut-être qui ait paru en France. Elle contient:

1°. L'élévation géométrale du tombeau de Zacharie, situé dans la vallée de Josaphat, et taillé dans le roc.

2°. L'élévation géométrale du tombeau d'Absalon, situé dans la vallée de Josaphat, et taillé dans le roc.

3°. L'état actuel dudit tombeau d'Absalon, avec le costume sous lequel l'artiste déguisé a pu prendre à loisir les mesures du monument.

4°. L'élévation géométrale de la retraite des apôtres, monument situé dans la vallée de Josaphat, et taillé dans le roc.

5°. L'état actuel dudit monument, dont on ne peut approcher sans gravir les rochers.

6°. Les ruines d'un arc de triomphe à Palmire; développement des débris de cet arc de triomphe, qui termine la grande galerie.

Ce troisième cahier ne peut qu'augmenter la bonne opinion que les deux premiers ont dû inspirer aux savans, aux artistes et aux amateurs eux-mêmes.

L'Amitié, poëme, par *Mathieu Duboucher*. Brochure de 24 pages, grand *in*-4°. papier vélin. De l'imprimerie de *Pinard* père et fils, impr.-libr. à Bordeaux. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste. Paris, *Villier*, rue des Mathurins, n°. 396.

ROMANS NOUVEAUX.

Calixta de Pormenthall, anecdote helvétique; par *Rosny*. Vol. *in*-18, fig. Prix, 75 cent., et 1 fr. par la poste. Paris, *Pigoreau*, libr. place Germain-l'Auxerr.

Azalais et le *Gentil Aimar*, histoire provençale, traduite d'un ancien manuscrit provençal, avec cette épigraphe :

Adreitement cal cambiar de cansou
Embe las gens, lou lioc é la sazou.

Trois vol. *in*-12, ornés de jolies figures. Prix 5 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port.

Anzoletta et Zadoski, roman traduit de l'anglais, de l'auteur de *Georgina*. Deux vol. *in*-12, ornés de très-jolies figures. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces deux romans se trouvent chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n°. 16.

Voilà comme on aime ; par le cit. D***. vol. *in*-12 de 330 pages, avec fig. Prix, 2 fr. et 2 fr. 75 cent. franc de port. Paris, au *Bureau* de la *Bibliothèque des Romans*, rue André-des-Arts, n°. 46.

Félix, ou *les Aventures d'un jeune officier*, avec cette épigraphe :

Dans ce cahos d'un monde séducteur,
Tout est spectacle, et chacun est acteur.

BERNARD. *Art d'aimer.*

Deux volumes *in*-12, ornés de jolies figures. Prix 3 fr., et 4 fr. par la poste, Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Lepetit*, libraire, quai des Augustins.

Emilie et Alphonse, ou *Danger de se livrer à ses premières impressions*. Par l'auteur d'*Adèle de Sénange*. Trois vol. *in*-12. (An 7). Prix, 4 fr. 50 cent. et 5 fr. 75 cent. par la poste. Le même, sur carré vélin superfin satiné, tiré à 25 exemplaires seulement, 24 fr. Paris, *Charles Pougens*, impr.-libr., rue Thomas-du-Louvre, n°. 246.

Les quatre Aventures, recueillies par *Le Suire*, professeur de législation à l'école centrale de Moulins. Quatre vol. *in*-12, jol. fig. (An 7). Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste. Paris, *Louis*, libraire, rue Severin, n°. 110.

La pauvre Rentière ; par *H. Lemaire*, auteur de *Virginie Bellemont*, avec cette épigraphe :

Dieu créa le malheur pour immortaliser la vertu.

Vol. *in*-18, fig. Prix, 60 cent., et 75 cent. franc de port. Paris, *Louis*, libraire, rue Severin.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 Pluviôse, an 7.

POÉSIES.

DIALOGUE.

Avec tant de vîtesse où portez-vous vos pas?
Un moment, s'il vous plaît. — Eh ! ne m'arrêtez pas.
— Un manuscrit !.... Voyons. — Il n'est pas nécessaire.
De grace, laissez-moi, je cours chez mon libraire.
— J'entends, vous lui portez quelqu'ouvrage nouveau,
Un recueil de *bons* vers, comme en fait B.....
Comédie, opéra ? — Non, c'est bien autre chose ;
Pour cette fois Cléon, je me borne à la prose ;
Pégaze a déserté ce séjour plein d'ennui,
Ma Muse monte en croupe et galope avec lui.
Je viens de composer un roman..... une histoire.....
— De ces choses enfin qu'on aura peine à croire.
Fort bien. De leurs tombeaux vous rappelez les morts,
Vous prenez des milliers de châteaux et de forts.
Ici vous renversez les plus hautes montagnes,
Et là vous inondez de superbes campagnes ;
Bref ! l'amour vous conduit, de même qu'*Arlequin*,
Vous volez en un jour de Paris à Pekin.
Vous êtes possédé de la rage d'écrire,

Je le vois, cher Damis, mais voudra-t-on vous lire ?
Que d'ennuyeux ont dit ce que vous dites-là !
C'est tomber, croyez-moi, de Carybde en Sylla.
Vous ne répondez point, l'avis ne vous plaît guère,
Pardon, j'ai le malheur d'être un peu trop sincère;
Composez des romans, écrivez, faites mieux,
Allez modestement les prôner en tous lieux ;
Ruinez sans pitié votre pauvre libraire ;
Si vous n'êtes Michel (1), Scarron, ou bien Voltaire,
De tous côtés bientôt vous entendrez ces cris :
La montagne en travail enfante une souris.

S***

LA ROSE COQUETTE,

FABLE.

Être belle et coquette, on dit que c'est tout un :
Je le croirais assez, car la coquetterie
Des fleurs et du beau sexe est le faible commun.
Des fleurs !..... Plus d'un lecteur à ce mot se récrie.
Pour le beau sexe l'on sait bien
Que c'est un point incontestable,
Et personne n'en dira rien.
Mais les fleurs !..... Pourquoi pas ? Puisque dans une fable
On peut les faire agir, parler, moraliser,
On peut bien de même, je pense,
Sans scrupule, leur supposer
Le sentiment de leur propre existence.

La douce haleine du Printems
Avait, un beau matin, entr'ouvert une rose
Qui laissait admirer mille charmes naissans.

---

(1) *Cervantes.*

Aussi, dès qu'elle fût éclose,
Tous les papillons d'alentour
Lui vinrent, à l'envi, présenter leurs hommages,
Et les zéphirs les plus volages
Se fixèrent enfin pour lui faire la cour.
Par un manège adroit, la belle,
Sans trop ouvertement rejeter leur amour,
(Car elle désirait conserver autour d'elle
Cette foule d'adorateurs)
Ne les payait qu'en espérance,
Promettait et jamais n'accordait les faveurs
Que méritait tant de persévérance.
Las à la fin de ses rigueurs,
Zéphirs et papillons volent, à tire d'aîle,
Faire agréer à d'autres fleurs
Le tribut passager de leur flamme infidèle.
Notre rose, mais un peu tard,
Se repentit de sa conduite :
Elle eut beau prodiguer les ressources de l'art,
Pour les retenir dans leur fuite,
Faire de vains sermens, tour à tour employer
De la séduction le perfide langage,
Ou ce petit ton minaudier
Qu'en pareil cas on met si souvent en usage,
Ce moyen ne réussit pas.
Aucun d'eux ne revint, et la belle orgueilleuse,
Dont le tems moissonna les fragiles appas,
Le soir se trouva fort heureuse
Qu'un limaçon daignât venir
Ramper sur sa tige flétrie.

Des dédains affectés de la coquetterie,
C'est ainsi qu'amour sait punir.

DUPUTEL *de Rouen.*

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Mercure* (de France); celui de l'Énigme est *Mercure ;* celui du Logogriphe est *Mercure.*

CHARADE

QUI N'EN EST PAS UNE.

A ÉMILIE.

Mon premier est commode et vaste,
Il vous plaira, venez le voir;
Mon second est un vrai boudoir,
Mon tout répond à votre faste;
Puissai-je vous y recevoir !

ÉNIGME.

Voyez quelle bizarrerie !
Du bien, du mal je suis l'auteur.
Je suis un principe de vie,
Je suis un fléau destructeur.
C'est dans l'hiver qu'on me courtise,
C'est dans l'été que l'on me fuit,
Je brille dans les yeux de Lise,
Je m'éteins lorsqu'elle est au lit.

LOGOGRIPHE.

Qui me fait n'est pas toujours bête!
J'y vois double en perdant ma tête.

MÉLANGES.

CLÉMENCE.

(SUITE.)

TOURVEL ne manquait jamais d'être à ses fenêtres au moment où Clémence, le regard baissé, avançait légèrement dans la rue ; il la conduisait des yeux jusqu'à la petite allée où elle disparaissait. Bientôt elle entra sérieusement dans le projet de ses plaisirs. Il avait de l'or à donner ; cela suffisait. Il connaissait assez le cœur humain pour savoir que la vertu est faible dans l'infortune. Ses jouissances lui apprenaient, chaque jour, que les plaisirs de la richesse ne naissent que des besoins de la misère même, et que le vice trouve souvent son aliment au sein de l'indigence. Jeune encore, assez bien partagé de la nature, et sur-tout très-présomptueux, il crut d'abord pouvoir toucher le cœur de Clémence ; il essaya d'attirer sur lui son attention ; vaine tentative ! il ne fut pas même apperçu. Il eut recours à d'autres moyens : peu lui importait quel sentiment animait ses

jouissances. On lui avait rapporté quelle était la situation de celle qu'il voulait corrompre ; c'était sur cette situation qu'il fondait toute son espérance, et la vile complaisance qui flatte le vice opulent, par intérêt, ne manqua pas de lui faire voir de la facilité dans les obstacles mêmes, et de lui présenter, sous le jour riant du plaisir, le crime qu'il méditait. Il pouvait changer le sort de cette famille infortunée, et c'était, sans doute, beaucoup que de la tirer de sa misère. Il ne se dissimula pas cependant qu'il fallait marcher à pas lents pour marcher avec un espoir plus sûr : il faut arracher la vertu des cœurs avant que de leur faire aimer les avantages du vice.

Une femme du voisinage de Clémence vint chez elle ; elle savait que cette jeune personne travaillait en linge, elle lui apportait de l'ouvrage. Quand elle revint le chercher, elle trouva tout fait au mieux, c'était le travail même d'une fée. Bientôt elle lui dit qu'elle connaissait les meilleures maisons, et qu'elle lui procurerait de l'occupation pour toute l'année. Clémence la remercia avec ce ton modeste et reconnaissant, qui annonçait en même tems l'éducation qu'elle avait reçue, et le besoin qu'elle avait

de faire quelque gain pour soutenir sa malheureuse mère. Quelques jours après on revint. Mademoiselle, lui dit-on, je vous ai trouvé de l'occupation pour long-tems, et dans une maison où l'on ne regarde guère au prix. Dites quel jour vous pourrez venir.... Je ne puis travailler qu'auprès de ma mère, s'empressa d'interrompre Clémence : mes soins lui sont trop nécessaires pour que je puisse les discontinuer. — Mais, Mademoiselle, vous ne sortirez point de la rue. — Madame, ce serait dans la maison même, je ne pourrais y aller.

Ce moyen n'ayant pu réussir, on en tenta d'autres qui n'eurent pas un meilleur succès. Clémence ne se défiait de rien ; mais elle était prudente, et sa mère lui avait inspiré cette réserve, si utile à une jeune personne, que tous les pièges entourent, et qui a autant besoin d'une réputation intacte que de la vertu qui la donne.

Tourvel, lassé de tant de précautions qui lui semblaient ridicules, avec une petite fille qui avait besoin de vivre, en vint au fait ; il fit faire des propositions, adroitement ménagées cependant. Clémence, qui, pour la première fois, entendait ce langage, en eut horreur. Tremblante et demi-morte de

frayeur, elle vint se réfugier auprès de sa mère. Dans la triste situation où elle la voyait, elle n'osa lui faire part de ce qui se passait, elle craignit de lui donner un surcroît d'affliction. Elle eut tort, elle se priva d'un puissant appui contre la séduction, et des conseils que son inexpérience lui rendait absolument nécessaires ; à son âge, on n'a pas encore le droit de se fier à soi-même. Chaque jour elle éprouva de nouvelles tentatives de la part de Tourvel. Il osa même lui parler lorsqu'elle regagnait son humble demeure ; elle ne l'écouta point, son silence fut aussi noble que méprisant. Loin de se rebuter, il ne reçut que de nouveaux desirs, et mit plus d'ardeur à consommer son dessein odieux. Sa vanité offensée changea en une espèce de vengeance ce qui n'avait d'abord été que l'objet des desirs d'un libertin : il jura la perte de Clémence. Il connaissait le faible des femmes, et crut mieux réussir en jetant un appât à la coquetterie, ce sentiment que la beauté la plus modeste ne sait pas toujours maîtriser ; il fit briller ses richesses aux yeux de Clémence qui ne les vit jamais. Si la vertu lui eût manqué, l'amour seul qu'elle portait à Valcour l'eût encore retenue sur le bord

du précipice. Elle relisait les lettres du plus tendre amant, et n'attendait plus le bonheur que de sa présence. Elle se disait, avec une espèce d'orgueil : je serai digne de lui, et son amour même le rendra heureux.

La fortune n'était cependant point encore lasse de la persécuter; elle voulait l'accabler. Il y a des êtres qui ne semblent respirer que pour être abreuvés de toutes les amertumes : l'existence n'a été pour eux qu'un présent funeste, et la mort un bienfait. Madame de Germond devint plus malade; bientôt elle ne quitta plus son lit. Clémence veillait sans cesse auprès d'elle; mais quelque courage qu'elle eût, elle fut obligée de prendre quelqu'un pour l'aider dans ce pénible soin.

Dans le même tems, le travail qui faisait toute sa ressource, lui manqua; les besoins devenaient de jour en jour plus pressans, et la maladie de sa mère plus exigeante. Elle se défit de tous ses habillemens sans en parler; paya les médecins, la garde-malade, et, autant qu'elle le pût, sa mère ne manqua de rien; elle ne laissa pas même deviner le profond chagrin qui l'accablait. Quand elle approchait du lit de madame de Germond, elle ne paraissait affligée que de la voir

souffrir. Les dernières ressources étaient épuisées, cependant : Clémence était au désespoir. Elle n'avait pas une connaissance, et l'humanité qu'on implore est si froide et souvent si barbare ! Oh ! si j'étais seule ! s'écriait-elle ; je saurais mourir ; mais ma mère !... Il faut vivre, et la vie m'échappe !

Elle écrivit à Valcour : il y avait longtems qu'elle n'avait reçu de ses lettres. Il ne répondit point. — Qu'est-il devenu ? La mort l'a-t-elle frappé ? Clémence se trouva accablée, anéantie. — O Dieu ! que je meure ! Je ne puis plus vivre. La présence seule de sa mère l'attachait encore à la terre.

Enfin, il ne lui restait plus rien. Le nécessaire manquait, la garde murmurait, les médecins ne revenaient plus, et madame de Germond allait plus mal. Clémence promenait avec désespoir ses yeux autour d'elle. — Ah, grand Dieu ! Que dois-je faire ! — Elle comptait ses heures ; rien ne venait à son secours : point d'amis, point de lettres. Y avait-il une situation plus affreuse que la sienne ?

L'infâme corrupteur ne l'avait point perdu de vue ; il faut néanmoins dire, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ignorait tout ce qu'avait d'affreux l'état de Clémence. Il fit renouveler ses propo-

sitions : l'infortunée sentit son cœur se soulever d'une horreur inexprimable. O quels monstres ! s'écria-t-elle. Tous les maux que peut supporter l'humanité étaient dans son cœur. L'idée horrible de la dernière misère la poursuivait, ne lui laissait aucun repos, aucun répit ; l'idée plus horrible encore de sa mère gissante au lit de la mort, la troublait, l'épouvantait ; ce n'était plus la douleur, c'était le désespoir et les furies qui l'accompagnent. Il faut que je meure ! s'écriait-elle, avec un sourd gémissement, lorsqu'elle se trouvait dans la solitude ; il faut que je meure !.. Mais ma mère !.....

Qu'il est affreux, le moment où l'homme se trouve tout-à-coup abandonné de ses semblables, en proie aux horreurs du besoin, sans ressource et sans espoir. L'ame se soulève, le cœur se gonfle de poison, le courage n'est plus que de la férocité.... Il faut périr ! Celui qui se trouve seul dans cette terrible crise, où la nature a horreur d'elle-même, peut songer au funeste remède ; il peut sortir de ces villes, où l'opulence trouve des plaisirs, et l'humanité des malheurs, et aller expirer au pied d'un arbre solitaire, peut-être en maudissant ses semblables ; il peut leur dire : vous verrez mon cadavre, vous apprendrez mon histoire, et vous n'en pro-

fiterez point. Mais l'ame sensible que le désespoir pousse hors des limites de ce monde, et que l'hymen, l'amour, la tendresse y retiennent, quelle est sa situation?.... Non! l'enfer, le cœur du parricide n'en donnent pas même une idée! et ce sont pourtant les peines de la vertu! Ame de l'homme! tu es immortelle! Oui, tu es immortelle, ou la création n'est qu'une monstruosité, et Dieu n'existe pas!

Clémence ne pouvait plus tenir nulle part. Elle fuyait le lit de sa mère, la solitude, la fenêtre, qui pouvait terminer ses maux; elle aurait voulu fuir l'image effrayante qui restait sans cesse devant ses yeux.

Qu'ai-je fait au ciel! osaît-elle dire quelquefois. Elle regardait ceux qui passaient à ses côtés; elle cherchait une figure qui annonçât un cœur sensible, une personne aux pieds de laquelle elle put se jeter. Non! Non! se disait-elle ensuite, ils ne m'entendraient pas! Ils ne m'entendraient pas!..... Attendons encore. Valcour écrira peut-être..... Mais qu'est-il devenu?..... Il n'écrit point..... Il faut mourir!....

Ma chère fille, disait sa mère d'une voix affaiblie, je n'ai donc plus rien? Quel coup portent ces mots! Clémence

marche avec égarement dans la chambre, elle revient au lit, prend la main de sa mère, y appuie fortement son front, sans pouvoir la mouiller d'une seule larme, et après un moment d'un silence terrible, elle prononçe ces mots : il n'y a plus rien !..... Non, ma mère! Elle reste immobile un autre moment, et ajoute : vous aurez ce qu'il vous faut, cependant.... Oui, vous l'aurez.

Ses yeux étaient sombres, ses traits altérés : on eut cru qu'elle était calme. Sa mère, effrayée, la questionna. Rappelée à elle, elle répondit : je suis bien fatiguée ; pardonnez-moi, ma mère, si je ne veille point cette nuit auprès de vous. — Repose toi, ma fille, reprit madame de Germond ; je me trouve un peu mieux, la garde me suffira. Clémence s'empressa de sortir. Oui, j'en aurai le courage, répétait-elle, en s'éloignant. Qu'importe ce que l'on pensera de moi! Je saurai mourir ensuite, et j'aurais auvé ma mère. Elle éloignait les idées qui auraient pû la détourner du dessein qu'elle venait de former ; elle étouffait le sentiment de son cœur.

La nuit alors commençait à tomber, elle se trouvait dans la rue. L'infame corruptrice qui avait déja fait plusieurs tentatives inutiles se trouva à sa ren-

contre ; c'était elle que l'infortunée cherchait ; le courage fut cependant sur le point de lui manquer à cette vue ; elle fit un effort sur elle-même, elle resta en sa présence. Etonnée de ce mouvement, l'artificieuse créature adoucit ses traits et la salua, puis elle vint avec douceur à son but. Si vous saviez combien il vous aime, disait-elle ! Vous ne consentirez donc jamais à son bonheur? Vous rejetterez donc la fortune qui se présente à vous ? .... J'ai peu de tems à moi, interrompit Clémence, d'un air troublé, et cependant avec une assurance qui n'annonçait que plus précisément une espèce d'aliénation d'esprit ; je consens à tout, conduisez-moi.... conduisez-moi, car je ne sais où je vais.... Non, je ne le sais.

Transportée de joie à ces mots inattendus, la corruptrice lui prend le bras et la conduit. Clémence éprouvait alors cette sensation pénible qu'éprouve une personne qui tombe dans un profond abîme ; sa tête était perdue, elle fermait les yeux avec force, comme lorsque nous voyons venir sur nous le coup qui doit nous donner la mort. Bientôt elle se vit devant la maison de Tourvel : elle tressaillit d'horreur. Elle se laissait toujours conduire cependant. Un escalier

est monté, un corridor est passé. Est-ce un songe? disait l'infortunée en elle-même. Une porte s'ouvre; c'est celle d'une pièce richement meublée. Clémence se jette dans un fauteuil. Laissez-moi, dit-elle à sa conductrice, laissez-moi. Celle-ci crut qu'il ne s'agissait que d'un mouvement de pudeur. Elle lui répondit à voix basse : je vous laisse, mon enfant ; dans deux minutes vous verrez à vos genoux l'amant le plus tendre. Elle sortit. Clémence ne l'avait point entendu. Accablée, anéantie, le cœur serré par les angoisses de la mort même, elle aurait voulu suspendre toute fonctions à ses sens, elle contraignait jusqu'à sa respiration. Un instant après elle s'apperçut qu'elle était seule. Deux flambeaux brûlaient sur la cheminée, devant une superbe glace de Venise ; un canapé aussi riche qu'élégant occupait un des coins de la chambre ; le silence régnait dans son enceinte, et n'était troublé que par le mouvement d'une pendule travaillée avec un goût exquis ; des tableaux voluptueux décoraient cet appartement.

Clémence porta un regard autour d'elle. Qu'ai-je fait ? se dit-elle, où suis-je venue? ô ma mère ! ô ma mère! qu'ai-je fait? .... Un sourd gémissement

termina ces mots échappés de sa bouche. L'idée de Valcour s'offrit subitement à son esprit ; et dans quel lieu ! ô malheureuse ! s'écria-t-elle, qu'as-tu fait ?... Fuyons ! oh, fuyons ! elle ne le put. Quelqu'un s'approchait de la porte, elle l'entendit. L'épouvante s'empara de son ame, une convulsion horrible ébranla tout son corps ; elle retomba dans le fauteuil. Que ne puis-je mourir ! s'écria-t-elle d'une voix étouffée.

(La suite au numéro prochain.)

DE LA BASSE CLASSE *du peuple de Naples, et principalement des* LAZARONI.

DANS les circonstances actuelles, on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici quelques traits du peuple de Naples, et sur-tout de ces *Lazaroni*, que le gouvernement napolitain a cru pouvoir opposer à nos troupes victorieuses. Sans chercher à faire un tableau nouveau, nous nous contenterons de faire une esquisse de celui que le cit. *de Saint-Non*, a peint dans son superbe ouvrage du *Voyage pittoresque en Italie.*

« Le soin le plus cher de la populace de Naples, ce qui décide les mouvemens qu'elle se donne, c'est l'espoir de parvenir au bonheur suprême de se reposer et de ne rien faire. Tous les moyens lui paraissent bons, s'ils lui offrent l'aspect de ce souverain bien. Friponne, sans être intéressée, elle ne cherche à vous escroquer, qu'afin de pouvoir plus long-tems être dispensée de travailler; ce qui fait que, sans avarice et sans gourmandise, tout son entretien ne roule que sur le manger et l'argent.....

» Il est bien difficile de définir la jalousie du peuple, et de l'accorder avec la manière dissolue de vivre, qui y est presque générale. Les maris soupçonnent leurs femmes d'infidélité, sans trop chercher à vérifier leurs soupçons : ils voient leurs femmes parées du produit de leur libertinage sans s'en offenser. Mais comme si la jalousie était une maladie innée, dont ils cherchent envain à se guérir, il leur en prend quelquefois des accès, dont les effets sont aussi violens que funestes..... Ils aiment plus qu'ils ne sont attachés; ils caressent plus qu'ils n'aiment; leurs expressions sont tendres et vives; mais l'abus qu'ils en font les refroidit.....»

» Quant au costume des napolitains, il est très-varié, et tout ce qu'on en peut

dire, c'est qu'il est pour les femmes assez souvent avantageux et pittoresque; ordinairement chargé de divers ajustemens en or, comme réseaux, broderies, avec une quantité de chaînes à chapelets d'or, dont elles ornent les étoffes avec lesquelles elles s'habillent et qui sont volontiers des velours ou des damas de couleurs très-vives. Les hommes se parent, les jours de fêtes, de la fripperie des *galas* de la cour; ce qui, avec le reste de l'ajustement, qui n'y répond point, produit l'effet le plus singulier.....

» L'habillement des *Lazaroni*, de ces hommes qui composent la dernière classe du peuple, consiste en une grande culotte et en une chemise de grosse toile. Ils ajoutent à cela, pour l'hiver, une capuche de grosse laine brune, pluchée en dedans, qui les couvre depuis le dessus de la tête jusqu'à la ceinture. Ces gens sur lesquels on fait tant de contes, et que l'on rend si redoutables, ne sont autre chose que nos porte-faix, mais en plus grand nombre et plus grossiers, peut-être encore; vivant de peu, et ne voulant rien faire, dès qu'ils ont gagné de quoi vivre trois jours. Aussi, n'est-ce pas par avidité, mais par paresse, qu'ils vous demandent beaucoup pour un petit service; et aussi poltrons qu'insolens, ils sont prêts

à tomber aux genoux de celui qu'ils viennent de menacer ».

« On a fait monter à quarante mille, le nombre des *Lazaroni* à Naples. *Mazaniello*, leur a donné une grande célébrité ; et la sédition où il les a porté a dû, pendant un tems, les faire croire redoutables ; mais quand on observe que cette révolution n'a duré que huit jours ; qu'elle était la suite d'un mécontentement général, et sous un vice-roi étranger ; on ne trouvera plus dans ces *Lazaroni*, qu'une populace ameutée, qu'un gouvernement faible et despote devait rendre la plus forte, ainsi qu'il en arriverait dans toute autre grande ville..... »

Cette sédition eut pour cause les gabelles et les impositions sur toutes sortes de denrées. Le mécontentement croissait, l'orage allait éclater. Un jeune pêcheur de vingt-quatre ans, né à *Amalfi*, donna le premier signal, et devint le chef de cette insurrection célèbre à Naples. Cet homme né avec un caractère hardi, et avec une sorte d'éloquence grossière, qui n'est pas rare dans ces contrées, parmi les gens de cet état, réduit à la misère et la tête encore échauffée par le mécontentement général, résolut de périr, ou de faire supprimer les gabelles et les impositions.

Ses succès furent étonnans ; tout le peuple fut à ses ordres ; mais bientôt l'orgueil lui fit perdre le sens et le duc d'Arcos, vice-roi, qui avoit déjà tenté de le faire assassiner, acheva de le rendre fou, en faisant verser une drogue, propre à cet objet, dans son verre. Au bout de huit jours, il fut assassiné ; et le même peuple qui l'avait vu un instant comme un Dieu sauveur, apprit cet évènement avec une insensibilité qui le caractérise. Ce peuple est excessivement bruyant, mais léger, indolent par caractère ; il n'est ni vindicatif, ni susceptible de suivre un long projet de vengeance ; peu de chose le soulève, et peu de chose le calme.

Ses plaisirs peignent ses mœurs. Sa religion, mal entendue, grossière, et qui serait sacrilège, si elle n'avait pas l'ignorance pour excuse, produit une partie de ses spectacles. Ses pélerinages et ses fêtes de *Madone*, sont ses plus chers amusemens, après le *carnaval* et le *pillage de la Cocagne.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OPHIS, *Tragédie de* Lemercier.

(SECOND EXTRAIT.)

LE troisième acte s'ouvre par les obsèques d'*Ophis*.

Tholus accompagne la pompe funèbre ; le remords est déjà dans son cœur. *O mon frère !* s'écrie-t-il.

AMOSTRIS.

Quel nom échappe à votre bouche !
Vous soupirez, seigneur, et ce titre vous touche.
. . . . . .
Le voilà ce héros ! Qu'est-ce ? une ombre, une cendre,
Dans les lieux souterrains, il est prêt à descendre ;
Vaste enceinte où son corps peut à peine être mis
Près des rois ses ayeux, dans la poudre endormis :
Tant leurs rangs sont pressés, tant s'échappent nos heures,
Et tant la mort se hâte à remplir ses demeures !
Mais non ; ces mêmes rois, par le tems remplacés,
A leurs froids successeurs, cèdent leurs lits glacés ;

Tout périt : leurs parfums, leurs vêtemens funèbres,
Et leurs os en poussière, épars dans les ténèbres.
Que dis-je ?..... Ah ! du héros expiré sous nos yeux,
L'ame arrive immortelle au tribunal des Dieux.
Là, des pâles humains qu'ils jugent en silence,
Tous les jours sont pesés dans la même balance ;
Là, de ces saintes lois, qu'elle osait violer ;
L'impiété s'étonne et commence à trembler ;
Et là, s'il eût été lâchement homicide,
Tyran dénaturé, frère ou fils parricide.....

THOLUS.

O justice !

USBAL.

Pontife, ah ! respectez l'effroi
Que d'un cœur attristé.....

AMOSTRIS.

Vil esclave, tais-toi.

Naïs arrive ; on la laisse seule près du lit funèbre de son époux. Elle exprime ses regrets ; mais ce n'est point dans ce genre que l'auteur réussit le mieux. Son style alors devient ampoulé, ce n'est plus qu'une déclamation qui n'est point naturelle. S'il veut être tendre, il devient presque fade, il faut l'avouer. Que peut-on dire de ces vers ?

O mânes ! accueillez une plaintive épouse !

Morts heureux, c'est de vous que je deviens
jalouse ;
Vous possédez Ophis . . . . . .
Pyramide! Ouvre-moi tes abîmes obscurs.....
Désespérée, errante, et seule sous ces murs,
Puis-je voir son palais, son *lit* et *leur veuvage*,
Sans *mourir* dans *les pleurs qui baignent mon visage!*

C'est ainsi qu'on se plaindrait peut-être dans un opéra, où la nature n'est jamais comptée pour rien.—Bientôt *Ophis* revient. — Etonnement, joie de *Naïs*.

Cher époux!
Entends-moi, presse-moi, ne m'abandonne pas.....
Achève sur mon sein de respirer la vie.

Amostris paraît, apprend aux époux qui l'ignorent ce qui s'est passé, ce qu'il a fait lui-même. Mais *Ophis* ne peut se montrer, il le fait cacher dans le séjour des morts :

O Créops! Ouvre lui ta profonde retraite!

Au quatrième acte, *Ophis* a parcouru les *redoutables lieux* où reposent les corps embaumés des rois d'Egypte.

D'âge en âge rangés leur foule est répandue
Dans un noir labyrinthe, une route *perdue*,
De leur aspect hideux nous afflige toujours,
Dans la confuse erreur de ses mille détours.

Les yeux ouverts, debout, sous ces voûtes humides,
Un triste diadême orne leurs fronts livides
Que d'une lampe au loin éclaire la pâleur.
Je me sentais saisi d'une sainte terreur,
Lorsque j'envisageais, à sa clarté tranquille,
Ce grand sénat de rois, muet, froid, immobile;
On croit pourtant les voir, spectres silencieux,
Respirer; et la mort paraît vivante aux yeux.

Ce spectacle du néant des choses humaines, a frappé l'esprit d'*Ophis*, il renonce aux grandeurs, à l'empire, il lui suffit d'être heureux avec son épouse.

Laissons régner Tholus, et n'ayons pour vengeurs,
Que le tems et les Dieux et ses remords rongeurs.

C'est à cette scène philosophique et fortement écrite, mais froide au théâtre, que succède une des plus belles scènes qu'on ait vue. *Tholus*, dévoré par les remords, descend seul dans les tombeaux; son frère se retire dans les ténèbres; l'assassin, qui se croit seul, laisse entendre la voix de son cœur; *Ophis* connaît le meurtrier de son père. *Tholus* tombe évanoui au pied du tombeau. *Ophis* va enfin venger *Créops*. En ce moment le coupable croit avoir entendu

une

une voix ; dans sa terreur, il la croit sortie des tombeaux.

O mânes de mon frère !
Est-ce vous ? Ah ! Suspends ta fatale colère....
(Il se met à genoux.)
Vois, vois mon désespoir, mes larmes, mon effroi.
Le sort de l'homicide est-il connu de toi !.....
. . . . . Assassin ! *Meurtrier !*
Veut-il vivre ? Ses jours prolongent son supplice ;
Veut-il mourir ? Il craint l'éternelle justice.
(Ophis lève le fer.)
Ah ! Puisse mon aspect toujours épouvanter
Quiconque lève un bras prêt à s'ensanglanter.

Ophis recule avec effroi et s'écrie :

Crains les Dieux !..... Toi qui frappas mon père !
Jamais ! Jamais Ophis n'égorgera son frère !

(Il rentre dans les tombeaux.)

Tholus, frappé de terreur, croit avoir vu le spectre d'*Ophis ;* et lorsqu'*Usbal* paraît, il lui crie deux fois :

Crains les Dieux, toi qui frappas mon père !

Jamais on n'a peint le remords avec des couleurs aussi fortes et un pinceau aussi ferme. Bientôt *Tholus* dévoile le mystère ; et son caractère reprenant le dessus, il veut franchir l'enceinte des tombeaux pour plonger, lui-même, le

poignard dans le cœur de son frère ; la crainte le retient, et il remet le soin de ce nouveau crime à *Usbal*. Cet *Usbal*, au cinquième acte, a tombé sous les coups d'*Ophis*, qu'il voulait assassiner. Le peuple a tout appris, et se déclare pour *Ophis*. *Tholus* est vaincu. Son frère, toujours généreux, se contente d'avoir prévenu ses crimes. Il lui pardonne, et ne veut point monter sur le trône, dans la crainte d'être obligé de verser le sang innocent, en cherchant à punir le coupable. *Vis*, dit-il à *Tholus*. Celui-ci ne veut point d'un *pardon qui l'outrage*, et se tue.

Tel est cet ouvrage où, au milieu des fautes mêmes, on trouve des traits qui excitent l'admiration, et décèlent le génie. Nous avouerons cependant que le citoyen *Lemercier*, qui semble avoir hérité de cette manière pompeuse, noble et fière de *Corneille*, a aussi quelque chose de son incorrection ; et il ne lui reste point l'excuse de *Corneille*, qui créait son genre, et donnait de la majesté à une langue qui n'était point encore formée ; que peut-on dire du second de ces deux vers ?

Tholus, un glaive en main, l'œil ardent de
colère,

Sort, et se *noye au sang dont il* rougit la terre.

Dit-on se *noyer au sang?* Les inversions, qui, souvent, donnent de la grace et du nombre au vers, sont peut-être trop fréquentes sous la plume de notre poète. Celle-ci est elle bien bonne?

Nos *traits* volent dans l'air, de leur sang *altérés.*

Et dans ces vers où *Tholus* rappelle la jalousie qu'il éprouva en voyant son amour rejeté par *Naïs*, peut-on laisser passer :

Le repos, un moment, fermait-il ma paupière,
Soudain, à mon rival mes songes *embrâsés*,
Prodiguait ses *appas* à mon lit *refusés.*

A mon lit refusés ne blesse pas seulement l'oreille, mais répugne encore à l'imagination qui n'aime point ces tableaux. L'auteur, dans la chaleur de la composition, n'a-t-il pas laissé aller son ame à trop d'enthousiasme? N'a-t-il pas, quoi qu'en vers superbes, trop souvent invoqué le Soleil, Isis, et les mânes de *Créops?* Ce n'est qu'une question que nous faisons; et après avoir mis le doigt sur quelques taches de ce beau tableau, nous n'en déposons pas moins, avec plaisir, le tribut de notre admiration devant l'auteur qui nous donne l'espoir de voir renaître les beaux jours du théâtre. B*.

CŒLINA, *roman en 6 volumes, par le C.* Ducray-Duminil.

(SECOND EXTRAIT.)

OR, le phantôme dit donc, en se jetant aux pieds de Cœlina : *Ange du ciel ! c'est vous que j'attends depuis dix années.* Et ce phantôme était Isoline-Truguelin, la femme du baron des Echellettes, la mère de Cœlina ! Depuis dix ans elle est dans ces souterrains, à peine fermés, sans savoir en sortir ; depuis dix ans elle y fait un bruit terrible, on l'entend sans que personne ait la curiosité d'y descendre, pas même *Francisque*, qui, depuis deux ou trois ans, habite la chaumière où se trouve la fatale trappe ; enfin, depuis plusieurs années, elle n'a d'autre nourriture que les œufs d'une aigle, qui ne manque point de les lui apporter chaque jour dans une vieille tour qui n'a point de comble : il fallait trouver de quoi vivre pour attendre dix ans dans ces noirs caveaux. C'était un séjour bien terrible, que ces souterrains ! qu'on s'imagine donc que c'était le lieu où le féroce

Truguelin venait déposer les cadavres de ses victimes : il y avait déjà enterré une de ses femmes, un de ses fils ; il y avait renfermé sa sœur Isoline, pour une raison que nous allons dire ; ce Truguelin était enfin un homme épouvantable, qui avait épousé les deux sœurs à-la-fois, qui, au besoin, à l'exemple de la *Barbe-Bleue*, tuait sa femme pour en prendre une autre.

Sortis des souterrains, Isoline, Cœlina, et Michau, s'acheminent vers l'hospice de Sainte-Silfride, où l'on jouit du droit entier de franchise. Frère Ange, qui est un fort honnête homme, qui n'a point de préjugés, et qui parle de l'amour dans ses sermons, frère Ange, les reçoit avec humanité, et les invite à assister au convoi de la sœur Amélina, la pauvre Amélina, que Marcan, qui tient de famille, a épousée et renvoyée au moment même qu'il recherchait Cœlina. Amélina aimait auparavant Prosper, qui est venu mourir de douleur à Sainte-Silfride ; c'est dans le tombeau de son amant qu'on la dépose, dans ce tombeau, où chaque jour on entendait une musique céleste, mais une musique bien *sérieuse*, et non pas pour rire, comme dans les *Mystères d'Udolphe ;* les choses même se passent si *naturellement* que

Prosper, mort depuis je ne sais combien de tems, ouvre les yeux, lorsque l'on place son amante auprès de lui ; c'est le *philosophe* frère Ange, qui, gravement, l'assure dans l'oraison funèbre qu'il prononce, et l'auteur qui ne veut point être en reste du frère Ange, a bien soin de nous apprendre dans une note, fort grave aussi, qu'*il est de ces événemens surnaturels, que des gens*, DIGNES DE FOI, *affirment dans la société.*

Nos fugitifs restent quelques jours à Sainte-Silfride, et c'est au moment où ils vont partir qu'ils reconnaissent dans un homme *voilé*, qui va prononcer ses vœux, par désespoir d'amour, précisément comme *Comminges*, c'est dans cet homme, dis-je, qu'ils reconnaissent Stéphany, que Marcan n'avait pas tout-à-fait tué. Cœlina a heureusement, comme l'amante d'*Arsène*, le tems de faire un grand cri qui empêche Stéphany de prononcer le fatal *oui*. Enfin les deux amans sont réunis. Depuis cette époque, l'histoire coule rapidement : on n'a plus que deux volumes à lire. Tout le monde se rassemble chez le docteur Andrevon. On a mis les archers après les trousses de Truguelin et de Marcan ; ce dernier se tue, l'autre veut

s'évader, et finit par s'empoisonner, pour ne point se laisser prendre.

Tout va assez bien; il n'y a plus que les préjugés de cet *irritable* Dufour qui empêchent le mariage des deux amans: il ne veut point pour son fils de l'*enfant de l'adultère*. Mais rassurons-nous, ce n'est que l'*enfant du mystère*, mystère bien étonnant à la vérité. Francisque Humber a écrit ses mémoires. Il se trouve être le fils du plus jeune des trois frères Dufour, Flonsel, qui ne manqua pas d'aventures pour sa part; il se trouve même que M. Dufour l'a élevé jusqu'à seize ans, il ne l'a pas reconnu; mais le malheur l'a tant changé, ce pauvre Francisque! des circonstances l'ont séparé de son oncle et de son bienfaiteur. Il revenait le trouver à Sallenche, lorsque l'aventure la plus étrange lui arriva, un jour qu'il s'amusait à dessiner des points-de-vue: quatre hommes *masqués* se saisissent de lui, le font monter dans une voiture, lui bandent les yeux, et le remettent dans un appartement superbe où on lui défait son bandeau, où il soupe un peu plus qu'il ne faut, et d'où on le fait passer dans un joli boudoir où il trouve une femme charmante, à qui il faut faire un enfant: il lui en fait un; et on le remène par cent

détours à-peu-près chez lui. Voilà l'amour qui s'empare de son cœur, et sa tête qui s'exalte. Il veut revoir l'aimable inconnue, il le veut absolument, et, à force de recherches, il parvient à savoir que cette belle personne est Isoline, femme du baron des Echellettes, qui est trop vieux pour espérer d'avoir un héritier. Toute cette aventure mystérieuse était l'ouvrage de l'*inventif* Truguelin. Le baron en épousant Isoline n'avait pas jugé à propos de donner toute sa fortune à la femme qu'il laisserait veuve, mais seulement une rente ; Truguelin qui voyait, avec une peine intéressée, cet héritage prêt à passer aux Dufour, veut absolument que sa sœur ait un enfant, pour que tous les biens de son mari lui restent ; or, pour en avoir un, il faut un autre homme que le mari, et c'est sur Francisque que le sort tomba, comme sur un étranger qui devait jouir de cette bonne fortune passagère et quitter le pays pour toujours, ce qui assurait le secret. Isoline ne se trouvait guère disposée à se prêter à cet étrange artifice ; mais il fallut obéir à son frère aîné Truguelin. Tel était le *mystère* de la naissance de Cœlina. Nous avons dit que Francisque avait fait baptiser l'enfant sous son nom ;

cette circonstance qui est, peut-être, aussi étrange que les autres, détruisit toutes les peines et les beaux projets de Truguelin. Aussi quel acharnement ne mit-il pas à persécuter ce trop sensible amant! il fut puni enfin, et Francisque, pour légitimer la naissance de Cœlina, se hâte d'épouser Isoline; il meurt ensuite de la révolution que lui a fait éprouver la vue inattendue d'Isoline, qu'il croyait morte depuis si long-tems. Ceci me fait penser que je dois dire que c'était pour mieux assurer son secret que Truguelin avait fait passer sa sœur pour morte, l'inconséquence des amans, sages cependant, mais trop passionnés, le força à ce dernier crime, et s'il ne donna point là mort à Francisqne, ce ne fut pas sa faute, il y avait pensé. Cœlina fut unie à Stéphany à l'autel où Francisque, mourant, reçut la foi d'Isoline.

Tel est l'apperçu du plan de ce roman, où les aventures laissent à peine au lecteur le tems de respirer. Après un aussi long article, nous nous dispenserons de parler de la *manière* du citoyen Ducray : elle est assez connue ; et cet ouvrage est digne de tous ceux qu'il a donnés ; digne, sur-tout, d'être mis à côté de VICTOR. Nous invitons seulement l'auteur à mieux ménager les

grandes aventures de ses héros ; car il ne s'agit pas seulement d'étonner le lecteur, il faut encore arranger les évènemens de manière qu'il soit persuadé que les choses devaient nécessairement être ainsi. Les grandes aventures sont fort faciles à imaginer ; mais le grand art est de les disposer : dans ce genre, les *Mystères d'Udolphe* sont, jusqu'à présent, le premier ouvrage, et je n'ai pas vu qu'aucun français ait encore fait une copie passable de ce modèle anglais. S'il est une chose qui doit principalement engager à lire cet ouvrage, ce sont les descriptions des glaciers et des sites des Alpes : il est facile de voir que le citoyen Ducray a lu soigneusement les relations de ceux qui ont voyagé dans ces contrées ; son roman dispensera presque d'avoir recours aux livres originaux ; et n'a-t-on pas atteint le but quand on peut instruire en amusant ? P*.

LES DINERS DU VAUDEVILLE,

Numéro de Nivôse.

CE joli recueil est trop connu, pour que nos éloges puissent rien ajouter à sa réputation ; c'est toujours un bouquet charmant, où les fleurs sont plus ou moins

brillantes ; nous ne pouvons résister à la tentation d'en voler une : nous ne choisissons pas, c'est la première.

LE MOIS DE NIVOSE,

PAR LE C. DESCHAMPS.

AIR : *Femmes voulez-vous éprouver.*

O *Nivôse!* reçois mes vers ;
Grace à toi, jadis au collège,
Entre mille plaisirs divers,
Je faisais ma boule de neige.
A faire la sienne aujourd'hui,
Maint heureux croit que tout l'invite ;
Il l'amasse avec plus d'ennui,
Souvent elle fond aussi vîte.

DE ce mois les soirs sont charmans !
Les bergers y font, en familles,
Quelque longue histoire aux mamans,
Et quelque petit conte aux filles ;
Mais, plus d'une triste, tout bas,
Ainsi que l'oiseau pris au piège,
Songe qu'elle a, dans un faux pas,
Perdu son sabot sur la neige.

QUEL bruit m'interrompt, doucement ?
Est-ce Emma qui, tremblante et lasse,
Des neiges fait, à son amant,

Franchir l'indiscrète surface ?
Non, Paris n'a pas ces dangers :
La neige, en peu de tems, s'efface,
Et les amans sont si légers,
Qu'ils laissent encor moins de trace.

Le bruit redouble.... Eh! mes amis,
C'est feu Janvier qui me visite ;
L'intérêt se croit tout permis,
Et l'intérêt le ressuscite :
Je dis à ce visiteur-là,
Trop peu digne de ma colère :
« Je suis rentier, l'on me paiera :
« Repassez en Vendémiaire. »

LA VALLÉE DE MONTMORENCY, ou Jean-Jacques Rousseau dans son hermitage, *Opéra comique en trois actes et en prose, mélé de Vaudevilles ; par les citoyens* Piis, Barré, Radet et Desfontaines, *représenté, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le* 23 *prairial de l'an* 6. Prix. 1 fr. 50 c., *avec* 14 *airs notés. — Paris, chez le Libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malthe ; et à son imprimerie, rue des Droits de l'homme, n°.* 44.

CETTE pièce a pour elle le double

avantage d'être écrite avec esprit, et de rappeler l'illustre *Rousseau*. Comme son caractère est bien peint dans la scène où il vient trouver les jeunes amans qui ont coutume de l'attendre sous un cerisier! Il ne les trouve point; le gazon cependant est jonché de fleurs effeuillées. — » Ah! ah! dit-il, mes jeunes pourvoyeurs ne sont pas venus; cela m'étonne..... Cependant l'herbe est foulée... des feuilles sont éparses autour de cet arbre.... on a cueilli des cerises..... Oh! oh! des fleurs éparpillées.... Ils sont venus. Mais ces fleurs, à quel jeu les a-t-on effeuillées? Est-ce en disputant? est-ce en batifolant?.... Je crains que ce ne soit en disputant. Il faut si peu de chose entre amoureux. »

AIR : *Vaudeville du Printems.*

Un rien aura mis en colère
Ce couple si bien assorti,
Et de cette petite guerre
Les pauvres fleurs auront pâti.
Pour les gagner d'une minute,
Que n'ai-je pris par ce sentier!
J'aurais prévenu la dispute,
Et le bouquet serait entier.

Il a vingt ans, elle en a seize.
A cet âge, communément,

Querelle aussi prompte s'appaise
Par un prompt raccommodement.
Légère amante, amant volage!
Revenez sous le cérisier,
Pour compléter un paysage,
Qui, sans vous deux, n'est pas entier,

Les auteurs ont conduit leur pièce de manière à faire connaître les principes, en même-tems, que le caractère du philosophe de la nature. Une jeune mère vient rendre visite à la nourrice de son fils : cet enfant, qui ne la voit qu'une fois par an, ne veut jamais la reconnoître ; c'est à celle qui lui donne son lait, qu'il accorde la tendresse d'un fils ; la mère qui a un bon cœur, mais un esprit frivole, s'en étonne, et jure que la nature est *incroyable*.

Rousseau lui dit :

AIR : *Daignez m'épargner le reste.*

Et vous voulez que sur vos pas,
Ce fils, presqu'oublié, s'élance!
Qu'a-t-il reçu de vous, hélas!
Autre chose que l'existence?
De votre lait, entre vos bras,
Vous deviez nourrir son enfance.
La mère qui ne remplit pas

Cette tâche pleine d'appas,
Doit en perdre la récompense. (*bis.*)
La jeune mère est convaincue.

Air : *Vaudeville d'Honorine.*

La coquette sur qui le blâme
Ne tombe, hélas ! que trop facilement,
A souvent, au fond de son ame,
Le germe heureux du plus pur sentiment : *bis*
La vérité, par fois, la touche,
Malgré le préjugé vainqueur :
Le ton frivole est sur sa bouche,
Mais les vertus sont dans son cœur. (*Bis.*)

Vous la voyez dans son ménage,
A son réveil, s'occuper de bienfaits,
Jusqu'à l'heure où, suivant l'usage,
Mille étourdis encensent ses attraits : (*bis*)
Dès qu'à ses yeux leur essain brille,
Son naturel ne dit plus rien :
Laissez-là toujours en famille,
Elle fera toujours du bien. (*Bis.*)

Je ne dirai rien du jeune homme, qui accompagne madame de *Folleville*; ce caractère dépare la pièce : ce n'était point cet homme nul, sot et fat, qu'il fallait à côté du philosophe. L'ami *Ven-*

ture est original ; mais, ce n'est peut-être point celui des *confessions*. Quant a la députation du *vieil Opéra* ; elle rentre dans le sujet. Ce qui doit plaire le plus, dans cette jolie pièce, qui, d'ailleurs, a quelques défauts, ce sont les scènes simples et de *bonhommie*, qui ne sont pas encore aussi nombreuses qu'on le désirerait. Jean-Jacques était l'homme de la nature, il ne faut pas l'oublier ; sa vie était solitaire, ses inclinations douces, *champétres*, s'il nous est permis d'user de cette expression ; et, ce qu'il y a d'épigrammatique, quoique tenant au vaudeville, est peut-être de trop.

BELLES ACTIONS.

Les exemples de vertu font plus d'impression que les leçons qu'on en donne. Les faire connaître, c'est en développer le germe dans les cœurs. C'est à ce titre, citoyens, que je vous transmets, et que je vous invite à publier le trait suivant de piété filiale :

La veuve Locquet languissait sur un lit de douleur et de misère ; elle touchait

au moment de voir toutes ses ressources épuisées, lorsque son fils, âgé de huit ans, s'avisa, pour la secourir, du moyen suivant. La nature lui avait donné de superbes cheveux; plusieurs fois il avait entendu la frivolité lui envier cet ornement pour en faire sa parure. Il court chez un perruquier, met lui-même un prix à ses cheveux, et rapporte à sa mère les 12 francs qu'il en avait obtenus: faible ressource, qui, sans prolonger les jours de cette mère infortunée, ne fit que lui rendre plus amer l'instant qui la sépara d'un fils si cher et si sensible.

Cette belle action a fait retrouver à ce jeune orphelin un père dans un généreux défenseur de la patrie, qui en a augmenté sa famille en l'adoptant.

J'aurais bien desiré pouvoir nommer cet estimable militaire; mais sa modestie s'y étant constamment refusée, je ne puis que vous témoigner mes regrets à cet égard.

AUBRY, *libraire, quai des Augustins*, n°. 42.

— Plusieurs citoyens de la ville d'Agen, réunis, depuis la révolution, sous le titre de société patriotique de la Grande-Horloge, et ne s'occupant

d'autre objet que de celui de se délasser de leurs occupations domestiques, par la lecture des papiers publics, avaient pour concierges, depuis trente ans, un vieillard et une femme septuagénaires. Une mort, presque subite, venait de les enlever au respect que leur méritaient leurs vertus. La société avait besoin de se choisir un nouveau concierge ; elle avait remarqué qu'une jeune fille naturelle, abandonnée des auteurs de ses jours, et domestique des défunts, avait rivalisé de soins, d'égards, de prévenances, avec les propres enfans du ci-devant concierge. Ce dévouement extraordinaire, qui ne pouvait être le fait que de l'ame la plus belle et la plus sensible, intéressa au sort de cette infortunée. Réduite à l'abandon, elle allait être livrée, sans appui, aux orages de la vie. On se proposa de faciliter ses moyens d'existence, en ajoutant un don à ce qu'elle avait pu gagner dans son service. Pour proportionner le secours au besoin, on lui demanda ce qu'elle avait en possession ; elle refusa de répondre : surpris de cette résistance singulière, on la pressa ; et ce ne fut qu'à force de sollicitations, qu'on obtint d'elle cette réponse sublime : *Je n'ai rien.* — Mais qu'avez-vous fait de vos gages?

— *Ils ont servi à nourrir ma mère qui manquait de pain.....*

Transportée d'admiration, la société adopta cette orpheline, la choisit pour sa concierge, et lui promit un établissement.

Plusieurs jeunes gens briguèrent la main de cette fille intéressante ; mais son cœur avait parlé, et celui qu'elle avait choisi fut préféré. La société lui fit un présent de nôces de 600 francs, et se chargea de célébrer son mariage.

Le 20 nivôse, un nombreux cortège accompagna les deux jeunes époux au temple décadaire : sous les auspices de la loi, et en présence des magistrats du peuple, ils unirent leurs communes destinées; ils furent ramenés en triomphe dans le local de la société.

Là, une table de cent couverts réunit, dans un banquet vraiment patriotique, les membres de la société et les amis des deux époux. On assigne à ceux-ci la place d'honneur. Le flambeau nuptial brûlait devant eux ; une couronne de fleurs blanches, symbole de leur innocence, attachée par des rubans tricolors à une guirlande de myrthe, était suspendue sur leur tête..... On venait de faire une libation à la félicité de ce couple intéressant, lorsque d'un gâteau,

figuré en pyramide tronquée, on vit s'échapper, voltiger dans la salle, une troupe de petits oiseaux portant, suspendue à leur cou, une liste de toasts, parmi lesquels on remarqua celui-ci.

« A Catherine Foy ! Puisse-t-elle être aussi fidelle épouse, aussi bonne mère, qu'elle fut fille pieuse, amie zèlée ! »

Immédiatement après, un bal à grand orchestre a été ouvert : tous les citoyens indistinctement y ont été accueillis. Les défenseurs de la République, en particulier, ont trouvé dans les égards et les honnêtetés dont les ont comblés tous les associés, un témoignage non équivoque du respect, de l'admiration et de la reconnaissance qu'inspirent leurs exploits héroïques.

NÉCROLOGIE.

Au citoyen CAILHAVA, *Membre de l'Institut National.*

LA république des Lettres vient de perdre un des hommes qui l'honoraient le plus. Le citoyen *Castihou*, votre ancien et véritable ami, est mort le 18

nivôse, âgé de 80 ans, après une maladie de langueur, qui ne lui a pas ravi, plus d'une heure, son entière et parfaite connaissance. Son extrême bonté lui avait fait des amis innombrables : aussi tout le monde est-il frappé de sa mort, autant que s'il venait de périr à la fleur de son âge : vous qui connaissez son mérite nous vous prions de faire annoncer cette perte.

Vous pourrez ajouter que le Lycée de Toulouse, dont il était le fondateur, lui a rendu les honneurs funèbres, avec une pompe qui a rappelé les beaux jours de la littérature. Après l'oraison funèbre, le fameux Garat a chanté une Romance tendre et mélancolique, et la classe des Arts a exécuté les morceaux de musique les plus convenables à cette douloureuse circonstance.

Signé les Membres du Comité du Lycée de Toulouse.

Genève, 2 pluviôse.

Notre commune a perdu l'un de ses savans les plus illustres. Le citoyen Desaussure est mort ce matin, dans sa cinquante-neuvième année. Il fut le premier et le seul, entre les savans, qui gravit le sommet du Mont-Blanc. L'on

peut attribuer sa longue maladie, et sa mort prématurée, au zèle avec lequel il s'exposa dans ses différens voyages aux Alpes, à toutes les rigueurs du climat de ces montagnes : une fois entr'autres, il passa trois semaines sur le col du géant, couché sur la neige, pour donner, à ses observations, un plus haut degré de perfection et d'exactitude.

Genève lui doit les sociétés des arts et d'histoire naturelle, dont il fut le créateur.

Avant la réunion de Genève à la République française, le directoire exécutif avait déjà témoigné au citoyen Desaussure le desir de l'attirer à Paris. Sa santé l'ayant empêché d'accepter la place de professeur qui lui était offerte, le gouvernement lui accorda une pension dont il a joui jusqu'à sa mort; cette mort a causé un deuil général dans cette commune.

DÉCOUVERTES.

Le directoire par un arrêté, du 29 nivôse, a accordé au citoyen Robert, mécanicien, demeurant à Essonne, département de Seine et Oise, un brevet d'in-

vention, pour quinze années, à l'effet de fabriquer, vendre et débiter, dans toute l'étendue de la république, une machine propre à faire, *sans ouvriers*, du papier d'une grandeur indéfinie. Le citoyen Robert est l'inventeur de cette *machine*.

MODES.

Air : *La Comédie est un Miroir;*
ou : *Aimé de la belle Ninon.*

Le dieu du goût parvint, dit-on,
A fixer, deux jours, l'inconstance;
Et c'est pendant leur union,
Qne la *Mode* naquit en France.
De l'univers qui la cherchait,
Bientôt, elle fit les délices;
Pour sceptre, elle prit un hochet,
Et pour ses décrets des caprices.

Mais la *Mode*, reine d'un jour,
Voit bientôt son nom disparaître,
Et je la compare à l'amour
Qui périt, lorsqu'il vient de naître.
Son trône est toujours chancelant;
Et la fantaisie, indécise,

A Paris, en un seul instant,
L'élève, l'encense et le brise.

Tour-a-tour, par *mode* et par ton,
Notre siècle, riche en lumières,
A prôné Janot, Wasington,
Les Pointus et les Montgolfières,
Le Kain, Jocrisse, Montauciel,
Figaro, le Moine et les Diables,
Le Tartuffe et Cadet Roussel,
Les pantins et les incroyables.

De la *Mode*, prête à passer,
Une autre *Mode* nous délivre;
Le fou prétend la devancer,
De loin, le sage sait la suivre.
Dans plus d'un magasin rival,
De ses lois, on trouve le code;
La *Mode* a même son journal
Qui n'est pas encore à la *mode*.

De tout tems, cent peuples jaloux
Ont pris nos travers, nos usages,
Et lorsqu'ils sont fous, comme nous,
Ils s'imaginent être sages :
Joignons le myrthe à l'olivier,
De l'équité suivons le code,
Et puis, alors, au monde entier,
Si nous pouvons, donnons la *Mode*.

R. Chazet.

TANDIS que nos élégantes changent de robes, de coëffure, et même de cheveux, avec une rapidité qui doit effrayer tous les maris économes; nos élégans gardent volontiers le même costume; toujours les bottes luisantes, le pantalon, etc.; ils n'ont que diminué les bords de leurs chapeaux, et raccourci leurs cheveux; ils ont juré que bientôt on ne verrait que les oreilles à leurs têtes. Je voudrais bien dire comment nos dames s'habillent; mais en vérité, je ne le saurais; il n'y a point de costume à Paris; chacun créé le sien, et chaque femme en a un répertoire, qui demanderait un petit volume d'explication; mais comme notre feuille n'est point un journal de toilette, nous ne parlerons jamais que des innovations singulières, et, sur-tout, de celles qui font ressortir une nuance de mœurs.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

9 Pluviôse.

ROLAND DE MONGLAVE, *drame héroïque, en quatre actes, en prose et à grand spectacle.*

LISIARE, grand prevôt du duc *Milon*, jaloux de la gloire que s'est acquise *Roland de Monglave*, en vainquant les Saxons, forme le projet de se défaire d'un rival qui lui est devenu dangereux, par le crédit dont il jouit à la cour. *Théobalde*, fils du duc, est assassiné : on recherche les auteurs du meurtre ; *Lisiare* parvient à faire planer le soupçon sur la tête de *Roland* ; il l'accuse lui-même ; de faux témoins déposent contre le héros, qui, bientôt, est disgracié et jeté dans les fers.

Un écuyer fidèle le sauve, *Roland* est libre, à qui doit-il ce service ? il l'ignore : mais, fier de sa conscience, il veut aller trouver le duc et se justifier. Sa famille le retient et l'engage à fuir plutôt que de s'exposer à une injuste vengeance. En ce moment il est environné par des soldats que *Lisiare* a mis à sa poursuite, *de Monglave* se défend, mais forcé enfin de céder au nombre, il est désarmé et replongé dans les cachots.

On le condamne à mort, et qui est chargé de l'exécution de son arrêt ? c'est *Lisiare*,

c'est celui même qui l'a suscité. — *Roland* est donc mené au supplice. Un nouvel ordre du duc suspend le coup mortel qui est prêt à le frapper ; il reprend ses chaînes, et deux gardes veillent sur lui. — Le bon écuyer tente une seconde fois de délivrer son maître. Il se déguise en vivandier et parvient, au moyen d'une liqueur soporifique, avec laquelle il endort les sentinelles, à lui rendre la liberté. *Roland* prend la fuite, et, suivi de sa famille, arrive dans un lieu solitaire où il s'apperçoit pourtant qu'il n'est pas encore à l'abri des persécutions de son ennemi. — Des soldats de *Lisiare* paraissent, un d'eux à qui *Roland* a sauvé la vie, reconnaît son libérateur, et lui avoue tous les complots odieux du traître, dont il a, jusqu'ici, exécuté les ordres. — Le barbare *Lisiare*, déjà rongé par le remords, entre dans une grotte voisine pour se reposer des fatigues que ses poursuites semblent lui avoir fait éprouver. C'est dans cet antre enfin qu'il reçoit le prix dû à ses forfaits. — Un ours descend la montagne. — Chassé par les soldats du prevôt, il cherche une retraite dans la grotte qui renferme ce monstre, les soldats tirent sur l'animal, et deviennent eux-mêmes, sans s'en douter, les bourraux de leur maître. — Le même coup frappe l'ours et *Lisiare*..

On se doute bien qu'alors *Roland* regagne l'amitié du duc qui ne tarde pas à être assuré de l'innocence du vainqueur des Saxons.

Cet ouvrage est plutôt un roman qu'un drame, les événemens y sont accumulés les uns par-dessus les autres, il pêche sur-tout par une infinité d'invraisemblances ; la scène du vivandier qui endort les sentinelles, a déjà été mise plusieurs fois au théâtre, et dernière-

ment encore à celui de *Montansier*, dans les *Prisonniers français en Angleterre*.

D'un autre côté, pourtant, il n'est pas sans mérite, les tableaux, peut-être trop multipliés, sont fort bien dessinés, le style est soigné, souvent énergique, le dialogue serré, rapide, et c'est ce qui est essentiel, pour attacher, dans ce genre de productions. On y reconnaît, en un mot, la touche d'un homme qui a déjà compté des succès.

L'auteur vivement demandé a été nommé: c'est le citoyen *Loaisel-Thréogate*, auteur *des Bisarreries de la fortune*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ,

Boulevard du Temple.

---

12 Pluviôse.

La citoyenne veuve *Nicolet* a rompu le pacte qu'elle avait fait avec le citoyen *Ribié*, et vient de r'ouvrir son Théâtre sous son ancienne dénomination :

Le spectacle a commencé par un prologue, intitulé : *Le retour de la Gaieté*, qui n'a fait rire personne, ensuite est venue *la danse de corde*.

— Succès complet. On a demandé *les..... Sauteurs*.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

Ci-devant Montansier.

12 Pluviôse.

ROBERT-LE-BOSSU, *Comédie en un acte et en Vaudevilles.*

(*Le théâtre représente un village : vers le milieu est un puits — qui ne sert à rien —.*)

Trois sœurs ouvrent la scène; *Louise et Charlotte* sont médisantes, et tout en travaillant, s'égayent sur le compte de *Robert*. L'une l'appelle *tout laid*. L'autre *magot*, (c'est charmant !.....) Mais la plus jeune des sœurs, la bonne *Germaine*, prend la défense du Bossu qu'elle aime, et leur répond :

AIR : *Lorsque dans une tour obscure.*
(du Prisonnier.)

Si Robert n'a pas en partage
Tout ce qui peut flatter les yeux,
Il jouit d'un autre avantage,
Qui suffit pour le rendre heureux.
Par son aimable caractère
Il sait effacer sa laideur.....
Le ciel, sans consulter sa mère,
Plaça la beauté dans son cœur.

Louise et Charlotte n'en trouvent pas moins laid *Robert*, qui arrive pour être l'objet de nouvelles railleries. Mais la gaieté n'abandonne pas le *Bossu*; il rit de leurs injures, et se croit

assez dédommagé par la douçeur et l'amitié de *Germaine* qui le console, et lui dit que ses vertus sont préférables à une jolie *tournure*. Mille qualités précieuses embellissent, il est vrai, *Robert* aux yeux de son amante; mais il en est une que l'ame désintéressée de *Germaine* n'a point encore cherché à découvrir. Elle croit *Robert* pauvre, tandis que *Robert* possède vingt mille francs, dont il a confié le dépôt à un honnête paysan, nommé *Delorme*. Sa fortune est un secret qu'il n'a intention de révéler que lorsqu'il aura pu donner une *petite leçon* à celles qui se font si cruellement un jeu de le tourner sans cesse en ridicule. — L'occasion se présente; voici comme il se venge. — *Louise et Charlotte* sont demandées en mariage; les partis qui se proposent conviennent assez; mais ne sont pas riches. *Robert* imagine de se mettre sur les rangs, et, pour se rendre *aimable*, il s'annonce comme propriétaire de 20,000 fr., dont il dotera la femme qui l'épousera. — Ce qu'il a prévu, s'accomplit. — Les prétendus sont congédiés, et lui fêté, caressé, cajolé..... Il feint, un moment, d'être la dupe d'une fausse amitié; mais voyant que la tendresse de *Germaine* en devient allarmée, il se déclare enfin, en présence des deux sœurs, pour cette charmante fille qui l'a aimé, avant de le savoir riche.

— A quelles marques reconnoît-on le succès d'une pièce ? (En vaudevilles.)

— Aux fréquens applaudissemens qu'elle a reçus; aux couplets demandés *bis*; au desir qu'a manifesté le public d'en connaître l'auteur.

— La pièce de *Robert*, a donc obtenu un *bien grand* succès ?..... Et les *Mille et une*

Nouveautés qui paraissent, chaque jour, sur *nos mille et un théâtres*, obtiennent toutes de *bien grands* succès !.....

Eh bien !.... Le dirons-nous avec franchise ?... (Charlatanisme à part.) L'ouvrage *de la citoyenne Montenclos* nous a paru faible. Le style même n'est point digne de la plume de cette auteur, déjà avantageusement connue. Il est plein de trivialités, d'expressions qui ne conviennent qu'au genre poissard, et que *Guillemain* a su, quelquefois, si heureusement employer. Plusieurs couplets sont bien faits; mais c'est toujours la même idée, rendue par d'autres mots, dans une coupe différente de vers; c'est toujours :

Le ciel, sans consulter sa mère,
Plaça la beauté dans son cœur.

Nous serions moins sévères, si la citoyenne *Montenclos* n'avait prouvé, elle-même, par ses productions littéraires, combien elle a de droit à une réputation distinguée; et si notre jugement était capable d'y porter la moindre atteinte. Le but de sa pièce est moral, et ne fera qu'ajouter à l'opinion favorable qu'on a de ses mœurs et de sa délicatesse.

La citoyenne *Caroline* a joué avec beaucoup de candeur et de naïveté le rôle de *Germaine*. Cette jeune actrice fait concevoir tous les jours de plus heureuses espérances. Tous les jours ses progrès augmentent; et bientôt elle réunira, au charme de sa voix, un talent parfait dans la comédie.

Drouville a joué comme un *vrai rustre*; *Amiel*, comme un *bossu*, avec esprit et finesse.

Xavier est prié de mieux savoir son rôle; et la citoyenne *Barroyer*, de rendre le sien, à la manière d'*Alix*, et non avec l'air dur et revêche de *Madame Guillaume*.

13 Pluviôse.

Le citoyen *Corse*, ci-devant régisseur du ci-devant *Théâtre d'Emulation*, a débuté sur celui de *Montansier*, dans le *Bon Valet*, ou *Il était Tems*, comédie en un acte. Cet acteur a quelquefois de l'originalité — C'est à lui seul que le citoyen *Maillot* doit le succès de *Madame Angot.* — On prétend que cette *farce* va être mise au répertoire *des Jocrisse* et des *Cadet-Roussel*..... Il ne manquerait que cela pour ramener le bon goût au Théâtre..... *du Jardin Egalité.*

---

16 Pluviôse.

LA BIBLE A MA TANTE, *Vaudeville en un acte.*

Nous l'avons bien deviné, que le citoyen *Corse*, amènerait avec lui le répertoire des boulevards. *La Bible à ma Tante*, qui a servi à son second débui, a été jouée sur le théâtre d'Emulation. Nous ne donnerons pas l'analyse de cette bleuette qui est *imprimée*, et fait peu d'*impression.* On peut se convaincre, en la lisant, de la nullité des couplets qui pêchent la plupart contre la rime. Nous y avons trouvé des *hiatus*, et rarement de *belles pointes*,

---

THÉATRE DE LA CITÉ

ET DE LA PANTOMIME - NATIONALE.

13 Pluviôse.

LeDamoisel et la Bergerette, pantomime, en trois actes, du citoyen *Cuvellier.* — La pre-

mière représentation de la reprise de cette pièce a attiré assez de monde.

Quelques critiques avaient fait entendre à l'auteur que son second acte n'avait pas trop de *sens commun*, l'auteur y a ajouté un *ballet de foux*, et les critiques se sont mis à la raison.

On a *beaucoup applaudi* un menuet et une gavotte, dansés par deux chevaux de *Franconi*, au troisième acte.

Amateurs de la danse ! ne nous vantez plus les *Vestris*, les *Gardel*, etc.... courez, courez *à la Cité*, c'est-là qu'on trouve le vrai talent.

THÉATRE LYRIQUE

de la rue Feydeau.

---

14 Pluviôse.

LODOISKA, *Opéra en trois actes, paroles du C.* Fillette-Loraux, *Musique de* Chérubini.

La première représentation de la reprise de ce bel ouvrage, n'a pas manqué d'attirer la foule des amateurs, et la musique du célèbre *Chérubini*, de produire le même enthousiasme que dans sa nouveauté; c'est, sur-tout, à la finale du second acte, que l'élan a été général, et que le public, transporté, a prouvé son admiration pour le *vrai beau*. Il faut convenir aussi que c'est, de tous les morceaux, celui dont l'exécution ait été la plus parfaite; les *chœurs* y ont mis un ensemble et une précision rares.

La citoyenne *Augustine Lesage* a joué *Lo-*

doiska, avec cette sensibilité touchante et cette décence, qui la distinguent toujours à la scène ; le citoyen *Lebrun* s'agite, peut-être, un peu trop ; c'est parce que son rôle est fatiguant, qu'il doit se ménager davantage ; ses moyens le serviront mieux, s'il les force moins : nous aurions aussi desiré que le citoyen *Dessaules* eut mis autant d'à-plomb dans son jeu, au troisième acte, qu'il en a montré au second.

Terminerons-nous cet article, sans dire un mot du citoyen *Derubelle*, chargé du rôle que remplissait autrefois le citoyen *Martin* ?

Ce jeune acteur, qui travaille avec zèle ; mérite les plus grands encouragemens : il a joué *Valbell*, avec beaucoup d'aisance, de gaieté ; et le public, par de fréquens applaudissemens, lui a témoigné l'espérance qu'il a de le voir, un jour, marcher *dans les premiers rangs*, sur la scène lyrique.

THÉATRE DES AMIS DES ARTS,

Rue Martin.

---

15 Pluviôse.

Auguste et Marianne, *ou* Les bons Cœurs,

Comédie en un acte et en prose, mélée d'ariettes.

Cette petite pièce qui fut jouée, il y a à-peu-près trois mois, sous le titre des *Epoux de seize ans*, ou *le Berceau*, et qui alors ne réussit point, n'a pas été, cette fois, beaucoup plus heureuse, malgré les *légers* changemens que l'auteur y a fait.

L'administration, en essayant de la remettre

au théâtre, n'aura eu, sans doute, cette complaisance, que pour le compositeur qui en a fait la musique. Il est à regretter, en effet, qu'elle n'ait point été adaptée à un poëme moins froid.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES, *Rue de Bondi.*

18 Pluviôse.

UN TOUR DE ROQUELAURE, *Comédie en un acte et en Vaudevilles.*

Fortcher, suisse et traiteur, à la grille de Versailles; de plus, renommé pour les petits pieds *à la Choisy*, vient prier *Roquelaure* de le faire payer des petits soupers, que sont venus lui commander plusieurs de ses amis; le marquis de *Béchamel*, l'abbé de *Saint-Amand*, et le gros baron d'*Hermenouville*. Il a d'autant plus besoin d'argent, qu'il est sur le point de marier sa fille, et qu'il serait bien aise de l'aïder à monter son ménage. *Roquelaure* promet à *Fortcher* de le servir de son mieux, et, en tenant parole, c'est pour lui une occasion de se venger de ces mêmes amis, qui se permettent des sarcasmes sur le présent que sa femme lui a fait de deux beaux garçons, au bout de cinq mois de mariage; le marquis, l'abbé et le financier paraissent tour-à-tour; *Roquelaure* les laisse railler à leur aise, il se prête de fort bonne grace à la plaisanterie; mais il finit par emprunter, à chacun d'eux séparément, une bourse de cinquante louis, sous prétexte qu'il lui manque cette somme, pour

achever les préparatifs d'un divertissement qu'il doit donner, et auquel il les invite,

Fortcher revient; *Roquelaure* lui remet tout l'argent qu'il a reçu; et le suisse, au comble de la joie, remercie ses trois débiteurs, qui, étonnés d'abord de tant de politesses, s'apperçoivent bientôt, en recevant, des mains même de *Roquelaure*, la quittance du montant de leurs mémoires, qu'ils ont été la dupe de celui aux dépens duquel ils avaient voulu rire.

Voilà le fonds bien *petit* de la *petite* comédie-anecdotique intitulée : *Un Tour de Roquelaure*, et jouée avec succès, par les plus *petits* artistes de la rue de Bondi.

La gaieté de plusieurs *petits* couplets, le jeu naturel du *petit Roquelaure*, ont fait passer sur bien des *petites* choses que le bon goût prouve, et pardonner bien des *petites* licences aux jeunes auteurs de cette *petite* folie.

Ils ont été demandés : on est venu nommer les citoyens *Albert* et *Hapdé*. — Ce dernier seul a paru.

Les spectacles, on l'a senti depuis long-tems, pourraient devenir, en quelque sorte, la meilleure école des mœurs, et la leçon serait dictée par la bouche du plaisir même; mais il est assez rare que ce soit là le but des entrepreneurs de Théâtre; il est même aussi rare qu'ils songent aux progrès de l'art auquel ils ont l'air de se consacrer; ils ne pensent qu'à l'intérêt, à l'*argent*, et la pièce qui en rapporte est naturellement préférée à celle qui ne donnerait qu'une instruction trop stérile, même à celle qui honorerait l'art et les artistes. Ce grossier intérêt qui sonde, à tâtons, le goût

du public, et parvient presque toujours à le corrompre, est peu délicat sur le choix des tableaux ; peu lui importe assez souvent de blesser les mœurs ; long-tems la plûpart des spectacles ne furent que les plus pernicieuses écoles ; aujourd'hui ne sont-ils pas celles de l'extravagance, de la sottise, et même du crime ? Quand l'intérêt particulier tend à pervertir les mœurs publiques, c'est aux autorités à venir apporter le remède : sans doute elles ne doivent mettre aucun entrave au génie, ni étouffer les saillies de l'esprit, mais elles doivent faire en sorte que l'honnête homme ne craigne point de faire partager à sa famille les plaisirs publics, et que l'ami de sa patrie voye jusques dans les jeux, son pays honoré et sa gloire élevée.

Pénétrée de ses vues, l'administration centrale du département de la Seine a pris un arrêté que nous transcrirons presqu'entièrement. Après avoir rappelé les lois et les arrêtés qui l'autorisent, elle poursuit :

Considérant que les acteurs des différens Théâtres font représenter ou représentent de préférence toutes les pièces où les qualifications, le langage et les mœurs du régime monarchique, sont préconisés ou proposés comme règles ; qu'ils donnent ainsi lieu à des allusions dangereuses, et entretiennent les préjugés les plus contraires à l'esprit de liberté et aux vertus républicaines ; qu'ils réservent les nouveautés ou les meilleurs ouvrages pour les jours correspondant aux fêtes de l'ancien calendrier ; que les Décadis ils ne donnent que des drames usés et insignifians, et que les airs chéris des enfans de la Victoire sont exécutés avec précipitation, sans goût, et sans enthousiasme.

Considérant, que dans beaucoup de pièces nouvelles, l'action et le dialogue sont aussi contraires à la raison qu'à la morale; que l'on affecte de méconnaître le but de l'art dramatique qui consiste à corriger les vices, à peindre le crime avec ses véritables couleurs, à placer les remords à ses côtés, et le châtiment à sa suite; que le grand principe de ne point ensanglanter la scène est absolument mis en oubli, et qu'elle ne cesse d'offrir les tableaux hideux du vol et de l'assassinat; qu'il est à craindre que la jeunesse, habituée à de telles représentations, ne s'enhardisse à les réaliser, et ne se livre à des désordres qui causeraient et sa perte et le désespoir des familles;

Considérant, qu'au mépris de la loi du 19 juillet 1793, la propriété des auteurs est souvent violée; que l'on dénature, altère ou déguise les compositions pour se les approprier, et que par cette fraude on détruit l'émulation, et on empêche les progrès de l'art dramatique qui, chez les Français libres, doit atteindre une perfection inconnue, même au siècle dernier;

Considérant enfin, qu'il est urgent de remédier à tous ces abus, et que les Spectacles doivent être constamment surveillés sous le rapport de l'esprit public, de la morale et du goût, que le philosophe éclairé regardera toujours comme inséparables;

Ouï le commissaire du Directoire exécutif,

ARRÊTE:

ART. I. Les entrepreneurs ou régisseurs des différens Théâtres établis dans le canton de Paris, enverront, dans le plus bref délai, à

l'administration centrale, l'état de leur répertoire actuel.

Ils y joindront un manuscrit des pièces non imprimées qui y seront portées.

II. Ils ne pourront faire reprendre ou remettre à leurs Théâtres aucune pièce ancienne qui ne serait pas sur leur répertoire, sans en prévenir l'administration centrale.

III. Ils enverront à l'administration centrale les manuscrits des pièces nouvelles, et les programmes des ballets et pantomimes qu'ils voudront faire représenter, pour être par elle préalablement examinés.

IV. Les Décadis et jours de Fêtes nationales, ils feront représenter, ou des pièces nouvelles, ou les pièces de leurs répertoires, qui retracent le plus énergiquement les vertus des défenseurs de la liberté, et qui sont les plus propres à former l'esprit public, conformément aux lois des 4 et 14 août 1793 (*vieux style.*)

V. Ils feront exécuter, avec soin, les airs consacrés à la Patrie ; ils inviteront les musiciens-compositeurs à les insérer, s'il est possible, dans les ouvertures de leurs pièces, et à leur donner sans cesse l'attrait de la nouveauté, par de nombreuses variations.

VI. Ils éviteront de faire jouer les pièces dans lesqnelles les castes privilégiées, existantes avant la révolution, seraient présentées comme des modèles, et leurs principes exprimés sans aucun correctif.

VII. Ils ne pourront faire jouer aucune pièce nouvelle, ni continuer les représentations de celles dont les auteurs sont vivans, ou morts depuis moins de dix ans, qu'après avoir envoyé à l'administration centrale, conformément à la lettre du ministre de l'Intérieur,

du 11 frimaire dernier, un consentement formel et par écrit desdits auteurs, ou de leurs héritiers ou ayant-cause; ce consentement devra être légalisé par l'administration municipale du domicile des citoyens qui l'auront donné, et il sera visé et enrégistré par l'administration centrale.

VIII. Sont tenus pareillement d'exhiber un consentement formel et par écrit des auteurs et compositeurs d'opéra, ou de leurs ayant-cause, les entrepreneurs qui se permettraient de jouer ces pièces en pantomimes ou en comédies, ou de les dénaturer de toute autre manière.

IX. Conformément à la lettre précitée, toutes les pièces de la concession desquelles les entrepreneurs ne pourront justifier, seront interdites.

X. Conformément à l'article III de la loi du premier septembre 1793, lesdits entrepreneurs sont tenus d'avoir un registre dans lequel ils inscriront et feront vérifier par l'officier de police, à chaque représentation, les pièces qui seront jouées, pour constater le nombre des représentations de chacune.

XI. Les auteurs dramatiques, leurs fondés de pouvoirs, ou leurs héritiers, sont invités à envoyer à l'administration centrale l'état des pièces qu'ils ont données aux différens Théâtres; ils sont aussi invités à lui dénoncer les violations de la loi en ce qui les concerne, et des engagemens pris avec eux, afin que l'administration puisse sévir contre les entrepreneurs, ainsi que les prescriveut ladite loi et la lettre du ministre y relative, etc.

— Il y a quelques tems, le ministre de la police invita les magistrats à écarter des yeux de leurs concitoyens, sur-tout de la tendre jeuneuse, ces jeux barbares où des animaux vivans sont exposés pour but et pour prix de l'adresse, et à substituer, à ces victimes sanglantes, des êtres inanimés.

VARIÉTÉS.

Extrait d'une lettre de Nantes, le 6 pluviôse.

Ce matin, quelques minutes avant quatre heures, nous avons eu ici une violente secousse de tremblement de terre; elle a duré à-peu-près trois secondes. Des cheminées ont été abattues; on cite même des maisons écroulées; les parquets, boiseries et glaces de nos appartemens ont souffert. Le mouvement était de l'ouest. Le tems était très-calme; le ciel couvert, nébuleux, et annonçant de la pluie; elle a, en effet, tombé à verse de quatre heures et demie à neuf. Cette première secousse a été suivie de trois autres, de quatre heures un quart à quatre heures et demie, qui n'ont pas été aussi sensibles.

J'ai remarqué qu'un chien, qui couche dans ma chambre, n'a voulu ni boire ni manger, ni rester sur son matelas. Il n'a fait qu'aller et venir toute la nuit; et ce matin, un peu avant quatre heures, il s'est mis à hurler. Aussi-tôt j'ai été baloté dans mon lit, et j'ai ressenti ce qu'on éprouve dans une maison au passage

d'une voiture très-chargée. Une pendule, sur ma cheminée, à sonné quatre heures avant que l'aiguille fut rendue au point, et s'est arrêtée. L'épouvante a été générale.

Le même mouvement a eu lieu sur la rive gauche de la Loire. Les personnes les plus âgées disent n'avoir jamais rien vu de pareil. Des habitans de Saint-Domingue, habitués à ces événemens, assurent aussi ne point se souvenir de secousses aussi fortes. Il tombe une pluie à verse, et il n'y a point de vent.

La secousse a été beaucoup plus forte sur la rivière que sur la terre. Les bateliers se sont cru perdus par la grande agitation de l'eau sans le moindre vent.

— Une lettre de la commune de Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe), dit que le tremblement de terre a été ressenti dans cette commune, et dans celle de la Ferté-Bernard, la nuit du 5 au 6, à trois heures cinquante minutes du matin, et que la secousse a duré environ trois secondes; on ne dit pas qu'elle ait causé des dommages.

— On écrit de Bordeaux, le 7 pluviôse : hier matin, vers les quatre heures, nous avons éprouvé une assez forte secousse de tremblement de terre. La commotion a duré près d'une minute. La direction était de l'ouest à l'est. Les vents d'est règnent avec force depuis ce moment.

— La secousse du tremblement de terre qu'on a éprouvé dans l'ouest, s'est également fait sentir à Versailles. Le mouvement d'oscilation qui a agité la terre, y a duré une minute environ; quelques personnes ont éprouvé un balancement sensible. D'anciens habitans se sont ressouvenus que, lors du tremblement de

Lisbonne, la commotion avait été sentie à Versailles.

— Différentes lettres de Rennes, de Saint-Maixant, de Caen, du Lude, etc. fait mention de ce tremblement de terre; mais il parait que c'est à Machecoult qu'il s'est fait le plus sentir : les édifices les mieux bâtis en ont, dit-on, été endommagés.

— On croit généralement que les chiens, les chats, et en général tous les carnivores, qui sont de tous les animaux les plus susceptibles de prendre la rage, deviennent constamment enragés, lorsqu'on les laisse souffrir la faim et la soif, ou seulement l'un ou l'autre : on l'a même imprimé dans quelques ouvrages élémentaires qui jouissent d'une réputation méritée à d'autres égards; mais des expériences répétées depuis un siècle, ont prouvé la fausseté de cette assertion.

Redi, dans le siècle dernier. a laissé mourir de faim et de soif des chiens et des chats, et ils ne sont pas devenus enragés; ils n'ont même donné aucun symptôme isolé de cette terrible maladie.

Bougelat a répété les expériences de Redi, et il en a fait d'autres; nous les avons répétées toutes à l'école vétérinaire d'Alfort, et j'en ai fait particulièrement quelques-unes; dans aucun cas nous n'avons vu les animaux devenir enragés : sur la fin de leur vie, ils cherchaient encore à boire, quoique les organes fussent rétrécis, et les forces affaiblies au point de ne plus leur permettre d'avaler.

La destruction de ce préjugé peut contribuer à sauver quelques animaux utiles, qu'on se hâte toujours de détruire, dans la crainte des

accidens imaginaires auxquels on croit qu'ils pourraient donner lieu.

HUZARD, *vétérinaire.*

— Les journaux français parlent du citoyen Meisse, boucher, à Blamont, département de la Meurthe, comme d'un phénomène. Il a 101 ans, dit-on, étant né le 14 février 1698. Il a eu quatre femmes et vingt-trois enfans; onze existent encore. Il jouit de la plus parfaite santé, ne se sert point de lunettes, marche souvent et sans aucune peine.

Cent-un ans! c'est un assez grand âge, à la vérité, quand on les compare aux 60 ou 70 ans au plus où se terminent les jours de ceux que l'on appelle *vieux*. Mais le citoyen Meisse n'est encore qu'un *beau jeune vieillard*, si on le rapproche du citoyen Joseph Surrington, mort il y a deux mois, étant âgé, si l'on peut les en croire, de 160 ans. Né dans un petit village des environs de Bergen, province de Norway, il a conservé l'usage de sa raison jusqu'à sa dernière heure. La veille de sa mort, il a rassemblé ses enfans pour leur diviser son bien. Cet homme avait été plusieurs fois marié. Il laisse une jeune veuve et plusieurs enfans, dont le plus vieux a 103 ans, et le plus jeune 9 ans.

Au Rédacteur du Mercure.

J'ai été le premier qui ait fait connaître le galvanisme en France, dans le journal des Savans; il est triste, pour moi, d'annoncer que ce célèbre physicien est mort à Bologne, à l'âge de 55 ans. On ignore que la femme de Galvani avait été la première occasion de ses

fameuses expériences; elle prenait des bouillons de grenouille, vers 1783; son mari, qui l'aimait tendrement, s'en occupait lui-même, il en avait écorché, et en les touchant par hasard, une communication involontaire lui fit apercevoir le phénomène singulier connu depuis, sous le nom de *galvanisme*. Au reste, le rapport qui vient d'être publié par les commissaires de l'Institut, et le mémoire du baron de Humbold, dans le journal de Physique, du mois prairial an 6, ne laissent rien à desirer sur cette curieuse découverte; et le docteur Aldini, neveu et coopérateur de Galvani, nous promet des détails ultérieurs à ce sujet.

LALANDE.

« VOYAGEANT ces jours derniers de Paris à Versailles, je fus obligé de m'arrêter en route, pour faire ferrer ma monture. Je m'adresse à la première forge (c'était au-delà de Sèvres); un vieillard se présente, et se met en devoir de satisfaire à ma demande. Comme il opérait, je m'informe de son âge; jugez de mon étonnement, lorsque j'apprends qu'il a atteint sa *cent sixième* année! Il est pénible de voir un homme de cet âge encore obligé au travail. Est-ce vertu ou nécessité, lui dis-je, qui vous retient dans votre profession ? *L'un et l'autre*, fut toute sa réponse.....

» Cette rencontre m'a rappelé le trait cité par Aristote et Pline, d'un mulet à Athènes, qui vécut jusqu'à *quatre-vingt* ans, auquel son maître rendit la liberté, sur la fin d'une si belle carrière, et en faveur duquel un décret solemnel, émané de l'assemblée du peuple, défendit expressément à qui que ce fut, de se permettre

de l'éloigner des corbeilles de grains exposés en vente, toutes les fois qu'il s'en approcherait.

« Je me suis demandé, pourquoi le peuple français, à l'instar du peuple athénien, n'ordonnerait pas qu'à l'avenir, tout aubergiste, hôtellier et traiteur, serait tenu de loger et restaurer *gratis* tout citoyen âgé de *cent* ans, qui se présenterait à lui dans cette intention : ou plutôt, comme il faut être juste envers tous, j'ai pensé qu'il vaudrait mieux ordonner que chaque centenaire, qui voudrait profiter du bénéfice de la loi, pourrait acquitter partout sa dépense avec ses cachets, qui seraient retirés par les dépositaires des fonds, destinés aux actes de bienfaisance. »

Signé, CADOURET.

« — Tout Paris est occupé de *Mysantropie et Repentir*; chacun en jase à sa manière; les uns soutiennent que c'est aux talens des acteurs qu'on doit le brillant succès de cet ouvrage; les autres, que c'est l'ouvrage qui donne un nouvel éclat aux talens des acteurs : mais chacun convient que la pièce attache, plaît, intéresse, touche et attendrit. *L'anecdote suivante prouvera qu'elle fait plus : elle corrige.*

« Le citoyen ***, éperduement amoureux de la sœur de son intime ami, la demande en mariage, l'obtient, est au comble de ses vœux, et attend avec la plus vive impatience le moment qui doit assurer son bonheur. La veille du jour pris pour la cérémonie, il loue une loge, et conduit au spectacle sa prétendue belle-mère, son ami et sa maîtresse.

» A la représentation du drame chéri, l'amant pleure, le frère sanglotte, la mère fond en larmes; la prétendue sourit avec dédain; et, dans l'instant où l'intéressante Eulalie baise

les mains de son époux outragé, ne pouvant contenir son indignation, elle s'écrie : « Cela est » odieux ! comment une femme peut-elle s'humilier ainsi ? »

Le prétendu, sans dire un mot, présente la main à la mère, la conduit à sa voiture, aide la jeune personne à y monter, force le frère à passer le premier, et quand ils sont placés tous trois, il serre la main de ce dernier, et lui dit : « Mon ami, je n'épouserai pas votre sœur ; » celle qui peut voir sans émotion, le repentir » d'une ame honnête, ne fera jamais le bonheur » d'un galant homme «. Il les quitte aussitôt, et le mariage est rompu.

Cette anecdote n'est point imaginée ; et, sans les égards qu'on doit aux respectables parens de l'insensible demoiselle, je l'aurais nommée. La scène s'est passée le 19 nivôse. — Avis aux filles à marier.

PATRAT.

DEMANDE.

Un homme de lettres, de plusieurs sociétés savantes, nous a fait parvenir la *demande* suivante, qui a déjà été insérée dans les *Petites Affiches*. Nous avons cru devoir la faire connoître aux hommes, qui, sachant apprécier le mérite, s'empressent de voler à son secours, lorsqu'il est dans le malheur. Si quelqu'un veut faire une réponse, nous nous chargeons de la faire parvenir.

Sum juvenis, probus, autor, egens et munere :
munus,
Quidquid sit, promptum, rure vel urbe, peto.

Permultas doctus linguas, queo mentor ephebos,
Seu ditem, aut vigilem scriba juvere verum.
Plura loquar, nummo si pagina cessa; patentem
Qui volet, hâc quâ me, se notat, oro, viâ.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Voyage à Constantinople, en Italie, et aux îles de l'Archipel, par l'Allemagne et la Hongrie. Un volume in-8°. d'environ 350 pag. (An 7.) Prix, 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 50 c. franc de port. Paris, *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n°. 16.

Recherches sur la vie et les écrits d'Homère, traduites, pour la première fois de l'anglais, de *Thomas Blachwell*, auteur des Lettres sur la Mythologie, et des Mémoires sur la cour d'Auguste. Par J. N. *Quatremere-Roissy*, avec cette épigraphe :

On dirait que pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture.

BOILEAU.

Epigraphe du traducteur.

Vol. in-8°. (An 7). Prix 3 fr. 60 c., et 4 fr. 75 c. franc de port. Paris, *Nicole*, libraire, rue du Bouloy, n°. 36; et chez le traducteur, rue Dominique, vis-à-vis celle de Belle-Chasse, n°. 209.

Expédition du général Buonaparte dans le Levant : Considérations sur la possibilité de sa réussite ; par l'éditeur de l'Histoire de Pierre III et de Catherine II de Russie. Trad. de l'anglais, par *André.* Vol. in-8° (An 7). Prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. Paris, au bureau de la librairie, rue du Bouloy, n°. 56.

Paris métamorphosé, ou *Suite de Gilles-Claude Ragot, pendant son séjour à Paris* ; 3 vol. *in*-18, par le cit. *Nougaret.* Prix, 2 fr. 25 c. Paris, *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins.

Les foiblesses d'une jolie femme ; 2 vol. *in*-18, par le même. Prix, 1 fr. 50 c. Paris, chez le même.

Almanach parisien ; 2 vol. figures. Prix, 2 fr. 40 cent. et 3 fr. relié en un vol. Chez le même.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 30 Pluviôse, an 7.

POÉSIES.

VOICI des vers de FONTANES sur *les fleurs*: ils ne sont qu'un fragment d'un poëme qui n'a pas encore vu le jour ; la douceur de la versification et les idées riantes charmeront en même-tems les amis de l'art et ceux de la nature.

MULTIPLIEZ les fleurs, ornemens du parterre.
O! si la fable encor venait charmer la terre,
Ces fleurs reproduiraient, en s'animant pour nous,
Et la jeune beauté qui mourut sans époux,
Et le guerrier qui tombe à la fleur de son âge,
Et l'imprudent jeune homme épris de son image.
Renais dans l'hyacinthe, enfant aimé d'un dieu!
Narcisse, à ta beauté dis un dernier adieu,
Penche-toi sur les eaux pour l'admirer encore!
D'un éclat varié que l'œillet se décore ;
Et toi, qui te cachas, plus humble que tes sœurs,
Violette, à mes pieds verse au moins tes odeurs!
Que sous l'herbe en tous lieux, ta pourpre se noircisse
Et que la giroflée en montant s'épaississe!
Mariez le jasmin, le lilas, l'églantier,

Et sur-tout que la rose, embaumant ce sentier,
Brille comme le teint de la vierge ingénue,
Que fait rougir l'amour d'une flamme inconnue;
Ces trésors, pour vous seuls, ne doivent pas fleurir:
A la jeune bergère, on aime à les offrir.
Elle rend un sourire; hélas! belle rosière,
D'autres amis des mœurs doteront ta chaumière,
Mes présens ne sont point une ferme, un troupeau;
Mais je puis d'une rose embellir ton chapeau.

O fleurs! en tous les tems, égayez ma retraite,
Et plus heureux que moi, puisse un autre poëte,
Peindre sous des crayons frais comme vos couleurs,
Vos traits, vos doux instincts, vos sexes et vos mœurs!
L'amour, dont vos parfums enflamment le délire,
Souvent par vos bouquets étendit son empire;
O fleurs! qui tant de fois avez servi l'amour,
Votre sein virginal le ressent à son tour.
Oui, vous n'ignorez pas les humaines délices.
Vainement la pudeur, au fond de vos calices,
Cacha de vos plaisirs le charme clandestin,
Les zéphirs précurseurs du soir et du matin,
Les zéphirs les ont vus, et leur voix fortunée
Raconte aux verds bosquets votre aimable hyménée.

Cependant si mon œil veut un jour de plus près,
De vos lits amoureux surprendre les secrets,
J'irai dans ce jardin (1), ou, calme et solitaire,
La science à toute heure ouvre son sanctuaire.
Que de fois, en entrant dans ce séjour sacré,
J'ai cru revoir ce dieu par l'Égypte adoré,
Ce Pan, qui du grand Tout fut le visible emblême!
Sur les bords de la Seine il a porté lui-même,

(1) Jardin national des Plantes.

Loin des rives du Nil, son culte et ses autels,
Et ses prêtres savans, bienfaiteurs des mortels.
Là je vois rassemblés sous sa garde féconde,
Tous les germes ravis aux quatre parts du Monde.
Quels riches entretiens! tour-à-tour entraîné,
De l'éloquent Buffon à ce docte Linné,
J'entendrai les savans qu'a formés leur génie.
Ils partagent entr'eux la nature infinie,
Et dans son vaste empire, ils règnent tous en paix;
Chacun soulève un coin de ses voiles épais.
Sans ombre, ô vérité! tu veux qu'on te contemple,
Le Sphinx n'est plus assis sur le seuil de ton temple.
Ici tous les secrets s'ouvrent à tous les yeux:
Le divin Esculape, égaré dans ces lieux,
D'un art trop insulté m'expliquant les mystères,
Demande à l'humble fleur quelques sucs salutaires;
La fille du printems ne les refuse pas,
Car souvent ses bienfaits égalent ses appas.

Ainsi donc que des fleurs, charme de notre asyle,
Ne frappent point les yeux d'un éclat inutile.
A l'entour qu'un essain bourdonne sourdement;
C'est-là que pénétré d'un double enchantement,
Vous lisez au doux bruit de la ruche ailitée,
Ces vers plus doux encor où gémit Aristée;
C'est-là qu'on rit par fois, Réaumur à la main,
Des aimables erreurs du poëte romain.

LE PETIT MOT POUR RIRE,

VAUDEVILLE.

Les joyeux enfans d'Apollon
Ont quitté le sacré vallon,
La scène est en délire.
Le drame a pris un libre essor,
Heureux qui peut entendre encor
Un petit mot,
Un petit mot,
Un petit mot pour rire.

Brigands, voleurs, diables, démons,
Moines, sorciers, poignards, poisons,
Un spectre qui soupire,
Cavernes, évolutions,
Marches, combats, explosions,
Voilà les mots,
Les petits mots,
Les jolis mots pour rire.

De *Victor* et de *Montoni*,
Des *Ruines de Paluzzi*,
Les auteurs savent lire :
Radcliff ou *Ducray* leur fournit
Tout ce qu'ils ont besoin *d'esprit*,
Mais cet *esprit*
Jamais ne dit
Un petit mot pour rire.

Qu'êtes-vous devenus *Favart*,
Gresset, *Boileau*, *Piron*, *Regnard* ?
Sortez du sombre empire.
Victimes d'un injuste sort,
Vous nous feriez entendre encor
Le petit mot,
Le petit mot,
Le joli mot pour rire.

Vous renverserez ces tombeaux,
Ces prisons et ces noirs cachots
Que tout Paris admire.
Vos vers, vos naïves chansons,
Étaient de charmantes leçons
Où l'on trouvoit,
Où l'on trouvoit
Le petit mot pour rire.

Français, soyons toujours français,
Maudit soit le *Spléen* de l'anglais !
Que la gaieté respire ;
Au théâtre, à la ville, aux champs,
En dépit de tous les méchans,
Disons le mot,
Songeons au mot,
Cherchons le mot pour rire.

Sewrin.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade, *qui n'en est pas une*, est *Maison* ; celui de l'Énigme est *Feu* ; celui du Logogriphe est *Livre*.

CHARADE.

Mon premier, quoique vil, a pourtant l'avantage
De soutenir quelquefois l'indigent;
Mon second, sur la mer, développant sa rage,
Bouleverse cet élément,
Et porte bien loin le ravage;
Mon tout est un adverbe, il se trouve aisément;
Tes yeux, ami lecteur, le rencontrent souvent.

ÉNIGME.

Air : *Je connais un berger discret.*

Sans être devin, la beauté
Bien souvent me consulte;
Lorsque je dis la vérité,
Femme laide m'insulte.
Sur le sein de plus d'un tendron
Je vois la rose naître.....
Et devant moi [illegible]
[illegible]s d'un pardon
Singe le petit-maître.

Ingrats amans!..... l'hiver s'enfuit.....
Sous la feuille nouvelle,
Une onde claire vous séduit,
Vous me quittez pour elle!....
L'écho peut trahir vos soupirs,
Et moi je suis discrète!....
L'oiseau peut chanter vos plaisirs,
Et moi je les répète.

LOGOGRIPHE.

Je suis blonde et jamais je ne sers qu'*à la brune*,
J'ai quatre pattes..... Mais comment
Compterez-vous en ce moment?.....
Otez-moi la première, il ne m'en reste qu'*une*.

MÉLANGES.

CLÉMENCE.

(FIN.)

La porte s'ouvrit doucement; c'était Tourvel qui entrait. Clémence ne le vit point: elle avait caché sa figure; il s'approche: aimable Clémence, dit-il, je suis donc enfin assez heureux pour vous voir sensible au plus tendre amour?..... Mais pourquoi ce charmant embarras? Craignez-vous de me faire jouir de trop de bonheur à la fois? Elle ne répondait point. — Belle Clémence! Rien. Il hasarda de placer sa main sur la sienne. Elle fit un cri, leva la tête, et porta un regard égaré vers le jeune homme. Tourvel resta immobile d'étonnement. Bientôt Clémence se rappela les besoins de sa mère, et la nécessité de l'horrible sacrifice auquel elle s'était résignée. Elle

essaya de paraître calme ; ses lèvres même se contractèrent, mais elle ne put point sourire.

Rassuré, et bien loin d'imaginer ce qui se passait dans le cœur de l'infortunée, Tourvel reprit l'air de satisfaction avec lequel il était entré. Une certaine crainte, le respect qu'on est forcé de porter à l'idée seule de la vertu le retenait encore. Il parlait. Clémence immobile, les yeux fixés en terre, un mouchoir à la main, paraissait l'écouter. Peu-à-peu il s'enhardit, s'approche ; il passe même un bras autour de la taille de la jeune personne. Muette d'épouvante, elle essayait de repousser ce bras odieux. Tourvel ne crut voir que les craintes de la pudeur, et il tenta de les vaincre : ses deux bras se joignirent autour de Clémence ; il voulut l'embrasser. Arrêtez, dit-elle, d'une voix étouffée ; arrêtez ! elle s'échappa ; elle courait dans la chambre, comme une personne égarée. Tourvel la suivait. Tout-à-coup, elle se retourna et joignant les mains : je vous en conjure, disait-elle, je vous en conjure, épargnez-moi.

Le jeune homme, qui n'était point accoutumé à de pareilles scènes, ne savait trop qu'en penser ; mais réfléchissant ensuite qu'elle était venue de son

propre mouvement chez lui, et trop corrompu pour supposer à la vertu malheureuse un motif qui n'eut point sa source dans le vice; il crut ne voir, dans sa résistance, qu'un manège adroit pour l'engager à plus de libéralité : l'or lui coûtait peu, quand il s'agissait de flatter ses passions; il promit; une bourse était dans sa poche, il l'offrit. A la vue du prix qu'on mettait à sa honte, Clémence s'arrêta : ô ma mère! s'écria-t-elle, que n'avez-vous cet or, et que ne puis-je expirer avant que de l'avoir mérité!

Elle se rejeta sur un fauteuil, et mit ses deux mains sur sa figure. Elle souffrait au-delà de ce que l'on peut imaginer. Tourvel, stupéfait, restait debout devant elle. Mais, toujours prévenu contre le motif qui la guidait, bientôt il crut devoir mettre un peu plus de force pour gagner une victoire, qu'il pensait bien avoir achetée d'avance.

Epouvantée, et se croyant perdue, Clémence fait un effort pour se soustraire; elle veut se jeter à genoux, ses forces l'abandonnent; elle tombe évanouie sur le plancher.

Lorsqu'elle revint à elle, elle se trouva dans un lit superbe, et dans une chambre richement ornée. Ses regards effrayés se tournèrent autour d'elle : où suis-je?

où est ma mère, demandait-elle, ma mère, qui était prête d'expirer? existe-t-elle encore? hélas! je ne suis plus digne d'être sa fille!

Elle resta un instant comme accablée de fatigue : lorsqu'elle eût puisé, dans le repos, quelques forces, sa situation se présenta à son esprit, dans toute son horreur.

Une femme veillait auprès d'elle. Connaissez-vous mon malheur? lui dit-elle.... Non, vous ne pouvez le connaître : vous ne pouvez imaginer les tourmens de mon cœur..... Mais quoi! le jour! un rayon de soleil perce ce rideau! Depuis quand donc suis-je ici? il était nuit lorsque j'entrai dans cette funeste maison. Pourquoi suis-je dans ce lit? j'en veux sortir! que j'en sorte, je vous en supplie!

Restez, mon enfant, dit sa garde; restez, vous avez besoin de repos. — Non! non! ce n'est point le repos du corps qui m'est nécessaire; c'est celui de l'ame.... Je souffre bien cruellement!... Savez-vous... Avez-vous entendu parler... Dites moi, suis-je entièrement déshonorée? Un soupir profond fut la seule réponse qu'on lui fit. Ah! je le vois, s'écria-t-elle, je dois mourir dans la honte, dans l'infâmie!..... Je ne puis plus rester ici : il faut que j'en sorte.

En achevant ces mots, elle se jeta en bas du lit. Au même instant Tourvel entra. Le voilà! s'écria-t-elle avec effroi; au nom du ciel! respectez ma douleur. Il s'avançait. Dans sa crainte, elle interprèta ce mouvement dans une intention différente de celle du jeune homme: elle se jeta à ses genoux, joignit les mains : tout ce qu'elle pût trouver de plus expressif sortit de sa bouche. Tourvel, frappé d'étonnement et ému de pitié, demeurait devant elle, sans pouvoir proférer une parole. Dans son trouble et son égarement, Clémence était incapable de lire, sur sa figure, ce qui se passait dans son ame : un instant elle crut entrevoir l'occasion de fuir : elle était vêtue : elle s'élança vers la porte, l'ouvrit, et s'échappa, comme si elle eût fui une bête féroce prête à la dévorer; la peur lui donna des aîles. Lorsqu'elle se vit dans la rue, elle respira. Elle fut obligée de s'arrêter pour recueillir ses esprits et quelques forces. Son front pâle et humilié se baissait, ses regards craintifs, et où se peignait une sorte de terreur, n'osaient quitter la terre : la mort était dans son sein. Elle s'appuya contre un mur, dans une allée où elle s'était réfugiée; ses genoux tremblans pouvaient à peine la soutenir.

Une pensée l'accablait : je porte le sceau de l'infâmie, se disait-elle !..... Mais, Dieu ! s'écria-t-elle tout-à-coup, je n'ai pas même le prix de ma honte et de ma mort!

Effectivement, elle ne remportait aucun secours pour sa mère, qui manquait de tout. Elle hésita sur le parti qu'elle devait prendre : retournerait elle? Jamais elle ne l'osa. Je me suis avilie envain, se dit-elle ; mais je n'ai plus que le courage de mourir maintenant : un nouvel opprobre est au-dessus de mes forces. Elle s'assit, ou plutôt se laissa tomber sur une marche humide de l'escalier au pied duquel elle se trouvait : elle aurait voulu y rendre l'ame, l'élever vers le ciel, l'élancer dans le sein de l'éternel, qui seul connaissait le fond de son cœur, et laisser sur cette terre de malheur sa dépouille mortelle, que le vice d'autrui avait seule prophanée. Il n'y eut que l'idée de sa mère expirante qui pût la réveiller de cet engourdissement léthargique ; que de choses avaient pû survenir en un jour d'absence! elle se leva, et trouva assez de courage pour parvenir à la maison où elle avait laissé sa mère infortunée ; à cette demeure d'où elle était sortie pure comme l'innocence. Elle passa la sombre allée,

monta, à plusieurs reprises, l'escalier tortueux qui conduisait à la pauvre habitation, sans rencontrer qui que ce fût. Lorsqu'elle se vit devant la porte, les forces faillirent à lui manquer : elle allait paraître devant sa mère, devant la vertu même ! O ciel ! dit-elle en soi-même, que de maux tu laisses tomber sur l'innocence ! sa main s'arrêta plusieurs fois sur la clé sans oser la tourner. Ma mère m'aura demandée, on ne m'aura point trouvée ; que puis-je dire ? puis-je avouer ..... non ! non ! mille fois plutôt mourir ! Je porterais le coup mortel au cœur de ma mère, et j'expirerai avec le dernier mot de l'aveu fatal. O dieu ! regarde moi en pitié.

Elle posa de nouveau la main sur la clé, et, s'étourdissant sur tout ce qui pouvait arriver, elle la tourna et poussa doucement la porte. Ce ne fut qu'en frémissant qu'elle osa faire un pas de plus. C'était en ce moment que le dernier coup l'attendait.

Elle cherche des yeux sa mère, et c'est un cercueil qu'elle rencontre. Elle n'est plus ! s'écrie-t-elle. Au moment où elle s'élance pour se précipiter sur ces restes inanimés, elle sent qu'on la retient, deux bras la pressent, elle se retourne..... c'est Valcour ! — Valcour ! ô malheureuse, que vas-tu devenir ?

Sa voix expire, ses forces l'abandonnent, elle tombe sans mouvement sur le lit funèbre. Valcour s'empresse de lui donner les secours qui sont en son pouvoir. Aidé de la garde-malade, il la met sur un lit, et n'oublie rien pour la rappeler à la vie. Le souffle ère à peine sur ses lèvres décolorées, ses yeux sont fermés, ses membres sont immobiles. O dieu tout-puissant! s'écrie Valcour, suis-je condamné à perdre tout ce qui m'est cher! ce jeune homme ne faisait que d'arriver. Averti de la détresse de la malheureuse famille par les lettres de Clémence, mais averti trop tard, il fit tout pour obtenir un congé limité : il l'obtint, et accourut rapporter la vie à celle de qui il attendait le bonheur. Madame de Germond venait d'expirer lorsqu'il entra chez elle; son premier regard découvrit tout le malheur. Il vit Madame de Germond, les yeux à peine fermés, le cœur presqu'encore en mouvement; et Clémence n'était point auprès d'elle, Clémence ne recevait point le dernier soupir de la mère la plus tendre! Il ne sut qu'imaginer; il versa des pleurs, et pria auprès du lit de celle qu'il avait regardé comme sa propre mère, jusqu'au moment où son amante parut. Clémence, déjà demi-morte, ne put résister aux

deux coups terribles qui la frappèrent en même-tems ; tous les ressorts de sa faible existence en furent violemment ébranlés ; peut-être ne respirait-elle plus, ou laissait-elle échapper le dernier souffle.

Il y avait près de deux heures qu'elle était dans cette terrible situation, lorsqu'on frappa doucement à la porte. On entra : c'était Tourvel, la crainte sur la figure, et avec l'expression d'un homme qui médite une bonne action, dont il ne se croit pas digne et qui peut offenser. A la vue du cercueil il recule d'effroi. Sa conscience l'avertit qu'il a peut-être contribué à ce malheur ; qu'il eût pu, au moins, le détourner. Il apperçoit Clémence, et joint les mains de surprise et de douleur. Il s'approche, en ce moment elle paraît revenir, elle fait quelques mouvemens, ouvre les yeux, les fixe sur le plus tendre amant, et expire.

Valcour a connu son malheur ; il tombe à genoux, reste immobile, et ne peut ni pleurer, ni se plaindre. Immobile, comme lui, Tourvel considère cette jeune et belle personne, qui ne compte plus sur la terre. Son cœur est déchiré. Au milieu des remords cruels, il ne lui reste, pour consolation, que l'idée de n'avoir point

consommé le crime, qu'il avait médité; mais il a, sans doute, causé la mort de cette fille vertueuse : cette pensée suffit pour son tourment. Etonné de tout ce qui s'était passé devant lui, il avait fait prendre des informations; on lui avait tracé le tableau de la misère de cette famille infortunée, et, poussé par un sentiment qui ne lui était point ordinaire, il accourait réparer ses torts et répandre des bienfaits qui devaient peut-être l'accoutumer aux exercices de la vertu : il était trop tard. Il ne put que recevoir une leçon, qui changea le cours de sa vie; ses jours furent dès-lors consacrés à des actions qui l'honorèrent, mais le remords ne lui laissa pas seulement l'idée du bonheur : son exemple put apprendre aux hommes que les vertus même n'ont pas le pouvoir de rendre à l'ame, qui a été coupable, la paix de l'innocence. Il offrit ses services à l'infortuné Valcour; celui-ci sans savoir que c'était à Tourvel seul qu'il devait son plus grand malheur, le remercia : la vie ne lui plaisait pas assez après une perte aussi cruelle, pour chercher à l'embellir; il retourna aux combats, il chercha la mort; elle l'atteignit, et, en rendant le dernier soupir, il vit s'évanouir la dernière peine de la vie.

Ainsi périrent ces deux amans : ils avaient des vertus, et ce fut la source de leur infortune. Le vice ne sourit-il pas, tous les jours, au milieu de son opprobre? et tous les jours, la vertu ne gémit-elle point dans son obscurité honorable ? Ah! cette force divine que le ciel permet à l'homme, dans les dangers de cette vie, n'est point créée pour le bonheur terrestre; c'est pour nous élancer vers le ciel même, d'où elle vient, que nous la recevons dans nos cœurs.

Ame de l'homme ! tu es immortelle ; l'ordre immuable de la nature me l'apprend, l'idée d'un Dieu me l'affirme, et l'aspect de la vertu malheureuse ne me laisse point de doute !

P. B**.

DES GRANDS ÉVÉNEMENS *par les petites causes.*

ON a souvent cité *les grands événemens par les petites causes.* Et, en effet, c'est une vérité frappante que le peu d'importance de mille petits incidents, auxquels on ne s'attendait pas, et dont il est résulté, peu-à-peu, les plus graves inconvéniens. L'observateur attentif, qui se familiarise tous les

jours avec l'histoire des peuples connus, est tout étonné de voir que la ruine d'un empire remonte, en dernier analyse, au caprice d'une femme-de-chambre, au mécontentement d'un laquais, à l'orgueil blessé d'un paysan, ou à toute autre cause primitive, aussi minutieuse que celles-là.

En France, on cite plusieurs traits de ce genre, qu'on prétend ennoblir un peu, en mettant sur la scène des personnages plus importans que ceux dont je parle.

Le prince Eugène, par exemple, ne passa au service de l'empire et de ses alliés, que parce qu'il fût mécontent de Versailles; mais pourquoi ce mécontentement? parce que le prince Eugène, étant abbé, sollicita, dans sa jeunesse, un bénéfice qu'on lui refusa. Tout le monde sait combien ses armes victorieuses coûtèrent d'hommes et de millions à la France. Voilà où se bornent les réflexions ordinaires; mais on ne va pas jusqu'à l'origine des choses; pourquoi le prince Eugène n'obtînt-il pas le bénéfice qu'il sollicitait? parce qu'il eût la légèreté de divulguer, dans un cercle de courtisans, les complaisances qu'une femme-de-chambre, alors en crédit, avait eues pour lui. Je dis *divulguer*,

et je dis bien ; car ce mot tire son origine de *vulgus ;* et, comme rien n'est plus *peuple* (dans l'acception de ce tems-là) que les courtisans, et que leur secret était celui de la comédie, c'était véritablement *divulguer* un mystère que de choisir ses confidens à la cour ; ces gens-là ressemblaient assez à cette bavarde, que j'ai passablement caractérisée dans mes *Lunes*, en écrivant *qu'il fallait dire telle chose à l'oreille de madame une telle, toutes les fois qu'on voulait s'épargner les frais d'un crieur public ; ce qui était une véritable économie.*

Voilà donc une intrigue de boudoir, dont les suites ont mis la France à deux doigts de sa perte !

On ne tarirait pas, si l'on voulait passer en revue tous les événemens du même genre, dont fourmille l'histoire des nations.

Qui a oublié que la guerre civile n'éclata en Italie, à une des époques les plus remarquables, que parce qu'un gentilhomme avait reçu un soufflet sur le pont de Florence ?

Mais ce qui mérite une attention plus particulière, ce qui fournit des rapprochemens plus utiles, c'est l'histoire du fameux chevalier de Forbin. On est

indigné contre les ministres de Louis XIV, quand on les voit sacrifier les plus chers intérêts de leur patrie à leur petit orgueil, à leurs petites vues bien mesquines, à leurs petites passions bien basses et bien honteuses, en rebutant, à force d'injustices et d'intrigues, le plus brave et le meilleur marin que l'Europe entiere ait peut-être jamais produit. Il est démontré à tout homme impartial, que, si l'on eût laissé faire ce chef d'escadre, à qui la cour avait permis d'armer en course, sous le pavillon du roi, c'en était fait de la marine anglaise; et le chevalier de Forbin, s'il n'eût pas été découragé au point de demander et d'obtenir sa retraite, eût infailliblement rendu l'Angleterre tributaire de la France. Qui peut prévoir les hautes destinées de notre patrie, si le directoire exécutif de France trouvait un certain nombre de marins aussi déterminés que ce grand homme, qui, par des attaques partielles et nombreuses, réduisissent la marine de nos plus cruels ennemis au point de ne pouvoir se relever de deux ou trois siècles? est-il un français, digne de ce nom, qui ne forme des vœux pour la réussite de ce projet?

On suit avec un plaisir vraiment français le chevalier de Forbin dans le cours

de ses mémorables exploits ; on tremble souvent pour ses jours, quand on les lui voit exposer avec une témérité, qui ne le cède pas même à la bravoure de nos soldats républicains. On espère cependant, parce qu'on se fie à sa valeur et qu'on a l'expérience de ses succès. Il est curieux de voir un seul homme infester toute la mer Adriatique, s'emparer d'un vaisseau anglais dans le port de Venise, sous les yeux du sénat, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'alors ; bombarder Trieste, incendier Fiumes, désoler toutes les côtes ennemies et détruire les ports de l'empereur ; sauter à l'abordage avec la fureur d'un lion, précisément comme nos troupes fondent sur l'ennemi, la bayonnette en avant, répandre enfin la terreur du nom français sur tous les parages des environs, et jusqu'aux extrémités de la Méditerranée, au point que ces paroles étaient passées en proverbe : *Bon voyage ; dieu vous garde de la tempête et de la rencontre du chevalier de Forbin.* C'est un spectacle nouveau et non moins attachant, de voir ce même homme passer brusquement dans le canal de la Manche, s'avancer ensuite dans les mers du Nord, jusqu'alors non pratiquées par la marine française, braver le gros tems

et les orages, manœuvrer avec autant de promptitude que d'habileté, et toujours à propos ; s'emparer avec un seul vaisseau, ou deux frégates au plus, d'une flotte marchande de quatre-vingt bâtimens, escortés par cinq ou six vaisseaux de guerre anglais, et forcer partout l'estime et l'admiration des vaincus. Il est incontestable que, si le gouvernement français eût continué alors de lui donner carte blanche, et s'il s'en fût rapporté à lui du choix d'une douzaine de marins braves et expérimentés comme lui, qu'il s'offrait de désigner à la cour pour armer en course, chacun de leur côté, il ne serait pas resté aux anglais un seul vaisseau de guerre ; tous leurs convois revenant des Indes et de l'Amérique eussent été saisis au profit de la France, toutes leurs communications interceptées, parconséquent leur marine et leur commerce détruits de fond en comble ; et toutes ces grandes opérations n'eussent pas coûté la vingtième partie des frais qu'absorbait inutilement le ministère de la marine française.

C'est un problême, et c'en sera toujours un, de savoir si la révolution aurait eu lieu, ou, du moins, si elle eût eu les mêmes caractères, dans l'hypothèse, où, la principale force de l'Angleterre étant

détruite, cette puissance aurait nécessairement perdu l'influence qu'elle n'a jamais dû qu'à son activité commerciale et à ses ressources maritimes.

Mais MONSEIGNEUR LE CARDINAL D'ÉTRÉES aimait les bons repas ; il était à Venise en qualité de surveillant, pour la cour, auprès de l'ambassadeur de France et de tous les officiers français. L'ambassadeur de Vienne donnait à son éminence d'excellens dîners ; le sénat de Venise, vendu en secret à l'Autriche, caressait l'orgueil de son éminence; et son éminence, par des rapports, pleins de prévention, faisait naître à Versailles mille et mille obstacles, à tout ce que le chef d'escadre Forbin voulait entreprendre, pour la gloire et la prospérité de son pays. On faisait passer, à chaque moment, sous ses yeux, des secours aux ennemis de la France ; et il avait les mains liées pour s'y opposer. Pourquoi? Parce qu'un cardinal aimait la flatterie, et parce qu'un ambassadeur avait un bon cuisinier.

D'un autre côté, madame de Maintenon protégeait un courtisan qui n'avait jamais rien fait de remarquable ; et elle lui avait promis le bâton de maréchal de France, si telle expédition maritime réussissait. Forbin était à la tête de l'expédition ; il prédit qu'étant mal conçue,

intempestive, elle n'aurait aucun succès. On s'obstine à l'y forcer ; il s'y résigne malgré lui. Elle échoua selon sa prophétie ; il en coûta 6,000 hommes à la France, beaucoup d'excellens matelots ; une cargaison considérable et plusieurs millions en écus..... Pourquoi? Parce qu'un plat courtisan avait fait antichambre chez une femme!

Au moment où Louis XIV était battu de toute part, un honnête homme de son conseil ouvre un avis salutaire qui plait au monarque. Il propose de mettre le chevalier de Forbin à la tête de la marine française, et de tourner toutes les vues du ministère vers cette partie de l'administration générale. C'était, en effet, le seul moyen de réparer l'honneur français, qui avait reçu tant d'échecs, et de dédommager promptement la France de toutes ses pertes..... Mais il fallait, pour cela, donner à Forbin le grade de lieutenant-général, et le cordon rouge, qui était alors le signe de la valeur et la récompense la plus ambitionnée des militaires français. Sous un gouvernement libre et sage, on eût fait Forbin amiral ; mais il fallait que l'amiral de France fût un prince ; comme si, parce qu'on est prince, on avait la science infuse, avec tous les talens militaires! et Forbin n'était qu'un

qu'un bon gentilhomme. D'une autre part, les places vacantes étaient promises à messieurs *tels* et *tels*, galantins parfaitement inutiles à l'état; et Forbin, criblé de blessures et couvert de gloire, ne fut pas même compris dans la promotion. Sensible à ce dernier affront, il quitta le service; et le ministre de la marine, qui lui en voulait, parce qu'il ne l'avait jamais voulu flatter, fut enchanté de lui accorder sa retraite; sacrifiant ainsi le salut et l'honneur de sa patrie, au vil intérêt d'une petite gloriole infiniment ridicule. Qu'arriva-t-il? Louis XIV, à sa mort, laissa la France dans un état presque désespéré; il fallut tout le génie et l'activité du régent, pour rétablir une sorte d'équilibre momentané; ce qui n'empêcha pas que, de crise en crise, la monarchie ne se précipitât enfin vers sa ruine.

Pourquoi tous ces bouleversemens? Parce qu'il manquait à un grand homme deux ou trois quartiers de noblesse; pourquoi encore? Parce que deux freluquets avaient fêté le boudoir de quelques dames; lesquelles dames étaient dans les bonnes graces de la favorite, parce qu'elles affectaient une grande dévotion. Ainsi, en dernière analyse, les finances furent épuisées; la marine réduite à *zéro*;

et des milliers d'hommes périrent, parce que deux ou trois femmes avaient été à confesse.

LE COUSIN-JACQUES.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

BUONAPARTE AU CAIRE, ou *Mémoires sur l'expédition de ce Général en Egypte; enrichis de notes instructives sur cette partie intéressante du globe; publiés par un des savans embarqués sur la flotte française; avec cette épigraphe :*

Arma virumque cano.

A Paris, chez Prault, *imprimeur, rue Taranne*, n°. 749, *à l'Immortalité, et* Rondonneau, *au dépôt des Lois, place du Carrouzel ; vol.* in-8°. *de* 240 *pages, avec une belle gravure;* prix : trois francs.

L'ÉDITEUR de ces *Mémoires* assure qu'ils ont été composés en Egypte par un des savans embarqués avec Buonaparte ; et qu'ils lui sont parvenus par la voie du brick *le Vif*, sur lequel Louis Buonaparte est parti d'Alexandrie, le 15 brumaire dernier, et qui a relâché en Corse.

Nous ne disputerons pas la vérité de cette assertion :

« Le vrai peut, quelquefois, n'être pas » vraisemblable ».

Mais, qu'ils aient été composés à Paris, ou au Caire, ces Mémoires n'en sont pas moins très-intéressans ; et parmi les nombreux ouvrages qui viennent de paraître, à l'occasion de cette mémorable expédition, ils méritent d'être distingués ; c'est, peut-être même, le seul écrit qui en donne une parfaite connaissance.

Ces *Mémoires* commencent aux premiers jours de floréal an 6, et finissent au 15 brumaire an 7. Jamais, dans l'histoire des siècles, une aussi courte période de tems n'a embrassé autant de grands événemens. En effet, quand on songe que, dans l'espace de deux mois, Buonaparte a pris l'île de Goze, l'imprénable île de Malte ; (que l'amiral Nelson bloque, envain, depuis long-tems, avec toutes les forces navales de l'Angleterre,) qu'il a débarqué en Egypte ; qu'il s'est emparé d'Alexandrie, de Rosette ; et, enfin, qu'il est entré en vainqueur au Caire, après avoir défait complettement les Mameloucks, à la bataille des Pyramides, quoique son armée eût été dix-

sept jours sans pain ; on se croit reporté aux tems des fables. Des français seuls, commandés par un héros, sont capables d'étonner à ce point le génie de l'histoire, et de faire douter de la vérité.

Parti de Toulon le 30 floréal, Buonaparte entra donc, le 5 thermidor, dans la capitale de l'Egypte. Il s'occupa alors à s'y établir, et à faire aimer et respecter la domination française. Il faut suivre dans cet ouvrage tous ces détails intéressans ; il faut voir ce héros aller à la poursuite d'Ibrahim-Bey, le défaire et le forcer à quitter l'Egypte ; délivrer la caravanne du Caire, faire l'ouverture du grand canal, célébrer la fête anniversaire de la fondation de la République ; bâtir une nouvelle ville, et établir en Egypte un institut des sciences et des arts, ainsi qu'un journal littéraire et d'économie politique, et une gazette militaire. Par-tout on reconnaît le guerrier, le politique, l'homme instruit ; et par-tout on retrouve l'homme humain, reconnaissant et sensible.

Cet enchaînement de victoires, de détails d'administration et d'actes de bienfaisance, est accompagné de descriptions géographiques et de notices sur le Caire, sa population, sa grandeur, ses mœurs, ses usages, et sur les principaux

monumens de l'Egypte. On doit ces recherches à l'éditeur ; il les a puisées dans les voyages de *Pocoke*, *Niebuhr*, *Savary*, *Volney*, *etc.* Souvent il les a copiés littéralement, et il en fait l'aveu.

On lui doit encore un appendice sur la possibilité du passage de l'Egypte dans l'Inde, par l'isthme de Suez. Cet appendice très-bien fait, où il met en parallèle deux auteurs anglais, qui ont écrit dans un sens opposé, sur un sujet aussi intéressant pour leur nation, est ainsi terminé. C'est un des deux anglais qui parle :

» En considérant, avec impartialité, les raisons pour et contre l'expédition supposée de Buonaparte dans l'Inde, il faut encore y ajouter d'autres considérations puissantes. C'est l'enchaînement des succès qui ont, jusqu'à présent, marqué la carrière de ce héros de la France ; c'est la probabilité qu'ils ne seront pas interrompus, tant qu'il commandera à une armée qui lui a voué une confiance et un attachement sans bornes.

» Cette ardeur qu'inspire l'habitude de vaincre, cette résolution déterminée de braver tous les dangers, cet esprit d'audace, loin de s'amortir, s'enflamme encore à l'aspect du prix glorieux qui doit être le fruit de tant d'exploits. Ainsi, une

victoire obtenue est, pour cette armée, le gage d'une autre victoire. Elle la rend capable de surmonter les difficultés, de supporter les fatigues qui rempliraient d'effroi des troupes commandées par un général d'un génie moins puissant, d'une fortune moins heureuse, et qui ne seraient mues que par les devoirs de leur état, ou par une nécessité mercenaire. D'où je vois qu'il n'y a point d'entreprise, quelque difficile, quelqu'impraticable qu'elle paraisse, qu'un tel enthousiasme ne puisse tenter et remplir avec autant de succès que de gloire. »

Ces réflexions si naturelles, si justes, en même-tems si honorables pour le héros français qui les a fait naître, semblent consacrer le sujet de la belle gravure qui se trouve au frontispice de cet ouvrage. On y voit Buonaparte en pied, entouré des drapeaux pris sur les Mameloucks, et près d'une des pyramides, déroulant la carte de l'Égypte et désignant du doigt l'isthme de Suez.

L. D. B.

ÉCONOMIE DE L'AMOUR, *poëme en quatre chants, traduit de l'anglais, du docteur* Amstromg, *médecin, avec cette épigraphe :*

...La mollesse est douce et sa suite est cruelle.

chez Capelle, *commissionnaire en librairie, rue André-des-Arcs, n.°* 24.

EST-CE par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, ou par une prudence qui rentre dans le plan de la nature, que la passion la plus vive, la plus forte, la plus utile à l'univers, est précisément celle à laquelle on fait le moins d'attention, et que l'on traite avec le plus de légèreté? Tout est mâle et femelle dans la création, si j'ose le dire, un attrait secret, répandu dans tout ce qui existe, tend à réunir ce qui se convient, et à créer sans cesse, par cette réunion, de nouveaux êtres des débris même de ceux qui ne sont plus : l'*Amour* est donc, en quelque sorte, l'*ame* de la nature, le *feu* qui meut tout, et qui, par une vie continuellement renaissante, entretient l'univers dans une jeunesse éternelle? Il me semble, d'après cette considération, qu'on devrait le traiter sous un rapport plus sérieux, et ne point le

regarder que comme un sujet propre à faire une chanson ou un roman. Si je m'avisais de faire un systême et de créer mon monde, comme bien d'autres, je ne donnerais que deux agens au créateur, l'*amour* et la *haîne*; l'un comme toujours occupé à créer, et l'autre à détruire. Je crois qu'avec ces deux causes, il me serait aussi facile de rêver que Platon, et de bâtir un monde qui ne changerait pas plus la machine universelle que les mondes physiques et moraux d'Epicure, de Descartes, de Spinosa, de Newton, de Buffon, etc. A propos de Buffon, j'ai toujours regardé comme un blasphême contre l'intention de la providence, ce qu'il dit de l'amour dans son histoire de l'homme. Suivant lui, l'amour n'est que l'acte physique; le moral n'est qu'une chimère qui n'est point dans la nature. N'est-ce pas-là ravaler l'homme au rang des animaux? n'est-ce pas même mentir à la nature et à son propre cœur? Je sais bien que le point important est l'acte physique; mais il n'en est pas moins vrai que le sentiment moral qui l'embellit, le précède, l'accompagne et lui survit, naît aussi naturellement dans l'ame de l'homme que le desir dans son sein. L'homme n'est pas réduit à végéter, il pense; la

pensée lui est aussi naturelle que la vie ; c'est cette pensée même qui le distingue des autres animaux ; peut-on dire qu'elle est hors de la nature dans l'amour, lorsqu'elle y rentre dans toutes les actions de la vie ? Le sentiment, dans ce cas, n'est point une chimère, il naît pour embellir et resserrer le lien de l'homme et de la femme, qui certainement sont faits pour vivre ensemble : convenons donc que c'est méconnaître l'intention de la providence que de nier la moralité de l'amour. Beaucoup de philosophes n'ont crû voir que le plaisir pour cause de la renaissance des êtres ; ils ont oublié que la nature avait autant besoin de conserver que de créer, et ils n'ont pas vu la tendresse qui, seule, *anime* et protège la vie.

On a trop parlé sur l'amour, et on ne l'a pas assez raisonné. L'un l'a chanté, l'autre l'a peint, et personne ne l'a défini. L'ouvrage que nous annonçons n'a aucun trait aux réflexions qu'il nous fait naître ; son auteur n'a pour but que de montrer la nécessité physique et morale d'*économiser le plaisir*. Il ne dit rien de neuf, mais il le dit agréablement, en poëte, souvent en philosophe, et quelquefois en médecin. Sous ce dernier rapport, il eût pû se dispenser de quelques descriptions qu'il est, sans doute, bon

de faire, mais ailleurs que dans un poëme. Au surplus, cet ouvrage est bien écrit; en voici toute la morale exprimée par l'auteur lui-même: « Le plaisir régit » tous les êtres. On n'échappe point à » son cœur; on n'échappe point au plaisir: il est nécessaire, quand ses traits » sont dirigés par la prudence. Mais si, » au hasard, ils parcourent les airs, s'ils » manquent ou dépassent le but, c'est à » la froide raison à se faire entendre, » c'est à elle à tempérer, à réprimer la » fougue des plaisirs ».

« Economise le baiser, *dit ailleurs le* » *poëte;* le plus délicieux est celui qu'on » savoure avec le plus de modération. » L'excès en est nuisible autant que le » facile abandon. Vénus semble avoir » modelé les charmes de *Phryné;* l'amour » semble avoir dessiné le contour de sa » taille légère, et semble l'avoir initiée » à ses mystères les plus saints, à ses » plus tendres cérémonies, mais si on » ne goûte aucun délice sur ses lèvres, » quoiqu'elles soient belles, c'est que » *Phryné* trafique ses charmes et compte » les baisers qu'elle donne! »

P. B**.

MELPOMÈNE ET THALIE, *Poëme allégorique en deux chants, par* Collin-d'Harleville, *de l'Institut national. Chez* Desenne.

L'auteur feint que Melpomène et Thalie sont deux femmes qui ont eu différens amans, et qui ont toujours pris le caractère de celui qu'elles aimaient.

Melpomène, on le sait, est grecque, athénienne:
On dit même qu'*Homère* est un de ses ayeux.

Elle oublia bientôt sa naissance, et se conduisit en vraie bacchante avec *Thespis*. *Eschyle* lui rappela son origine, lui rendit sa fierté et mit dans sa bouche les actions des guerriers et la louange des héros. *Sophocle* la toucha bientôt, et fut son plus tendre amant; près de lui elle devint sage et sensible sans perdre de sa majesté.

Près d'Eschyle, en un mot, on voyait Melpomène
S'élancer en guerrière: elle s'élance en reine.

Bientôt *Euripide* eut son tour. Avec lui

Du cœur elle connut la route la plus sûre:
Elle fit retentir le cri de la pitié,
Peignit l'amour brûlant, la touchante amitié.

Depuis Euripide, on ne sut ce qu'elle devint. Les romains ne la connurent point: ce n'était point la vraie Melpomène qui embrâsait le cœur de Sénèque. Elle sourit en passant aux Italiens, aux Espagnols, et même aux Hollandais, (1); elle allait prendre la route de France: mais

Vains efforts! le pilote est contraint de céder:
Aux côtes d'Angleterre il fallut aborder.....
Un homme... mais que dis-je? un énorme géant
Fond sur elle en poussant des cris épouvantables..
Shakespeare était son nom. Sous sa robuste main.
L'étrangère frémit .....
. . . . . Mais quoi! ce ravisseur terrible
De ses nombreux amans devient le plus sensible!

Mais, *barbare et sublime* tour-à-tour, il l'élève dans les cieux et la traîne dans la fange. Elle s'échappe; c'est en France qu'elle arrive. *Rotrou* l'apperçoit.

Mais elle place ailleurs son amour et sa gloire.
Corneille est à ses pieds.....
Au dessus d'elle-même il ravit Melpomène;
Pure et n'ayant plus rien de la faiblesse humaine,
Son accent, de son front l'auguste majesté,

---

(1) L'auteur tragique des Hollandais est *Vandel*.

Sa marche, tout annonce une divinité.
Mais le tendre *Racine*, en soupirant pour elle,
La fait redevenir une simple mortelle. . .
Melpomène l'adore, et pourtant par égard,
Sur Corneille vieilli jette un dernier regard:
Le respect est pour lui, l'amour est pour Racine.

Après Racine, elle connut Crébillon, en vit quelques autres; mais elle n'aima que lorsqu'elle eût rencontré *Voltaire*.

Amant souple et flexible,
Brillant, mais plus aimable encore que sensible;
Son esprit, par le goût, par les grâces guidé,
S'embellit de tous ceux qui l'avaient précédé...
Son amante avec lui se plaît à voyager:
De costume et de mœurs elle aimait à changer.

Melpomène eut encore quelques amours passagères
Mais Voltaire jamais ne pût être oublié.

Tel est le cadre qu'a choisi l'auteur pour rendre tour-à-tour hommage aux poëtes qui ont cultivé la tragédie, et pour peindre les différens caractères de génie qu'ils ont imprimé à leurs productions. Le même cadre lui sert à peindre l'histoire de la comédie, depuis Aristophane jusqu'aux auteurs comiques de nos jours. Il a changé de mesure en changeant de sujet; le vers de quatre pieds

coule légèrement sous sa plume, et peint, en badinant, les succès et les écarts de Thalie.

Ce poëme ne peut que faire honneur à l'auteur, qui, lui-même, est un des amans favorisés de la plus aimable des deux sœurs. On y trouve quelques vers heureux que l'on retient facilement, peu de saillans, mais par-tout une certaine *bonhommie* qui plaît et entraîne doucement jusqu'à la fin. Quelquefois, cependant, le vers, en terminant une pensée, laisse encore à désirer pour l'harmonie; tout est dit, et il semble que la phrase n'est point complète. Chaque pensée d'un poëme est encore une phrase musicale, qui a autant besoin de charmer l'oreille que l'esprit. Il y a vingt manières de dire une chose, mais la plus sonore est toujours la meilleure: c'est celle qui reste le plus long-tems dans la mémoire; elle est, dans un autre sens, ce qu'est un son mélodieux qui résonne, se prolonge, s'évanouit lentement, et remplit encore l'oreille lors-même qu'il est dissipé dans les airs.

P. B***.

FINANCES
ET ÉCONOMIE-POLITIQUE.

Projet de Caisse des propriétaires, par le citoyen Gabiou, *notaire à Paris.*

DEPUIS que les faillites se multiplient, que l'argent est resserré, et que le défaut de confiance altère la circulation du peu qui est encore sur la place, ainsi que celle des denrées; on a regardé les banques comme l'expédient le plus heureux et le plus propre à remédier aux suites nécessaires d'une pénurie, dont les effets sont toujours dangereux. Mais il est des circonstances, où il ne faut pas envisager le succès connu de certaines banques; se fier sur les avantages qu'elles ont produit, sans en approfondir les inconvéniens, serait s'exposer de nouveau à des crises qui pourraient entraîner, avec elles, un discrédit général.

Dans les circonstances où se trouvent le commerce, et sur-tout les propriétaires, un établissement quelconque ne peut être avantageux, qu'autant que ses opérations seront calculées, d'après l'intérêt du crédit public, celui du propriétaire

et du commerçant ; et encore, qu'autant qu'il présentera un crédit neuf et volontaire, qui ne peut manquer de devenir un centre de réunion; ou plutôt une caisse qui, en venant au secours des propriétaires, facilitera et donnera, en même-tems, la plus grande activité à la circulation des denrées et marchandises.

Le projet de caisse des propriétaires, du citoyen *Gabiou*, rédigé avec sagacité et une combinaison prudente et approfondie, nous paraît réunir tous ces avantages. C'est principalement les *propriétaires fonciers*, qui éprouvent une pénurie d'argent, soit pour le paiement de l'impôt, soit pour l'entretien et l'amélioration de leurs biens, qui en recueilleront les plus heureux effets. Les propriétaires de valeurs métalliques trouveront non-seulement le plus grand intérêt, mais encore toute confiance à mettre leur argent en circulation; et l'homme industrieux ne rencontrera plus les difficultés sans nombre qui l'empêchaient de se procurer les fonds nécessaires pour ses travaux productifs.

Le projet du citoyen *Gabiou* détruit absolument cette dépendance ruineuse, dans laquelle les banques de commerce, en appellant l'argent vers un centre, et

en ne prêtant point sur des immeubles, tenaient les propriétaires.

La caisse des propriétaires, au contraire, réunit quatre points fondamentaux, qui, en servant les intérêts des possesseurs de terres, secondent, en même-tems, ceux de l'agriculture, du commerce et des arts.

Le premier est de créer un revenu additionnel pour ceux des propriétaires fonciers qui, continuant de jouir des fruits de leurs biens, prêteront leur crédit hypothécaire à la caisse.

Le second, de procurer un dividende proportionné à leurs capitaux, et à l'intérêt actuel de l'argent, à ceux qui verseront du numéraire dans la caisse.

Le troisième, d'accorder une part dans les bénéfices de la caisse, à tout possesseur de numéraire, qui, le gardant toujours entre ses mains, le tiendrait, sous certaines clauses, à la disposition de la caisse, pour en aider dans des besoins extraordinaires et très-rares, le crédit hypothécaire des propriétaires.

Le quatrième enfin, de fortifier le crédit des billets circulans de la caisse des propriétaires, par l'amalgame de ces trois combinaisons, de manière que les billets puissent être réalisés contre du numéraire, dans tous les cas où le besoin

ordinaire, et même extraordinaire, d'espèces se ferait sentir; et de manière encore, que, pour la sécurité complète des porteurs de billets, l'équilibre soit observé entre le besoin momentané de se défaire desdits billets, et le besoin semblable de les rechercher.

La conception de ce plan, est on ne peut pas plus heureuse; la division des actions en *numéraires*, *hypothécaires* et de *recours*, ajoute à sa solidité une supériorité, qu'aucun autre, jusqu'à présent, n'avait offert. L'idée neuve des actions de *recours*, qui font le complément des actions hypothécaires, assure à l'établissement projeté, une réussite certaine et indépendante de tous les événemens.

Nous regrettons de ne pouvoir donner de plus grands détails sur un ouvrage, qui, sans contredit, est un de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention de toutes les classes de citoyens; mais, ce que nous pouvons avancer, c'est que l'établissement projeté, en offrant une solidité invariable, et en présentant une utilité générale pour les transactions publiques et particulières, sera une ressource bien précieuse pour l'agriculture, le commerce et l'industrie; et, par conséquent, un des plus fermes appuis du crédit public.

« Les soumissions, pour les actions » *de la caisse des propriétaires*, sont » reçues chez le citoyen *Gabiou*, notaire » à Paris, rue des Moulins, n°. 18. »

L***, *membre du bureau consultatif du commerce.*

SCIENCES ET ARTS.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Si l'instruction publique a été si négligée depuis plusieurs années, ce n'est point à l'esprit du gouvernement qu'il faut s'en prendre, mais à celui des factions qui anéantirent, ou affaiblirent, successivement, ce qu'elle trouvaient d'établi, c'est, sur-tout, à cet aveugle esprit de parti, qui ne veut rien voir de bien dans ce qui vient d'une main contraire, et qui prend à tâche de ne point profiter des avantages mêmes qui lui sont offerts, afin de se réserver le prétexte de calomnier ce qui ne lui plaît point. Le gouvernement, au milieu de mille entraves, a peut-être fait pour les sciences, les arts et l'instruction, plus que l'homme prévoyant n'avait espéré. Les premières institutions ont été formées des hommes du

plus grand mérite ; s'il y a des plaintes à faire entendre, c'est que les institutions de la dernière classe, celles qui doivent répandre les premières notions parmi le peuple, peut-être les plus utiles, aient été aussi négligées, et sur-tout, aussi mal composées. Mais c'est ici un des malheurs attachés aux circonstances.

L'Ecole Polytechnique, formée au milieu des orages de la Révolution, pour sauver du naufrage les moyens d'enseignemens qui restaient épars sur divers points, et conserver le feu sacré des sciences et des arts relatifs au service de la République ; après avoir essayé, avec succès, pendant cinq ans, les moyens d'atteindre le but de son institution, et avoir fourni les divers services d'élèves assez initiés dans les sciences pratiques, pour faire espérer une régénération devenue indispensable, cette École vient de recevoir dans son plan d'enseignement diverses améliorations, fruits de l'expérience, des lumières et des conseils d'hommes justement célèbres. C'est ce moment favorable (le 7 pluviôse), que le conseil de l'école a cru devoir célébrer par la séance d'ouverture solemnelle de ses cours d'enseignement. Cent quarante-deux élèves nouvellement admis après un concours général, étaient accourus des

diverses parties de la République. Le Ministre de l'Intérieur, placé au milieu des instituteurs, a ouvert la séance, à laquelle assistait un grand nombre d'amis des sciences et des arts. Le directeur, Guyton-Morveau, a fait connaître l'état général de l'enseignement dans l'École, les services qu'elle a déjà rendu à la République, et les moyens de les accroître encore. Les professeurs ont ensuite développé, tour-à-tour, dans des discours concis, le tableau des diverses sciences qu'ils professent, et leurs applications aux services publics, aux arts et aux manufactures. Le Ministre de l'Intérieur a, en dernier lieu, rappelé aux élèves la reconnoissance qu'ils doivent à la patrie, et les services qu'elle a droit d'attendre d'eux. Le citoyen Lebrun a lu la liste des élèves admis cette année, au nombre de soixante-quinze, dans les diverses branches de services publics. La séance a été terminée par des chants patriotiques, et divers morceaux de musique, exécutés par les seuls élèves de l'École.

MODES.

QUELQUES élégans se lassent d'être bien mis ; ils ont imaginé qu'ils feraient beaucoup mieux d'être ridicules ; en conséquence de cette sage pensée, ils ont recommandé à leurs tailleurs de mettre à leurs redingottes cinq à six collets rabattus, fort amples, fort larges : quand nous saurons le nom de cette brillante invention, il nous viendra peut-être à l'esprit de l'écrire ; nous nous gardons bien de le promettre ; nous remarquerons seulement qu'une petite tête sans cheveux se dessine admirablement sur cette collerette épaisse. Les dames sont toujours charmantes, et quelquefois en dépit d'elles-mêmes ; car, en vérité, il n'y a pas toujours de leur faute si la nature leur prête quelque agrément ; elles ont raisonnablement renoncé aux cheveux, le serment est général, depuis.... jusqu'à la plus humble grisette ; elles ont dit dans leur sagesse : la nature ne nous donnera plus de cheveux que sur la tête d'autrui ; et la nature a fait naître de belles tresses qui devaient orner une tête étrangère. On met volontiers sur ces jolies

perruques une espèce de petit chapeau retrognoné, qu'on nomme capote : cette coëffure doit se placer de côté, et boucher à-peu-près un œil. La couleur la plus ordinaire est rose, avec des ganges noires, pour les coëffures en satin, et la plus distinguée, chamois. Souvent quelques plumes seules ornent la tête ; elles ne doivent point s'élever, mais, au contraire, retomber avec grace et souplesse sur le côté. Cet ornement est réellement trop agréable pour que j'imagine que nos dames en fassent un long usage. Quelquefois on prend un voile, non pour voiler le visage, mais pour voltiger à côté ; cela donne beaucoup de grace à une jolie tête qui s'agite pour le rejeter en arrière, et à un beau bras qui se développe pour seconder le mouvement de la tête. Le prix de quelques-uns de ces voiles pourrait nourrir une honnête famille toute une année ; cette pensée ôte bien de l'aménité à la bouche qu'on apperçoit sourire à travers.

MŒURS.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

Mon objet est de connaître l'homme, et ma méthode de l'étudier dans ses diverses relations.

J. J. Rousseau, Héloïse.

Si rien n'est si difficile que d'écrire l'histoire des nations, parce qu'il y a toujours mille causes qui restent ignorées; il n'est guère plus aisé de peindre leurs mœurs. On peut écrire des faits, et c'est volontiers à quoi se bornent tous les historiens; mais pour peindre les mœurs, il faut observer long-tems, remonter aux sources, être sans préjugés et connaître parfaitement le cœur humain, afin de distinguer ses vrais mouvemens de ceux de l'habitude. Et comment faudra-t-il écrire l'histoire des mœurs d'un peuple? J'ai vu à ce sujet bien des fragmens, beaucoup d'esquisses, et point d'histoire, point de tableau complet: le rôle d'observateur est trop long, trop pénible, il ne convient qu'à peu de personnes; les autres voyent et décident. C'est ainsi qu'on fait la réputation d'un peuple. Un français court l'Europe, rencontre un homme hypocondre en Angleterre, et vient nous apprendre que tous les anglais sont sombres et mélancoliques. Un anglais nous rend le change à Londres, en parlant d'un écervelé qu'il a rencontré à Paris.

Une

Une fois enracinés, ces préjugés durent des siècles.

Sans doute chaque nation a son caractère qu'on saisit au premier abord, comme la physionomie d'un homme; mais si vous venez à y regarder une seconde fois, vous êtes tout étonné de vous appercevoir que vous connaissez moins ce caractère que vous ne l'aviez crû; à la troisième fois, vous seriez plus incertain encore. Il y a mille français à Paris qui vont me tracer le caractère des habitans de Londres qu'ils n'ont jamais vus, et qui se trouveraient fort embarrassés, si on leur demandait un tableau exact des parisiens qu'ils voyent tous les jours.

La morale est une pour tous les hommes; mais les mœurs sont variées à l'infini; elles tiennent à mille fils différens, et entourent l'homme sans qu'il sache même pour quelle raison. Vous peignez bien quelques hommes que vous avez fréquentés; mais, quelques hommes ne sont point un peuple: il faudra un tableau pour chaque classe; et le philosophe essayera ensuite d'en faire un général, si cela est possible; je ne le crois pas, cependant: car si vous voulez ne tirer qu'un seul résultat, ne tracer qu'un seul trait caractéristique, il est de toute évidence que vous jugerez mal. Un individu n'est point uniforme; comment un peuple le serait-il? Un peuple est composé de mille caractères différens; il est divisé en plusieurs classes; chaque classe a son éducation, de-là ses mœurs; ses intérêts, de-là ses principes; sa position, de-là sa manière de voir. Le premier et le dernier citoyen de l'état pensent rarement de même, les circonstances seules en décident. Ce n'est guère la justice qui nous guide en cela, et pour

deux causes ; la première est que nous ne sommes jamais assez détachés de nous-mêmes ; la seconde, qu'il est rare, très-rare, que nous soyons instruits sur nos propres intérêts, nous ne songeons jamais qu'à nos intérêts de passions, de besoin, et ils nous aveuglent. Or, de tant de causes opposées, il en doit résulter des effets variés proportionnellement ; osez donc peindre un seul tableau, et dire : il est juste.

Que veux-je conclure de tout ceci ? qu'il est plus facile de faire un apperçu partiel, que d'embrasser le plan entier, que c'est même le moyen le plus sûr. Aussi, est-ce à de simples apperçus que je me bornerai.

Je pourrais ajouter ici toutes les réflexions que l'on a faites sur les changemens moraux arrivés par l'effet et dans le cours de la Révolution ; mais ce ne sont plus que des trivialités, que l'on a encore plus répétées que réfléchies : il me suffit d'avoir placé ici une espèce d'introduction à tout ce que je pourrai traiter sur ce sujet dans le cours de cet ouvrage. C'est bien ici le cas de dire, comme Sterne : je m'en remets à la providence, et j'écrirai ce qui viendra. Je ne chercherai rien, mais je ne perdrai point ce que j'aurai trouvé.

SPECTACLES.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

21 Pluviôse.

L'ANGLO-MANIE, *Comédie en deux actes et en prose, mélée de Vaudevilles.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR: *du Vaudeville d'Arlequin afficheur.*

LORSQU'ON attaque les anglais,
Ou sur le théâtre *ou* sur l'onde,
On est toujours sûr du succès,
Lorsque le calme nous seconde;
Comme entre la crainte et l'espoir,
En ce moment notre auteur *flotte*,
Pour arriver au port ce soir,
Servez-lui de pilote.

Cette demande que plus d'un auteur *flottant* a faite au public, n'a pas été cette fois accueillie par de bien grands applaudissemens. — Présage fatal!.... L'horison s'obscurcit... Une tempête se prépare... Tempête affreuse!... C'est toi qui engloutiras tous les auteurs *flottans*.

Analyse des premières scènes, (les autres n'ayant pu parvenir jusqu'à nous).

Orphise, qui n'est pas jeune, n'aime que les romans anglais, où

Tout est immolé,
violé,
Jusqu'à la princesse.

En vain *Dutillac*, son frère, capitaine de vaisseau lui soutient que les anglais

N'ont de *fin* que leurs *aiguilles*,
Et de *poli* que leur *acier*;

l'opiniâtre *Orphise* persiste à ne vouloir que des marchandises de fabrique anglaise; elle fait porter à *Jones*, son jokei,

Un collet, deux collets, trois collets,
Quatre collets, cinq collets, six collets;
(*Voyez Nice.*)

et pour comble de ridicule enfin, elle a chargé une personne à *Londres* de lui envoyer un milord pour épouser *Elise*, sa nièce, qui est aimée d'un jeune français nommé *Valsain*.

Dutillac, dont les goûts sont opposés à ceux *d'Orphise*, fatigué des folies de sa sœur, se résout à se séparer d'elle. Il craint que la *mer* ne devienne *trop orageuse* et songe prudemment à *revirer de bord*..... (Ici finit notre analyse.)

Le capitaine avait raison.... La mer est devenue furieusement agitée, les vents, sortis de leurs prisons, ont, par leurs *sifflets* ou leurs sifflemens, couverts bientôt toutes les voix.... et l'intrépidité des matelots n'a pu sauver l'auteur du naufrage.

— Pour parler maintenant sans *figures*, il est impossible de se faire une idée de la nullité de cette prétendue comédie. —

Si l'auteur, *par hasard*, s'était fait quelques ennemis, ce serait un triomphe bien doux qu'il aurait eu la mal-adresse de leur ménager.

Au reste..... *Erreur n'est pas compte.*

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE NATIONAL, RUE FAVART.

ADOLPHE ET CLARA, *ou* les deux prisonniers, *Comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes* (1).

La scène se passe dans le Château de *Limbourg*, à quelques lieues de *Berlin*.

PERSONNAGES.

M. DE LIMBOURG, — *Chenard.*
ADOLPHE DE RUMBERG, jeune officier prussien, — *Elleviou.*
CLARA, sa femme, — *la cit. Saint-Aubin.*
GASPARD, garde-chasse, ancien militaire, et maintenant concierge du Château de Limbourg. — *Dozainville.*

— Voici donc (c'est M. de Limbourg qui ouvre la scène avec Gaspard.) mon vieux château, jusqu'ici le séjour de l'amitié, le rendez-vous de chasse de mes voisins, l'asile de l'innocence et de la pauvreté..... Transformé, grace à la fantaisie d'un ministre, mon ami, en une forteresse, en une prison d'état.... (Il lit la lettre du ministre qui l'invite à se prêter à ses desseins.) Son but me plaît, ajoute-t-il, parce qu'il est moral, parce qu'il tend à rapprocher deux jeunes époux que les

(1) Cette pièce *imprimée* se trouve, à Paris, *au Bureau général du Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 461. Prix, 1 fr. et 1 fr. 25 cent. franche de port.

plaisirs de la capitale, de mauvais conseils, quelques faux amis ont égarés, et qu'ils auraient fini par perdre.

— *Adolphe et Clara* ont été mariés fort jeunes : *Clara* n'a que 17 ans, *Adolphe* 22, ce sont de véritables enfans ; mille petits riens ont fait naître entr'eux des querelles peu conséquentes d'abord, mais qui sont ensuite devenues sérieuses. Le mari a prié le ministre de mettre sa nièce au couvent, la femme, de son côté, n'a demandé à son oncle rien moins qu'une lettre-de-cachet pour faire enfermer son mari, et le ministre a feint de les exaucer tous deux pour leur donner une leçon, et éviter, s'il est possible, une rupture.

C'est donc, comme on vient de le voir, le vieux château de Limbourg qu'il a choisi pour leur prison ; il les fait partir l'un après l'autre, à une heure de distance, et accompagnés chacun d'un exempt.

Clara arrive la première ; elle est effrayée d'abord du lieu horrible où elle se trouve et des figures qui l'entourent ; (M. *de Limbourg* a fait déguiser ses domestiques en soldats et son garde-chasse en geolier), mais au milieu de sa douleur, elle ne perd pas de vue ses cartons, ses plumes, etc.....

A la fin cependant, elle prend son parti, et s'occupe de la manière dont elle partagera son tems ; M. *de Limbourg*, avec l'air grave et imposant qui convient à son nouveau grade, répond à ses différentes questions, et lui dit qu'elle sera libre de se promener. —

— Ah ! on se promène ?

— Deux fois par jour.

— Dans le jar.....

— Dans la cour, en long ou en large, au choix du prisonnier.....

En ce moment le cor se fait entendre. *Clara* parait étonnée de ce bruit.

— C'est un prisonnier que j'attends, et qui arrivera d'ici à un quart d'heure; ce signal me l'annonce; il est bien à plaindre, si ce qu'on m'a écrit est vrai. . . .

— Il est malheureux! . . . — *Clara* s'intéresse déjà à son sort, et desire même de savoir son nom.

— Vous le saurez bientôt, il mangera avec vous à la table du commandant.

— A quelle heure soupe-t-on? — Dans deux heures. — J'aurai bien le tems de faire un peu de toilette? — En deux heures! . . Oui. — Clara est conduite à sa chambre, et M. *de Limbourg* va au-devant du nouveau prisonnier.

— Ici est une scène de *Gaspard*, qui se dispose à bien jouer son rôle de geolier.

COUPLETS.

Ce poste a pour moi peu d'appas,
Mais si l'on mettait sous ma garde,
Tous les cœurs faux, tous les ingrats,
J'accepterais la hallebarde.
Je ne les vexerais en rien:
Pour cela j'ai l'ame trop bonne,
Mais je les garderais si bien
Qu'ils ne pourraient tromper personne.

Si quelqu'un, sans trop réfléchir,
Confiait à ma surveillance
Un objet fait pour attendrir,
Par ses vertus, son innocence,

Je ferais bien mal mon métier :
Car pressé qu'un malheureux sorte,
Je ne resterais son geolier
Que pour ouvrir plutôt la porte.

Adolphe entre, outré de l'ordre injuste qui l'a fait arrêter; M. de *Limbourg* lui donne, comme à *Clara*, quelques détails sur l'intérieur de la maison; il lui apprend qu'il aura quelque fois la société d'une très-jeune, très-douce personne.... — Une jolie femme! s'écrie *Adolphe*, ah, je serais enchanté de..... de faire sa connaissance.

— Vous la verrez bientôt, répond le commandant, elle va venir ici.... J'ai quelques ordres à donner, je vous quitte; si cette dame vient, vous voudrez bien lui tenir compagnie en attendant le souper.

Adolphe, resté seul, se félicite des momens agréables qu'il pourra passer auprès de l'aimable étrangère dont on vient de lui parler; il l'entend.... elle approche..... Quelle est la surprise des deux époux lorsqu'ils se reconnaissent!

— Vous venez ici, dit *Clara*, pour insulter à ma peine.

— J'y viens, répond *Adolphe*, parce que je suis arrêté.

— Arrêté! (*gaiement.*) Ah! contez-moi donc ça. — Ils avouent enfin tous deux le service qu'ils ont voulu se rendre, les reproches recommencent, ils veulent se retirer, *Gaspard*, l'effrayant *Gaspard* paraît et les empêche de sortir. Forcés de demeurer, ils s'éloignent, *Adolphe* à un bout de la salle, s'assied et lit; *Clara* de l'autre côté chante des couplets contre la vanité des hommes. — *Adolphe* est piqué: — Ah mon

dieu! répond *Clara*, est-ce que je l'aurais offensé? Ah réparons ma faute. — Et elle continue avec un air de vérité:

On pardonne à l'amour, à l'âge
Et la malice et la gaîté;
Mais il faut plus de gravité
Dans les saints nœuds du mariage:
Le cœur contrit et repentant,
Je veux vous obéir, vous plaire.....
Ordonnez donc, et dans l'instant.....

(*avec ironie et gaîté.*)

Je fais, monsieur tout le contraire.

Cependant on desire, de part et d'autre, connaître les moyens dont on s'est servi pour obtenir la lettre-de-cachet; on est si éloigné, il faut crier pour se faire entendre. On se rapproche, on s'explique, on se dit de petites vérités, mais comme on ne peut pas toujours se quereller, on se fait un plan de vie; on vivra politiquement... Bon jour... Bon soir... mais *jamais d'amour*... Hélas!... c'est en jurant même de ne plus s'aimer, que s'opére le plus tendre raccommodement. *Adolphe* serre *Clara* dans ses bras, le commandant les surprend et leur dit que, pour des personnes qui ne se sont jamais vues, ils paraissent en bien bonne intelligence. — C'est mon mari. — C'est ma femme. — En vain les jeunes époux veulent lui faire entendre raison, il ordonne qu'on les sépare; *Adolphe* et *Clara* se quittent en se promettant de se revoir, et de s'aimer pour la vie. Cette épreuve ne suffit pas, M. de Linbourg leur en réserve une autre; en attendant il permet à *Gaspard* de se laisser séduire, ce qui ne manque pas d'arriver; bientôt *Clara*, qui s'est échappée

de sa chambre, revient, et, à force de prières, décide le terrible geolier à remettre un petit billet à *Adolphe*. *Adolphe* descend à son tour, la lettre de *Clara* lui cause la plus vive émotion; il promet 200,000 liv. à *Gaspard* s'il les aide à sortir de cette prison; *Gaspard* se laisse corrompre, et leur procure une échelle pour descendre par la fenêtre et arriver au parapet où ils doivent trouver une porte secrète dont il a la clé, et qui facilitera leur fuite.

Clara emporte avec elle un écrin. *Gaspard* lui demande ce que c'est; — Elle répond:

— Des diamans pour vivre
En pays étranger où vous allez nous suivre.

GASPARD.

Et les cartons.....

CLARA.

Ah plus jamais!...
Mon amour, mes vertus pareront seuls mes traits.

— Il fait nuit, les époux se disposent à partir, déjà *Adolphe* a un pied sur l'échelle, il tend les mains à *Clara* pour la recevoir.... Tout-à-coup le canon d'allarme est tiré, on bat la générale, *Gaspard* jette des cris de frayeur, et le commandant paraît avec des gardes et ordonne qu'on mette aux fers le perfide geolier. Les époux s'accusent seuls, le commandant leur dit qu'il vient d'apprendre qu'en effet ils sont mariés, qu'il connaît les motifs pour lesquels on a usé de rigueur envers eux, et que le ministre, persuadé qu'ils ne peuvent plus vivre ensemble, mais voulant adoucir l'ordre qu'il a donné, leur envoie un acte de séparation avec la liberté de celui qui le signera le premier.

Adolphe veut que *Clara* signe, *Clara* emploie

toute l'éloquence de son ame pour y forcer *Adolphe*: ce combat de générosité pénètre le commandant; enfin pressés par la même impulsion, les deux prisonniers déchirent l'acte, s'embrassent, et jurent de ne jamais se séparer.

Trop cruels!.. trop aimables enfans! dit M. *de Limbourg*, les larmes aux yeux d'attendrissement, quoi! ce n'est que dans cette retraite que vous vous appercevez combien vous étiez nécessaires au bonheur l'un de l'autre!...

Adolphe et *Clara* assurent qu'ils n'auront plus de querelles, qu'ils renoncent au monde, à ses vains plaisirs, et que le séjour du château sera pour eux un séjour délicieux, si le commandant veut bien leur accorder son amitié et la grace du bon, de l'honnête Gaspard.

M. *de Limbourg*, suffisamment éclairé sur les véritables sentimens qui les animent, leur avoue la ruse que le ministre a cru devoir employer pour éprouver si leur haine était bien réelle, et ne voit plus d'inconvénient à ce qu'ils retournent à Berlin; il les engage seulement à venir, une fois tous les ans, fêter avec lui la délivrance de ses deux charmans prisonniers.

Nous nous sommes étendus sur l'analyse de cet ouvrage, et, cependant, nous sommes bien loin d'en avoir fait connaître toutes les beautés; il faudrait citer chaque scène, chaque ligne, chaque mot... Oui, chaque mot est un trait qui ne laisse point aux spectateurs le tems de reprendre haleine. En voulant nous étendre aussi longuement sur les éloges que mérite cette charmante comédie, nous ne pourrions que répéter tout ce qu'en ont dit les journaux qui ont paru avant nous. Gaité, sentiment, esprit, finesse, grace, sensibilité, bon ton, but moral, tout y est réuni. Eh! sera-t-on étonné du succès prodigieux

qu'elle a justement obtenu, lorsque nous en aurons nommé les auteurs, les citoyens *Marsollier* et *d'Aleyrac*, qui, pour la *treizième fois*, cueillent les mêmes lauriers sur la scène lyrique.

La musique est fraîche, aimable, légère, chantante, point de timballes, point de trombonnes, les accompagnemens sont toujours gracieux et parfaitement analogues à la situation; le Duo : *Jamais d'amour*, est fait avec un art étonnant, et opérera plus d'une fois des miracles : il est impossible que deux jeunes époux brouillés ne se raccomodent pas, en l'entendant chanter.

En quelles mains les citoyens *Marsollier* et *d'Aleyrac* ont-ils confié leur ouvrage ? Les noms seuls des artistes ont dû suffire pour donner une haute idée de la manière dont il a été rendu.

La citoyenne St.-Aubin a déployé un *nouveau talent*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans le rôle de *Clara ; Elleviou* est inimitable au moment où, ne pouvant plus retenir ses larmes, il cache dans son sein la lettre que *Gaspard* lui a remise. Et ce *Gaspard*, ce bon *Gaspard* qui veut toujours paraître *terrible*, et qui se trahit sans cesse..... *Dozainville* seul pouvait saisir heureusement ces transitions. Enfin, c'est *Chenard* qui joue le commandant : la vérité qu'il met dans son jeu, dans son ton grave et son maintien sévère, prouve que, s'il excelle dans les *rôles bouffes*, il est aussi en état de remplir ceux qui demandent de la tenue.

La pièce d'*Adolphe et Clara* doit attirer la foule au théâtre de l'Opéra-Comique National.

24 *Pluviôse.*

La seconde représentation d'*Adolphe et Clara*

a produit un véritable enthousiasme ; depuis long-tems aucun succès n'a été aussi complet ,aussi mérité. Les acteurs se sont, pour ainsi dire, surpassés. Dégagés de cette crainte, de cette timidité qui accompagnent même les plus grands talens à une première représentation, ils ont joué avec un à-plomb surprenant, une aisance et un ensemble admirables. Aussi, tous les spectateurs ont-ils prouvé leur satisfaction de la manière la plus flatteuse. Les auteurs, les acteurs ont été demandés à grands cris, et deux couronnes ont été jetées sur le théâtre. On a desiré connaître ce que contenait le papier qui y était attaché, mais l'ordre du Bureau Central, qui interdit toute lecture de vers sur la scène, ayant empêché de satisfaire la curiosité du public, nous avons cru devoir placer ici les couplets adressés aux citoyens *Marsollier* et *d'Aleyrac*.

AIR : *du Vaudeville de la soirée orageuse.*

RECEVEZ aimables auteurs,
Des brillans succès, la couronne ;
C'est, avec tous les spectateurs,
Le dieu du goût qui vous la donne.
Puisse ce tribut aujourd'hui
Vous faire, à votre tour, connaître
Un moment du plaisir qu'ici
A chaque instant vous faites naître.

VOUS peignez fort bien nos maris ;
Et quoiqu'à Berlin on la place,
L'aimable *Clara* de Paris
A le ton, l'esprit et la grace.
Vos traits sont piquans, délicats ;
Ce sont nos mœurs et nos usages,

Et vos modèles ne sont pas
Aussi loin que vos personnages.

Continuez à réunir
Vos talens toujours sûrs de plaire,
Comme ici, pour vous applaudir,
On se réunit au parterre.
Toujours pour combler nos desirs,
Faites ensemble vos ouvrages;
Nous serons sûrs de nos plaisirs,
Et vous l'êtes de nos suffrages.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

---

26 Pluviôse.

L'Arbitre, *ou* les Consultations de l'an 7, *Comédie en un acte et en Vaudevilles.*

Des scènes à *tiroirs :* or, point de fonds; beaucoup de couplets faibles, ou nuls, très-peu de saillans, style lourd, jeux de mots; voilà ce qu'on a cru, sans doute, offrir au public, pour pendant de la *Revue de l'an VI.* Les auteurs, car ils sont deux pour cette chétive production, ont été demandés, *par quelques voix seulement.* Nous aurions desiré que, pour leur propre réputation, ils eussent gardé l'anonyme; l'un d'eux, le citoyen *Longchamp*, ayant déjà donné, par d'autres ouvrages, une idée plus favorable de son talent.

Nous ne pensons pas que l'*Arbitre* puisse rester au théâtre.

ODÉON.

27 Pluviôse.

UNE JOURNÉE DU JEUNE NÉRON, *comédie héroïco-burlesque, en deux actes et en vers, avec un interméde.*

ACTE PREMIER.

Burrhus, précepteur de *Néron* représente à ce jeune prince les dangers où il s'expose, en se laissant entourer d'amis perfides et débauchés, tels qu'*Aulus*, *Othon* etc..... *Néron* plaisante *Burrhus* sur sa morale, et celui-ci lui répond:

Lorsqu'un jeune homme rit au nom de la vertu,
Et l'esprit et le cœur, chez lui tout est perdu.

Néron n'en est pas moins décidé à suivre ses caprices, à ne prendre conseil que de ses goûts, et *Aulus*, qui survient, le fortifie dans cette résolution. Mais ce libertin, *qui n'aime que le falerne*, ne se contente pas d'entraîner le fils de *Claude* dans ses coupables excès, il cherche encore à perdre le sage *Burrhus* dans l'esprit de l'empereur. Le vieux *Claude*, dont la vie n'a été qu'un exemple continuel de vices et de mauvaises mœurs, désapprouve fortement la sévérité du *pédant*, et va jusqu'à signer un ordre qui l'exile.

Cependant le prince et ses amis manquent d'argent pour continuer leurs débauches, ils sont informés qu'un marchand forain doit traverser bientôt la forêt voisine, ils s'arment et partent dans le dessein de le dévaliser.

(*Fin du premier acte.*)

INTERMÈDE.

Le théâtre représente un bois très-épais; la nuit est fort obscure, les *illustres* voleurs arrivent, malgré l'orage et la foudre qui gronde sans cesse sur leurs têtes. Le voyageur passe; *Aulus* l'attaque le premier, et lui vole tout son or; mais pendant qu'il s'amuse à peser le sac, *Néron* et deux autres amis le surprennent et lui enlèvent, à leur tour, la bourse du marchand. *Aulus* épouvanté s'écrie :

Ils sont une centaine!.....

Il lâche le butin et s'enfuit.

Une épée est restée sur le champ de bataille; c'est *Burrhus* qui s'en empare; *Burrhus*, qui, pour éclaircir ses soupçons, a suivi les pas de son élève, et vient d'être témoin de l'action honteuse qu'il a commise.

ACTE II.

Néron et ses complices, rassemblés dans une taverne, se réjouissent de leur capture, après avoir pourtant raillé *Aulus* sur sa prétendue bravoure. Au milieu de leur orgie, un édile se présente, suivi de plusieurs licteurs; il accuse *Néron* du vol qui a été fait à un marchand, *Néron* lui demande des preuves de ce qu'il ose avancer; *Burrhus* paraît avec le marchand et lui montre l'épée. Le jeune prince trouve encore le moyen de se justifier, mais en ce moment on lui annonce la mort de l'empereur *Claude*, et son élévation au trône des Césars. *Néron*, empereur, avoue au même instant ses torts, redemande à *Burrhus* son amitié, et pour premier usage de son autorité, ordonne aux licteurs d'arrêter *Aulus* et tous les autres conseillers dangereux. Ceux-ci, étonnés d'une disgrace aussi im-

prévue, se résignent pourtant à leur sort, dans l'espoir qu'ils ont d'être rappelés bientôt de l'exil auquel *Néron* les a condamnés, et de regagner l'amitié de leur maître,

Si l'on trouve dans cet ouvrage quelques beaux vers, quelques pensées neuves, on peut dire aussi qu'on y rencontre bien des défauts, des longueurs, des négligences, des trivialités et quelquefois même des *calembourgs*.

Malgré les talens des citoyens *Dupont*, (Néron) *Saint-Prix*, (Burrhus) et *Saint-Fal*, (Aulus.) c'est avec peine que la pièce s'est soutenue jusqu'à la fin, où les murmures et les sifflets ont trahi les espérances de l'auteur et celles de l'administration, qui l'avait montée avec le plus grand soin.

VARIÉTÉS.

L'HISTOIRE de l'Astronomie, pour l'an 6, que je viens de publier dans le Magasin Encyclopédique, contient un article digne de votre Journal; c'est celui du citoyen Vidal, amateur, à Mirepoix; il a observé Vénus au bord du soleil; il a vu Mercure à un demi-dégré du soleil; il l'a observé, cette année, 141 fois, cette planète si difficile à voir, que le grand Copernic est mort sans avoir eu cette consolation. Le citoyen Vidal en a fait à lui seul plus d'observations que tous les astronomes de l'univers ensemble. Un très-beau ciel, de très-bons instrumens, une très-bonne vue, un zèle dévorant, que de qualités rares et précieuses pour l'astronomie!

LALANDE.

« Comme ami des sciences et des arts, je me rendis le 25 nivôse à l'hospice des Vieillards, faubourg Martin, pour être présent à plusieurs opérations de cataracte que le citoyen Forlenze, oculiste, devait faire en présence du département, du bureau central, du cit. Thouret, directeur de l'école de médecine, des membres de l'institut national, de plusieurs membres des deux conseils, et de quelques savans français et étrangers.

» L'artiste, avant de commencer, nous donna une explication sur les complications des cataractes qu'il allait opérer, et qui étaient toutes de nature différentes; je remarquai que le pronostic qu'il avait porté sur chacune d'elles s'était trouvé très juste.

» Les deux premiers ayant été opérés avec tout le succès possible, je vis enfin arriver un aveugle-né, âgé de 24 ans, affecté de deux cataractes compliquées. Cet être intéressant fixa l'attention de toute l'assemblée. Le moment de l'opération arrivé, le malade assis, l'artiste, l'instrument en main pour le plonger dans l'œil, est arrêté un moment par la trop grande mobilité du globe. L'assemblée est dans la plus vive inquiétude. Malgré cette extrême difficulté, il saisit l'instant, plonge l'instrument avec sécurité, fixe l'œil, et achève la section de la cornée. L'assemblée, saisie d'admiration de la grande dextérité et du succès de l'artiste, laisse éclater des transports de joie; mais quelle fut sa surprise, lorsque, à l'opération du second œil, qui présentait les mêmes difficultés, l'aveugle s'écria tout-à-coup: oh, quelle grande clarté!..... C'est ainsi que l'artiste termina, à la satisfaction de tous les spectateurs, cette belle opération,

qui fut faite en troisième, pour faire voir la différence de l'aveugle-né d'avec l'aveugle secondaire ; il opéra ensuite les autres deux avec un égal succès.

» Quatre jours après, je me rendis au même lieu pour assister au lever de l'appareil. L'artiste, avant de nous présenter les cinq derniers opérés, nous fit voir cinq autres, opérés deux mois auparavant, et jouissant tous parfaitement de la vue. Il observa au lever de l'appareil le même ordre qu'il avait tenu dans les opérations ; les aveugles secondaires distinguaient les objets, et l'aveugle-né distinguait l'impression et la sensation de la lumière, de même que l'ombre des corps qu'on passait devant lui.

» L'artiste nous expliqua ensuite chacune des opérations qu'il avait faites sur les cinq individus, les différentes manières d'opérer ; il nous fit connoître les instrumens dont il s'étoit servi, et dont plusieurs sont de son invention.

» Cette séance se termina à l'admiration de toute l'assemblée ».

HOFFMANN.

— « Le 19 de ce mois ; à une heure et demie de l'après-midi, l'opéré entre dans la salle d'assemblée, en montrant une grande gaieté. — Que voyez-vous, lui dit-on ? (en lui montrant du papier blanc, bleu et vert.) — Trois couleurs différentes (indiquant avec la main, et sans y toucher, la place de chacune de ces couleurs différentes). — Que voyez-vous actuellement ? (en lui montrant un quarré et un cône blanc). — Deux corps blancs de formes différentes. — (En lui montrant une orange) une couleur rouge peu éclatante. On lui montre ensuite deux oranges séparées par un corps blanc, et il s'écrie : — J'en vois deux et un

corps blanc. Après un moment de repos, on lui présente encore l'orange, dont il reconnaît la forme et la couleur. Prenez ce corps, lui dit-on. Il le touche, éclate de rire, et dit : — Ah! c'est une orange. Un moment après, on la lui présente de nouveau; il ne se rappele plus à cet instant le nom de l'orange... Tout-à-coup, se tournant vers sa gauche, il s'écrie avec une grande émotion et une joie extrême : — Oh! je vois beaucoup de corps; un, deux, trois, quatre, cinq, etc. (en les montrant avec la main) : il y en a des blancs parmi, je crois que ce sont-là des *dames*. Il y avait, en effet, quelques citoyennes vêtues en blanc. Dans la crainte de trop fatiguer sa vue, la séance se termina là. En se retirant, il dit avec gaîté : *Adieu*, mesdames; *au plaisir de vous revoir.*

HOFFMANN.

Sur Naples et ses habitans.

Les rues de cette ville, pavées de larges dales de laves, très-sèches par la rareté des pluies, sont couvertes de voitures. Plus paresseux que les turcs, les napolitains ne vont presque ni à pied ni à cheval. Moitié penchant, moitié mode, c'est en voiture qu'on les voit chaque jour venir, sans fatigue, jouir de l'air frais, de la vue délicieuse que la terre, la mer, la ville, les campagnes rapprochées dans le même cadre, leur offrent au bas de la côte de Pausilippe.

Naples est, au premier coup-d'œil, le pays du monde qu'on aimerait le plus pour séjour. A ne regarder que les faveurs de la nature sur ce climat, que le peu de besoins qu'elle y laisse au peuple, comparés aux ressources

qu'elle lui offre ; à ne voir que ces champs couverts d'ormes, de peupliers, de platanes, où la terre qu'ils ombragent, couverte de bled, de chanvre, de maïs, unit un luxe utile au luxe d'agrément, l'ame jouit autant que les yeux. Un pays aussi riche offre une nourriture abondante et facile. Le spectacle de l'indigence ne donne ni trouble ni regret : la fainéantise en doit être la cause.

L'existence un peu trop précaire de ce pays est un motif d'inquiétude ; mais le moral des habitans serait une cause d'éloignement. Ici, on ne peut comparer le nombre des gens qui vivent aux galères qu'à ceux qui sont enchaînés dans les prisons. Naples faisait part aux Maltais de ce genre de richesses ; et les galères de la religion se remontaient souvent du superflu du roi des deux Siciles.

Croirait-on que dans un pays où l'on commue presque toujours la peine de mort, le criminel à qui on laisse le choix d'être soldat ou d'être aux galères, préfere souvent la chaîne!

On voit ici des forçats de tout genre. Il n'y a pas un an qu'un fils tua sa mère sur les côtes de Sorême. Aux avant dernières fêtes de Noël, un homme suivit sa femme qui entrait dans une église accompagnée de sa sœur. Il prit l'une pour l'autre, et donna un coup de couteau à la seconde. S'appercevant de sa méprise, il en donna un autre à sa femme. La scène se passa dans l'église, théâtre ordinaire des rendez-vous, des vols et des assassinats. La foule s'empressa de favoriser l'évasion du coupable : c'est peut-être moins pitié que calcul ; chacun veut être aussi heureux le lendemain. C'est par des raisons de la même espèce

que les rues de Naples ne sont pas éclairées. M. de Caraccioli avait fait mettre des réverbères dans la rue Sainte-Claire, on les a ôtés à sa mort.

Deux faux témoins à Naples coûtent 4 carlins. Un homme y avait un procès à la chambre royale : il réclamait une somme qu'il avait prêtée à un officier des écuries du roi. Le débiteur protestait qu'il avait payé sur la place du palais, et que le créancier, ayant une affaire très-pressée, était parti sans lui rendre son billet. Un prêtre et un homme de loi osèrent soutenir un mensonge aussi invraisemblable.

Tout se vend, tout s'achète ici : ce qui n'est pas écrit est nul, et avec ce qui l'est, on voit encore l'astuce triompher. Hôtes, valets de place, caléssiers, ciceroni, etc., sont si accoutumés à tromper tous les voyageurs, qu'ils ne sont pas même choqués de ce qu'on se méfie d'eux, et de ce qu'on le leur témoigne.

— Le plus rigoureux hiver n'a pu arrêter les progrès de la petite vérole, et l'on estime que, dans l'espace de dix mois, 13 à 14 mille personnes ont péri. Les observations réunies de plusieurs gens de l'art, prouvent que, sur les adultes, il a péri les quatre cinquièmes des malades.

— Le ministre de l'intérieur, en exécution du programme qu'il fit publier, le 1er. brumaire dernier, a reçu treize projets pour l'embellissement des Champs-Elysées. Il vient d'arrêter que les dessins des concurrens seraient exposés aux regards du public, à compter du 1er. ventôse prochain, dans la salle dite *du Laocoon* au Palais-National des arts, où ils resteront exposés pendant le cours de trois décades.

— La société des belles-lettres, etc., a tenu, le 23 de ce mois, une séance au palais national des Sciences et des Arts. Plusieurs littérateurs distingués ont contribué à son embellissement. On y a entendu tour-à-tour les citoyens Demoustier, Miger, Coriolis, Mouret fils et autres. L'un des auteurs des Dîners du Vaudeville a beaucoup égayé les auditeurs, par une chanson piquante, sur un sujet assez bisarre. Tout le monde sait que les *vaudevillistes* tirent au sort le mot sur lequel ils doivent rimer. Le mot échu à l'auteur, était : *Comme il en conte et comme il ment !* Voici les deux couplets que nous avons retenus....

AIR : *De Cadet Roussel.*

Ce juif que je ne nomme point,
Mais que l'on rencontre en tout point,
Qui fournit la paille et le foin,
Dont tous nos charrois ont besoin,
Dit qu'il n'en met pas dans ses bottes.
On le voit bien à ses ribottes.
Ah ! Ah ! vraiment,
Comme il en conte et comme il ment !

Mathieu *Lansberg*, de son endroit,
L'astronome le plus adroit,
Pour chaque jour, comme il le croit,
Prédit le chaud, prédit le froid ;
Mais, comme avec la providence,
Il n'est pas en correspondance,
Ah ! Ah ! vraiment,
Comme il en conte et comme il ment !

La séance a été suspendue et terminée par des morceaux de musique. Le citoyen....., dans une romance délicieuse, et le citoyen *Chrétien*, sur le piano, ont été couverts d'applaudissemens.

ANNONCES.

Les Veillées de Minerve, ou *Recueil de Nouvelles morales*; deux volumes *in*-12. *Prix* 4 *francs.*

Les livres manquent pour l'amusement et l'instruction des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe. Père de plusieurs enfans, j'ai dû m'occuper d'un ouvrage qui pouvait remplir heureusement ce but : mais ma fortune ne me permettant pas de faire les frais de l'impression j'invite les autres pères de famille et les instituteurs à me seconder dans cette entreprise.

Il suffira d'adresser, *franche de port*, au citoyen *Prault*, imprimeur, à l'immortalité, rue Taranne, à côté de la fontaine, une soumission d'acheter ce petit ouvrage, dès qu'il paraitra; et, si-tôt qu'il y aura quatre cents soumissionnaires, le manuscrit sera livré à l'impression.

Les soumissionnaires ne payeront l'ouvrage que 3 fr.

L. Laus de Boissy.

La Mort d'Azaël ou *le Rapt de Dina*, par *P. D. Dugat*; vol. *in*-8°. de 528 pages, orné de six gravures en taille douce; chez *Raphel* et *Lely*, imprim.-libr. rue faubourg Honoré, n°. 47; et *Lemière*, libraire, rue Jacob, n°. 12, à Paris. Prix, 4 fr. 50 cent. et 6 fr. par la poste.

Quelques exemplaires en carré fin d'Angoulême, et en papier vélin, avec gravures avant la lettre.

L'Angoulême 8 fr. et 9 fr. 50 cent.; le vélin 10 fr. et 11 fr. 50 centimes.

Le Consistoire ou *l'esprit de l'église*, poëme héroï-comique en six chants, avec cette épigraphe :

. . . . . Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Paris, chez *le Maire*, imprimeur, rue d'enfer, n°. 141; et *Rouxel*, maison Coigny, rue Nicaise, n°. 46.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 10 *Pluviôse an* 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Belgrade, 10 *nivôse.*

L'empereur Russe promet au Grand-Seigneur de faire marcher quarante mille hommes de ses troupes contre Passwan-Oglou; cependant cet audacieux rebelle paraît insensible à ces grandes menaces; il s'avance de plus en plus dans la Valachie; tout fuit devant lui, ou se se range sous ses étendards. Il ne garde point les places dont il s'empare; car il lui faudrait des garnisons, et il ne veut point diviser son armée, ni l'affaiblir.

Constantinople, 20 *frimaire.*

— M. Spencer Smith, ambassadeur de sa majesté Britannique, eut, le 11 de ce mois, son audience publique du grand-visir. Le 15, il fut admis à celle du grand-seigneur; elle eut lieu avec tout le cérémonial usité à la Porte. Dans son discours, l'ambassadeur a rappelé les

anciens traités qui lient l'Angleterre à la Porte ; il s'est félicité d'une perspective qui va resserrer encore ces engagemens sacrés. Sa hautesse a répondu dans les termes les plus affectueux, et a assuré M. Spencer Smith, qu'elle coopérait de toutes ses forces au succès des entreprises qui ont principalement motivé les nouvelles liaisons formées entre les deux puissances.

Après le repas qui se donne dans le divan, avant l'audience du Sultan, et où le ministre mange avec le grand-visir, on servit, contre l'usage, du café. Le grand-seigneur a également donné un témoignage d'amitié plus intime, en prenant lui-même, des mains du grand-visir, la lettre du roi d'Angleterre, qu'il est du cérémonial usité que ce ministre pose simplement à la gauche du trône de sa hautesse.

— Le Seraskier s'est rendu coupable d'un assassinat exécrable, commis de la manière la plus perfide sur la personne de Séid-Ali-Pacha, l'un des alliés de Passwan-Oglou ! on s'en promet ici le plus heureux succès.

L'envoyé de Russie vient d'apprendre que deux frégates russes ont péri dans la mer Noire, vers une des embouchures du Danube. Le contre-amiral Afzing a péri avec la plus grande partie de l'équipage. Quatre-vingt personnes seulement ont échappé au naufrage.

Le pacha de Janina, ayant en sa puissance cent cinquante prisonniers français, il s'est trouvé que l'un d'eux, malade, n'a pu suivre ses compagnons d'infortune jusqu'à l'endroit qui leur était destiné. Le pacha pour s'en débarrasser lui a fait couper la tête, qu'il vient d'envoyer ici, et cet acte de barbarie a été

récompensé sur-le-champ comme un hommage rendu au zèle du détachement de l'escorte des prisonniers.

Du 21 *frimaire*. — Voici les détails de l'assassinat commis par le Seraskier sur Séid-Aly :

Le Capitan-Pacha ayant eu la conviction que ses mauvais succès devant Widdin, et notamment le dernier revers qu'il a éprouvé, étaient l'effet d'une trame aussi perfide qu'adroitement ourdie, a cru devoir, malgré les dangers qu'il courait, en tirer une vengeance qui effrayât les malveillans, et ôtât à Passwan-Oglou, l'appui d'un traître, dont la lâche connivence servait si efficacement ses projets et leur exécution. On se rappelle que Séid-Aly, pacha de Knitaya, ancien rebelle, qui avait obtenu son pardon de la Porte, ou plutôt composé avec elle, se vit, il y a un an, chargé d'aller lui-même combattre Passwan-Oglou ; mais que ses opérations militaires se bornèrent à faire trembler la ville d'Andrinople, à y lever de fortes contributions, et à interrompre son commerce. Il retourna ensuite hiverner dans son gouvernement, après avoir ravagé, en ennemi, les endroits par lesquels il passa. Cette épreuve de ses dispositions n'empêcha pas qu'il ne fût du nombre des pachas appelés pour former le camp de Widdin. Il s'y rendit au printems, avec un corps de quinze mille hommes. Il eut, pendant toute la campagne, auprès du Séraskier, une prééminence que des ménagemens motivés sur son rang, ses forces nécessitaient. Mais, loin de seconder les efforts des assiégeans, ce visir ne cessa de les traverser sourdement, jusqu'à ce qu'enfin le Capitan-Pacha se fût assuré de la trahison qui

avait causé ses revers. Armé de cette conviction, le Séraskier usa, à son tour, de perfidie. En redoublant de caresses envers Séid-Aly-Pacha, et sous prétexte de lui remettre, à son départ pour Constantinople, le commandement général de l'armée, il l'a attiré avec une suite peu nombreuse chez lui, et à l'issue d'un dîner, en apparence très-cordial, il lui a tiré deux coups de pistolet, dont le second ne fit que le blesser. Le Capitan-Pacha eût été peut-être, lui-même, la victime de la fureur de son ennemi, si ses domestiques ne fussent accourus ; ils se jetterent sur Séid-Aly, et l'achevèrent. La tête de ce pacha a été envoyée à la Porte, avec toutes les preuves qui justifient son châtiment. Le Séraskier se promet maintenant les plus heureux effets de cet exemple, et du coup qu'il porte à Passvvan-Oglou.

— Les cent cinquante-deux prisonniers français, envoyés ici par le pacha de Janina, qui avait fait couper la tête au malheureux d'entre eux qui ne pouvait suivre les autres au moment du départ, sont arrivés en cette capitale, enchaînés par le cou. C'est en cet état qu'ils ont été présentés à la Porte, qui les a fait conduire au Bagne.

M. de Bouligni, chargé des affaires d'Espagne, a reçu, à ce que l'on prétend, des ordres de sa cour, pour venir au secours des prisonniers français détenus au Bagne. Il a, en conséquence, avec l'autorisation du gouvernement, établi une répartition graduée pour leurs besoins journaliers. Depuis quelques jours ces prisonniers sont soumis aux mêmes travaux que les forçats, et enchaînés deux à deux.

— *Du 26 frimaire.* La Porte vient d'ordonner de rassembler quarante mille quintaux de biscuit ; et elle a envoyé six bâtimens dans le canal pour charger toutes sortes de comestibles destinés à l'approvisionnement des flottes combinées. On travaille sans relâche à l'équipement de plusieurs vaisseaux qui doivent aller augmenter les forces navales des Turcs dans la Méditerranée.

Frontières de Hongrie.

Semlin, 19 *nivôse.*

L'empire ottoman est entraîné à pas rapides vers son anéantissement entier, Passwan-Oglou occupe toute la Valachie, après avoir résisté à toutes les forces que le gouvernement a pu envoyer contre lui ; et s'il ne succombe sous les Russes, qui marchent, à ce qu'on dit, contre lui, il jettera dans peu les fondemens d'un état séparé et indépendant. L'armée du Capitan-Pacha est tout-à-fait détruite, et le Capitan-Pacha lui-même n'a sauvé sa vie que par la vélocité de son cheval.

Allemagne.

Vienne, 21 *nivôse.*

D'après les nouvelles les plus fraiches de Constantinople, qui vont jusqu'au 23 frimaire, on sait par des lettres du commodore Hood, qui croise devant Alexandrie, que la seconde moitié de l'escadre turco-russe a opéré sa jonction avec la division du commandant anglais ; qu'on a déjà fait une tentative contre les retranchemens élevés par les Français, près

d'Abukir, et qu'on y a employé les bombardes turques.

Raschtadt, 28 *nivôse*. — Le comte de Metternich a rendu hier à la députation de l'empire le compte suivant de la conférence qu'il a eue avec les plénipotentiaires français, lequel a été porté aujourd'hui à la dictature.

« La commission impériale, ayant pris en considération le silence inquiétant des ministres plénipotentiaires de la République française, sur la note de la députation de l'Empire, du 11 nivôse, a eu une conférence avec eux le 24, pour savoir quel effet ont eu les assurances données dans leur note du 22 frimaire, relativement au dégrèvement demandé des contributions imposées sur la rive droite du Rhin.

Ils ont déclaré : « Qu'ils ont rempli ponctuellement la promesse faite dans leur note du 22 frimaire, ayant fortement recommandé l'objet mentionné à leur gouvernement mais qu'il ne leur a encore été fait aucune réponse à ce sujet ; qu'ils sont par conséquent hors d'état de donner des éclaircissemens plus précis à cet égard. »

La commission impériale fait part de cette réponse peu satisfaisante à la députation de la pacification de l'Empire.

Raschtadt, le 16 janvier (27 nivôse.)

Comte de METTERNICH.

Vienne, 22 *nivôse*. — Il paraît que la cour d'Espagne voudrait se porter médiatrice entre l'Autriche et la France. Le ministre espagnol a de fréquentes conférences avec les ministres

autrichiens ; il cherche, par tous les moyens possibles, à les porter à faire la paix.

Le nombre effrayant de troupes autrichiennes dont regorge la Bavière, a été le sujet de deux conférences qu'a eu, avec les ministres de l'électeur, le résident de France. Il a demandé que ces troupes fussent réduites au nombre qu'exige le contingent que l'Autriche doit fournir comme état de l'Empire. On pense qu'il y en a trois fois autant, et on ignore la réponse.

On lit dans les journaux de Trieste, que la plupart des chevaliers de Malthe ne veulent reconnaître, pour grand-maître, que le baron de Hompesch, et qu'il se prépare un schisme qui pourra avoir les suites les plus fâcheuses.

Les chevaliers espagnols ont envoyé une députation à Pétersbourg ; ceux de Bavière partagent la même opinion, et viennent de députer le comte de Viereck pour le même objet. Les langues d'Autriche et de Bohême paraissent aussi vouloir se réunir pour la même cause ; de manière qu'il est difficile de prévoir comment l'empereur de Russie soutiendra sa nouvelle dignité.

. — *Hambourg, 26 nivôse.* La situation de l'Empire germanique est aussi critique que jamais. Jamais la dissolution de ce corps antique ne pût être plus prochaine qu'aujourd'hui. Le plus puissant de ses membres (excepté l'Autriche) le roi de Prusse, s'en est séparé par un acte diplomatique. Quoique l'usage de ne citer et de ne reconnaître, pour lois fondamentales de l'Empire, que celles qui parlaient en sa faveur, eût déjà été adopté par Frédéric II, et constamment suivi par son

successeur, on respectait pourtant les formes. Mais, dans une des dernières notes de la légation prussienne à Raschtadt, on voit, avec surprise, que les ministres prussiens parlent des possessions de la maison de Brandebourg, dans la Westphalie, comme indépendantes de l'Empire. Dans ce qui concerne l'ile de Buderich, ils ont annoncé que le cours du Rhin était adopté pour limites entre la République et l'Empire; mais que ce principe ne pouvait être étendu à des terres non appartenantes à l'Empire. Ce fait est d'autant plus important, qu'il est le premier de ce genre.

— *Raschtadt, premier pluviôse.* Le courier expédié à Vienne, par le comte de Metternich, est de retour ici depuis ce matin à quatre heures. Voici la substance de la réponse qu'il a apportée :

1°. Sa majesté impériale s'étonne de ce que les Français aient pu s'adresser à la députation de la pacification de l'Empire, pour un objet qui n'a aucun rapport avec elle.

2°. Sa majesté impériale témoigne sa satisfaction de ce que la députation a renvoyé tout uniment cette affaire, hors de sa compétence, à ceux qu'elle regarde et qui doivent en connaître.

3°. Sa majesté impériale attendra, au reste, le rapport qui lui en sera fait par la diète de Ratisbonne.

ANGLETERRE.

Londres, 26 nivôse.

Les dernières nouvelles reçues du cap de Bonne-Espérance, portent qu'on y a mis un

embargo général, en conséquence d'un plan qu'on dit avoir été formé par le lord Macartney, de rassembler le plus de vaisseaux possibles, et de préparer un armement destiné pour la Mer-Rouge, afin d'empêcher, s'il est possible, Buonaparte de pénétrer dans l'Inde.

On a augmenté le prix du pain, ce qui ne fait pas de plaisir au peuple.

Un navire arrivé de la Jamaïque a apporté l'avis qu'il s'était manifesté des mouvemens insurrectionnels dans cette partie des possessions anglaises en Amérique.

— Les lettres de Dublin parlent toujours de meurtres et de pillages. Le comté de Wexford est le théâtre du plus affreux désordre. Mais on est porté à croire que c'est maintenant plutôt l'effet du brigandage que celui des partis.

Du 3 Pluviôse. — D'après toutes les lettres que l'on a reçues aujourd'hui de Dublin, il n'est plus douteux que l'opposition générale qui se manifesta contre le projet de réunion, n'ait pris enfin un caractère vraiment redoutable. Cependant on ne saurait être encore long-tems dans un état d'incertitude à cet égard.

IRLANDE.

Dublin, 16 nivôse.

On vient de recevoir une lettre du comte de Down, qui annonce des symptômes très-inquiétans dans cette partie populeuse du Nord.

Tous les inspecteurs en chefs et les employés des douanes ont convoqué une assemblée générale, pour délibérer sur le projet de *réunion*.

On y a résolu que non-seulement ce projet était attentatoire à l'indépendance de l'Irlande, mais qu'il finirait, s'il était mis à exécution, par anéantir le commerce irlandais : or, dit l'une des résolutions de cette assemblée, comme nous n'avons pas la *patience des Ecossais*, celle d'attendre pendant un demi-siècle pour savoir quels seront les avantages de la *réunion*, nous nous y opposons d'avance, vu qu'il n'en pourrait résulter, pour première conséquence, que la misère et la ruine de nos familles.

L'assemblée générale des *francs-tenanciers*, du comté de Dublin, a eu lieu hier sur le même sujet.

Les résolutions adoptées dans cette assemblée, sont à-peu-près les mêmes que celles proposées par Digges-Latouche, lors de la réunion des banquiers et négocians de la ville de Dublin. La dernière de ces résolutions est la seule remarquable.

« Arrêté, que nous n'avons pas revêtu nos députés au parlement du droit *de détruire* la constitution, et que, de plus, ce parlement n'est point compétent pour prononcer sur la *réunion législative de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ;* réunion à laquelle, d'après ces motifs, nous nous opposerons *par tous les moyens constitutionnels.* »

Nos papiers publics ne sont remplis que d'*avertissemens*, qui fixent, à des époques déterminées, la convocation partielle de toutes les classes de la société, pour délibérer sur cet objet, qui, aujourd'hui, fait perdre de vue toutes les autres considérations politiques.

Du 27 nivôse. — L'insurrection s'est déclarée. Un corps de cinq à six mille hommes insurgés s'est déjà emparé de Gort et marche sur Galway.

Les forces des insurgens deviennent de plus en plus formidables. On parle d'un corps de 1,200 hommes qui se distinguent par une discipline et une tenue qu'on n'aurait point soupçonnées d'après les procédés irréguliers des insurgens de l'été passé.

Les villes d'Ennis et de Caire sont déjà entre les mains de l'armée insurrectionnelle : la *Yeomanry* refuse d'agir. L'insurrection a commencé par un régiment de milice irlandaise, cantonné dans cet arrondissement.

Du 29. — D'heure en heure, les alarmes croissent et se propagent. Il est arrivé aujourd'hui trois couriers extraordinaires du comté de Clare. On ne publie rien d'officiel sur le contenu de leurs dépêches. Mais tout le monde s'accorde à assurer que dans cette partie de l'ouest tout est en feu, et que les dangers augmentent de moment en moment.

ITALIE.

Florence, 17 *nivôse*.

Notre armée de Rome continue sa marche victorieuse sur Naples ; elle occupe dans ce moment la crête des montagnes qui dominent Capoue, et elle serait depuis dix jours, au moins, sous les murs de cette ville, si les pluies et les mauvais chemins l'eussent permis. Elle est toute sur le territoire napolitain, et il ne reste pas un seul ennemi sur celui de la République romaine.

On est à Naples dans les plus vives inquiétudes ; on a armé les Lazzaroni ; impuissante ressource, si elle est la dernière !

Le général Serrurier avait reçu ordre de marcher sur la Toscane et sur Lucques. Il

était déjà avec sa division à Pistoia, lorsqu'un courier extraordinaire lui a apporté l'ordre de ne point mettre le pied en Toscane; il a, en conséquence, renvoyé deux de ses colonnes à Modène, et a continué sa marche sur Lucques.

Nelson a embarqué, sur le bâtiment qu'il monte, le roi et toute sa famille, dont Acton fait partie; l'on assure que pendant la traversée il n'a pas épargné, à son royal écolier, les reproches les plus amers sur sa conduite et sur celle de ses troupes, et que celui-ci s'en est vengé en maltraitant la reine. C'est elle, en effet, qui est l'auteur de tous les événemens et des conséquences qu'ils entraînent. Les Anglais lui reprochent particulièrement de leur avoir dissimulé les véritables réponses du cabinet de Vienne, qui a constamment déclaré qu'il était déterminé à ne pas seconder le roi de Naples, s'il faisoit l'extravagance d'attaquer les Français.

— *Du* 20 *nivôse*. Suivant le rapport de quelques couriers, les deux armées française et napolitaine étaient encore en présence sous les murs de Capoue, le 18 de ce mois. On s'attend à un engagement, et l'issue n'en paraît nullement douteuse.

Les rapports qui nous viennent de Naples, portent que cette ville est dans la plus grande agitation : les Anglais ont encloué les canons qui, de la place, peuvent tirer sur leurs vaisseaux, et ils ont peine à contenir, malgré tous leurs efforts, une fermentation qui ne manquera pas d'éclater en insurrection à l'approche des troupes françaises.

Turin, 21 nivôse.

Une proclamation du général Emmanuel Grouchy, en date du 19, ordonne à tous ceux qui ont de longs couteaux à gaînes et des stylets, de les déposer sur-le-champ à la municipalité de la commune où ils résident. Tous ceux qui, trois jours après la publication de cette proclamation, seront trouvés nantis desdites armes, seront arrêtés et traduits à Turin, devant le conseil de guerre, pour y être jugés militairement. Tous les bons citoyens sont invités à dénoncer les individus qui n'obéiraient pas à cet ordre.

Le gouvernement ayant publié, le 11 nivôse, une proclamation, tendant à mettre en réquisition tous les chevaux de luxe, pour le service de l'artillerie française et piémontaise; les ennemis de la liberté ont saisi cette circonstance pour répandre, dans les campagnes, que cette mesure s'étendrait aux chevaux de labour et autres bêtes de somme. Il n'a pas moins fallu que toute la prudence et l'énergie du gouvernement provisoire pour rassurer et calmer les esprits, que ce bruit avait fait fermenter.

Un décret, du 17 nivôse, porte en substance ce qui suit :

1°. La congrégation des chanoines de Superga est supprimée, et ses biens sont déclarés nationaux ; le gouvernement pourvoira aux besoins des individus qui composaient cette congrégation.

2°. On enlevera, tant de l'église que du souterrain, les emblêmes et inscriptions qui peuvent rappeler le souvenir des faits qui y donnèrent lieu, et des rois qui les consacrèrent à leur faste.

3°. Les cendres des rois et des princes, qui se trouvent recueillies dans cette église, en seront pareillement retirées.

4°. L'église de Superga sera désormais le temple de la reconnaissance, et sera destinée à recevoir les cendres des patriotes piémontais, morts pour la liberté, et celles des hommes célèbres auxquels les représentans de la nation auront décerné cet honneur.

Les noms des patriotes morts seront inscrits sur une colonne; le mode de cette inscription sera concerté entre le comité des affaires intérieures et l'architecte national.

5°. Des emblêmes de la liberté et de l'égalité seront substitués à ceux des rois et des princes. La garde du temple sera confiée à des commissaires nationaux, qui seront salariés et nommés par le gouvernement, et provisoirement par le gouvernement actuel.

— *Livourne*, 22 *nivôse*. Nous avons su par un bâtiment raguzain, arrivé ici le 17, et en quatre jours de Palerme, que le roi de Naples, la reine, toute la famille royale, Acton et toute sa suite, échappés fort précipitamment de Naples, étaient arrivés à Palerme, le 6 nivôse, sur le vaisseau de Nelson, après avoir failli être engloutis par une tempête affreuse. Le vaisseau n'avait que les bas-mâts quand il est arrivé. Un enfant du roi, de six à sept ans, a péri dans la traversée.

Le prince Pignatelli était resté à Naples pour tenir les rênes abandonnées du gouvernement. Le marquis de Gallès était parti pour Vienne avec le blanc-seing du roi.

Lacombe-Saint-Michel, Sieyes et les Français reconnus étaient partis, avant la débacle

royale, sur un bâtiment gênois, avec pavillon anglais, pour se rendre à Gènes.

Un autre bâtiment, venu ici de Sicile, ayant voulu mouiller à Gaete, a trouvé que les Français en faisaient le siége le 12 nivôse.

Extrait d'une lettre de Reggio, du 22 nivôse.

Les troupes françaises ont dû entrer à Naples, le 16 nivôse, sans éprouver de résistance, et trouver dans le port six vaisseaux de guerre démâtés, leurs mâts ayant été cédés aux Anglais. Le général Mack s'est retiré vers Otrante, pour s'y embarquer et gagner, de-là, la Sicile ou son pays. Le général français, Point, a été blessé mortellement, et le général Rusca fait prisonnier dans une reconnaissance.

ESPAGNE.

Madrid, 18 *nivôse.*

On vient de donner, en Espagne, un exemple de sévérité auquel on ne s'attendait pas. Après la reddition de la forteresse de Figuière à l'armée française, commandée par le général Pérignon, le roi avait établi à Barcelone un conseil de guerre chargé d'examiner la conduite des officiers auxquels on pouvait imputer la mauvaise défense d'une place imprènable. Leur procès se suivait avec une telle lenteur, qu'on croyait n'en voir jamais la fin. Tout-à-coup, et, sans doute, à la suite de la prise de Mahon, l'activité du tribunal s'est réveillée; et il vient de prononcer une sentence qui doit effrayer, pour long-tems, les traitres ou les

lâches. Le gouverneur de Figuières, Torres, le commandant en second de cette arme, et le commandant des mineurs, sont condamnés à la déportation et à la peine de mort. Un grand nombre d'autres officiers plus ou moins coupables le sont à la première de ces peines et à un emprisonnement plus ou moins long. Quelques-uns seulement sont remis en liberté, parce que, dit la sentence, leur détention de quatre ans a suffisamment expié leurs fautes.

Le roi, auquel appartient la confirmation des jugemens criminels et la faculté de les modifier, a commué en un bannissement perpétuel la peine de mort prononcée contre quatre coupables; et, en confirmant, dans tout le reste, la sentence qui les frappe, il déclare que s'ils reparaissent jamais dans ses états, ils seront à l'instant arrêtés et conduits au supplice, sans aucune nouvelle procédure juridique. Cette décision du roi est du 16 nivôse.

On ajoute que le jugement prononcé par le conseil de guerre de Barcelone, est très-alarmant pour ceux qui ont si mal défendu le fort Mahon; car, dit-on, l'Espagne après avoir traité si sévèrement les officiers qui ont livré ses places aux Français, ne voudra pas, sans doute, être plus indulgente envers ceux qui les livrèrent aux Anglais.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS,

Le ministre de la marine, Bruix, a été élevé par le directoire au grade de vice-amiral.

— Le ministre de la justice, a adressé une cir-

culaire, en date du 21, aux accusateurs publics, aux directeurs du jury, aux commissaires du directoire exécutif, près les tribunaux criminels et correctionnels, et aux juges de paix, pour rappeller à leur vigilance, l'exécution des lois sur les propriétés littéraires et sur le délit de contre-façon.

« Le délit de contre-façon, y est-il dit, peut être défini : l'impression d'un ouvrage en tout ou en partie, sans le consentement formel, et par écrit, du propriétaire.

» Je dis *en tout ou en partie* : la contre-façon partielle d'un ouvrage est un délit, comme le pillage partiel des diligences et des couriers, est un crime.

» Je dis *l'impression*, et non pas seulement la *réimpression*. En effet, tout dépositaire d'un manuscrit qui le ferait imprimer pour son compte, sans une cession formelle et par écrit de l'auteur, serait un contre-facteur : tout dépositaire chargé de faire imprimer un ouvrage pour le compte de l'auteur, qui en ferait imprimer une édition pour son propre compte, serait aussi un contre-facteur.

» Cette définition résulte des lois anciennes et nouvelles. »

— Le 2 pluviôse, fut célébré l'anniversaire de la mort du dernier roi des français. Par les soins du ministre de l'intérieur, le temple de la Victoire, ci-devant Saint-Sulpice, avoit été orné d'une manière analogue à l'objet de la fête. Les décorations portaient un caractère imposant et sévère. Au-dessus de la principale porte se lisait en gros caractères :

AU 2 PLUVIÔSE, JOUR D'EFFROI POUR LES TRAITRES ET LES PARJURES.

Et plus bas ces vers de Voltaire :

Si dans la république il se trouvait un traître
Qui redoutât les rois et qui voulut un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourmens !

Dans le centre du temple, s'élevait un autel qui soutenait le livre de la constitution. Autour de cet autel, sur des trépieds antiques, brûlaient des parfums. Au fond de la nef, avoit été construit un vaste amphithéâtre, que décoraient les statues de la République, de la Liberté et de l'Egalité, et des trophées militaires. Dans la partie supérieure étaient placés sur une estrade, cinq fauteuils pour le directoire exécutif et un siège pour le secrétaire-général. Ceux des ministres de la république et des membres du corps diplomatique, étaient placés de droite et de gauche de l'estrade. De chaque côté de l'autel, s'élevaient des amphithéâtres destinés à recevoir les juges du tribunal de cassation, l'institut national, les corps constitués qui siègent dans la commune de Paris, et tous les corps enseignans.

Tout le cortège entra par la principale porte; et lorsque l'on eut pris ses places, le conservatoire de musique, qui occupait une vaste tribune derrière le directoire, exécuta une symphonie, et l'*hymne à la patrie*. Le dernier strophe, contenant une invocation à la liberté, fut entendue avec une émotion religieuse ; les membres du directoire et les assistans, debout et découverts, l'écoutèrent dans un profond recueillement.

Ensuite, le citoyen Reveillière-Lépeaux, président du directoire exécutif prit la parole et prononça un discours analogue à la fête que l'on

célébrait. L'orateur, après avoir tracé les devoirs de l'homme libre, et fait le portrait de ces agitateurs qui profanent le nom de la liberté pour établir leur propre puissance, termine ainsi :

« Voulez vous être heureux et libres ? ne donnez les témoignages de votre confiance qu'aux patriotes dignes d'un aussi respectable titre. Ceux-là seuls doivent l'obtenir, qui ne sont dirigés que par l'amour du bien ; qui ne recherchent ni les richesses, ni la puissance ; qui font tout ce qu'il faut pour mériter la faveur populaire, sans jamais ambitionner de l'obtenir, ou sans craindre de la perdre ; qui, lorsque le devoir le commande, bravent avec une égale assurance les menaces d'un tyran furieux et celles d'une multitude égarée ; qui, par la fermeté de leur caractère, et leur inflexible probité, s'attirent la haine des factions, mais leur commandent le respect ; ceux enfin, qui ne savent pas flatter les peuples plus que les rois, parce qu'au dessus de toutes les craintes et de toutes les espérances, ils n'encensent que la raison, n'adorent que la vertu, ne servent que la liberté, et ne consacrent leurs vœux et leurs travaux, qu'au maintien et à la prospérité de la république.

— Le cinq, les scellés ont été apposés sur les papiers de l'envoyé du dey d'Alger, qui est gardé à vue par deux gendarmes. On attribue cette conduite à la déclaration de guerre qu'on prétend avoir été faite par le dey, à la république française.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du premier pluviôse.

Après avoir statué sur les opérations de diverses assemblées primaires communales des

départemens de Haute-Marne, de Loire-Inférieure et de Loir et Cher; après avoir autorisé le directoire à faire, avec l'administration municipale d'Epernay, l'échange de sa maison commune, contre les bâtimens du ci-devant couvent des chanoines réguliers; et après avoir entendu la seconde lecture du projet de Bonnaire, sur les écoles centrales, on procède au renouvellement du bureau, et on reprend la suite des articles sur l'organisation du régime hypothécaire. Nous ne suivrons point les discussions du conseil à cet égard; notre intention étant de donner *textuellement* les lois à mesure que le conseil des anciens les aura sanctionnées. — Le conseil adopte ensuite le projet de résolution, relatif aux militaires acquéreurs des domaines nationaux. 1°. Ces dispositions des lois des 24 frimaire, 28 ventôse et 6 floréal an 4; 16 brumaire et 1 frimaire an 6, et autres subséquentes, qui fixent le délai dans lequel tout acquéreur de domaines nationaux, doit verser le prix de son acquisition entre les mains des agens du trésor public; ainsi que celles emportant déchéance faute d'exécution de quelques-unes des conditions prescrites en matières d'aliénation de biens nationaux, ne sont pas applicables à ceux des citoyens français, faisant partie de l'armée de l'Orient, ou d'une partie quelconque de force armée de terre ou de mer, employés soit à la défense des colonies françaises, soit à toute autre expédition d'outre-mer, fait en pays étrangers, ni aux prisonniers de guerre. — 2°. Le délai prescrit par les lois ci-dessus, ne commencera à courir contre les citoyens mentionnés en l'article I, qu'un mois après leur retour en France. — En cas de décès, le délai courra, pour les héritiers, du jour de la

notification de l'acte au dernier domicile civil du décédé.

On proclame le résultat du scrutin : Leclerc (de Maine et Loire) est président. — Au conseil des anciens, c'est le citoyen Garat qui a obtenu la majorité des voix, pour la présidence.

Séance du 2.

Les deux conseils consacrèrent ce jour à la célébration de l'anniversaire du supplice du dernier roi des français. Les lieux des séances étaient disposés et ornés à cet effet.

A midi, les membres des deux conseils entrèrent chacun dans leurs salles au bruit du canon, précédés de leur musique, de celle du Conservatoire et escortés de leurs gardes. Les deux présidens, Leclerc et Garat, prononcèrent, chacun de leur côté, un discours analogue à la circonstance, lequel fut terminé par le serment solemnel de *haine à la royauté et à l'anarchie ; attachement à la république et à la constitution de l'an III !*

Séance du 3.

Organe d'une commission spéciale, Rollin fait un rapport sur l'insuffisance de la loi du 17 frimaire, relative à la distribution des secours à accorder aux réfugiés ou déportés des colonies, de la Corse, et même des pays avec lesquels la république est en guerre. Pour compléter cette loi, le rapporteur propose d'ordonner un recensement général de ces individus, et de les diviser en cinq classes. — Impression et ajourn.

Thiessé monte à la tribune, pour présenter successivement, et par motion d'ordre, plusieurs observations. Dans sa première, il expose l'impossibilité où se trouve le conseil, dans l'espace de trois mois de la session, de prononcer

pertinemment sur les fonds à faire pour le service de l'année suivante ; et il propose de statuer que les commissaires chargés du rapport sur les recettes et les dépenses présumées de l'an 8, le présenteront dans le courant de floréal au plus tard.

Crochon appuie ces vues, et ajoute qu'il est essentiel que le conseil porte son attention sur le mode d'exécution de l'article 308 de la constitution, relatif aux comptes à produire par les ministres. Thiessé veut que l'on s'occupe aussi d'examiner la conduite de ces mille et une sangsues, qui, sous différentes dénominations, aspirent les ressources de la république.

Le conseil discute ensuite quelques articles du régime hypothécaire, et s'occupe le reste de la séance, du partage des communaux.

Séance du 4.

Le conseil s'occupe de différens objets particuliers ; ordonne l'impression de nouvelles observations par Cacault, venant à l'appui du projet relatif aux comptes qui doivent êre rendus par les ministres. Lecointre-Puyraveaux demande que la commission présente un projet de résolution pour déterminer le mode qui doit être suivi pour la reddition des comptes des ministres pour l'an 7, et années antérieures. — Adopté.

Séance du 6.

Un citoyen, ami de l'humanité, expose au conseil que les enfans adoptifs, dont les pères et mères sont morts, se trouvent dans une position malheureuse, parce qu'il n'y a aucune loi qui prononce sur leur sort. Il invite le Conseil à s'occuper de cet objet intéressant. — Renvoyé à la commission existante.

Le Conseil écarte, par la question préalable, un rapport fait par Thiessé, sur diverses pétitions de citoyens qui sollicitaient un nouveau délai pour le paiement des obligations contractées pendant la dépréciation du papier monnaie. La résolution qu'on proposait parut au Conseil attaquer le droit sacré de propriété.

Séance du 7.

Le citoyen Duplessis demande que les rentiers, dont la rente excède le taux marqué par la loi, soient, à cause de leur grand âge, traités comme ceux qui ne jouissent que de 600 francs et au-dessous. — Renvoyé à une commission spéciale.

Grenier fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur diverses questions relatives à l'action en rescision pour cause de lésion. — Impression et ajournement.

Séance du 8.

Soulhié croit avoir apperçu quelques lacunes dans la résolution sur l'exercice des droits politiques des citoyens, et fait à ce sujet différentes propositions qui sont rejettées sur les observations de Duplantier. — Andrieux soumet à la discussion son projet de résolution concernant la fixation du traitement des juges. Hattinguais combat ce projet, et demande pour celui de Duhot la priorité qui est cependant accordée à celui d'Andrieux.

Quatre articles ont été adoptés dans cette séance.

Séance du 9.

La discussion du projet de résolution sur le traitement des juges est reprise, et les articles suivans sont adoptés, 1.° à compter du 1 Vendémiaire an 7, les dépenses de l'ordre judiciaire,

à la charge des départemens, seront et demeureront fixées, ainsi qu'il suit. 2.° A Paris, les traitemens et indemnités des juges et autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire, demeureront fixés comme ils l'ont été par les lois précédentes, à l'exception de celui du secrétaire du parquet, de l'accusateur public, qui sera fixé de 1,500 à 1,800 fr. 3.° Dans les autres départemens les traitemens des juges seront fixés, savoir : pour les tribunaux résidant dans des communes d'une population au-dessous de 50 mille ames et au-dessus, à 3,000; et pour ceux qui résident dans des communes d'une population au-dessous de 50,000 ames, à 2.000 francs. — Conformément à la loi du 4 Brumaire an 4, le traitement du président du tribunal criminel sera d'un tiers en sus de celui des juges. Celui de l'accusateur public sera de moitié en sus de celui des juges. 4°. Les membres des tribunaux civils, qui seront dans le cas de se déplacer pour remplir les fonctions de directeurs de jury, présidens des tribunaux correctionnels, recevront, en outre, à titre d'indemnité, le tiers en sus de leur traitement, mais pour le tems seulement qu'ils exerceront ces fonctions. 5°, Les mêmes dépenses des tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce, demeureront fixées aux différens taux déterminés par les états de la commission des dépenses, approuvés par la loi du 2 nivôse an 5. 6° A l'égard des traitemens et salaires des greffiers et commis-greffiers, il y sera pourvu par une résolution particulière.

CAILLEAU, *Editeur-Propriétaire.*

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Pluviôse an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 20 frimaire.

L'ALLIANCE entre la Porte et l'Angleterre est sur le point de se conclure : sir Spencer Smith, revêtu du caractère d'envoyé extraordinaire de S. M. britannique, a eu, en cette qualité, ses premières audiences, tant du premier ministre, que du Grand-Seigneur : à l'une et l'autre, il a été revêtu d'une pelisse d'honneur du plus grand prix. Après une dernière conférence avec le Reis-Effendi, il a expédié un courier pour Londres, avec la rédaction du traité d'alliance, au projet duquel le ministre ottoman a fait, dans certains articles, quelques changemens. Il sera signé ici avec la plus grande solemnité; et l'on attend, pour cet acte solemnel, milord Elgin, revêtu de la qualité d'ambassadeur.

Sir Spencer Smith a employé dernièrement son crédit à la Porte, en faveur de quelques prisonniers français : les uns ont obtenu leur liberté définitive ; les autres ont été relâchés provisoirement, et pour certain tems, en donnant pour leur bonne conduite une sûreté suffisante. Trois prêtres français, prisonniers pour avoir fort fréquenté l'hôtel de l'ambassade de leur nation, sont redevenus libres, sur les représentations du vicaire apostolique de Constantinople.

Jusqu'à présent, la Porte n'a point de nouvelles ultérieures de l'Egypte : les vents orageux de la saison, en troublant la navigation de l'Archipel, ont empêché l'arrivée de tout bâtiment : on a seulement des lettres de Smyrne et d'autres échelles, qui confirment les détails de la révolte au Caire, du 29 brumaire.

Comme plusieurs tartanes et autres petits bâtimens, ayant des officiers français à bord, ont trompé la vigilance de la division anglaise, en s'échappant du port d'Alexandrie, celle-ci a redoublé ses précautions, et le blocus était plus rigoureux que jamais,

Du 4 nivôse. — La Porte vient de nommer Ghezar, pacha d'Acre, séraskier de l'armée destinée à agir contre les français en Egypte. Elle a ajouté à cette dignité militaire, le pachalis du Caire et celui de Damas. Les ministres des cours alliées paraissent avoir influé sur cette nomination ; Ghézar-Pacha, ayant la réputation d'un homme actif, brave et intelligent.

L'envoyé de Naples a eu, le 29 frimaire, une conférence avec le Réis-Effendi. Le même jour, le Grand-Seigneur s'est rendu *incognito* à la Porte, où il a eu une conférence de quatre heures, avec le grand-visir et le kiaya-bey.

Notre situation politique devient chaque jour plus difficile. Les progrès de Passwan-Oglou donnent à la Porte de vives inquiétudes ; et elles sont d'autant plus fondées, que la conduite de ce rebelle est parfaitement raisonnée. Il met dans sa marche militaire, et dans toutes ses opérations, une prudence et une suite que l'on n'a pas encore eu occasion de remarquer, dans les fréquentes révoltes auxquelles notre gouvernement est exposé, et qui donnent à celles-ci, un caractère plus sérieux et plus dangereux pour lui. L'exemple de Passwan-Oglou et de ses succès fait d'ailleurs une vive impression sur les autres pachas, et plusieurs d'entr'eux sont sur le point d'éclater de leur côté, ou de se réunir à lui, tandis que sa modération et ses égards pour les habitans du pays qu'il occupe, lui concilient l'affection de la multitude.

La Russie a bien offert d'écraser ce dangereux ennemi, mais la Porte, après avoir accepté ses secours, balance à les employer ; malgré les illusions dont on a réussi à l'entourer, depuis quelques tems, elle voit le danger auquel elle s'expose, en appelant un allié dont elle sent parfaitement qu'elle n'aura pas le pouvoir de se débarrasser aussi facilement ; et, l'incertitude qui se remarque dans toutes ses résolutions, prouve qu'elle apprécie ce péril dans toute son étendue.

Il est cependant douteux qu'elle puisse s'y soustraire ; l'or a séduit le divan, et il n'est aucune détermination extrême, ou impolitique, à laquelle il ne puisse se laisser aller, après avoir dévié autant qu'il l'a fait, depuis quelques tems, de son ancien système.

Le traité d'alliance, entre la Porte et l'An-

gleterre, est sur le point de se conclure, et des ordres ont été donnés pour faire déclarer contre la France, les puissances barbaresques. Ainsi, tandis que la Porte se livre à ses plus redoutables ennemis, en exposant sa propre existence, pour satisfaire un ressentiment passager, elle augmente chaque jour ses torts envers l'allié le plus naturel qu'elle eût, et celui seul dont la puissance pouvait la faire échapper à la destruction entière qui la menace.

Frontières de Hongrie.

Semlin, 20 nivôse.

Les dernières lettres de Constantinople continuent de divaguer sur Passvan-Oglou. Voici la suivante, apportée par le dernier courier : « Passvan-Oglou fait déjà des dispositions pour ouvrir la campagne, ce qui fait croire qu'il n'a pas entamé des négociations avec la Porte, ou du moins, qu'elles n'ont point eu de suite. Il a fait arrêter dernièrement, en Valachie, vingt-quatre boyards, et les a fait amener devant lui. Après leur avoir annoncé qu'il n'ignorait pas qu'ils avaient fait le complot de le contrecarrer dans l'achat des vivres qu'il faisait faire, il leur laissa le choix, ou de lui en fournir volontairement argent comptant, ou d'avoir la tête coupée sur-le-champ : depuis ce moment, les provisions arrivent en abondance à Widdin. On assure qu'il a fait déposer, en leur présence, un million de piastres destinées au paiement de ces denrées. »

Courlande (dans la Livonie).

Mittau, premier nivôse.

Comme il est impossible d'être réduit à une

plus complette nullité que celle où se trouve Louis XVIII, dans son palais de Mittau, sa triste cour se distrait, par des chimères, des regrets du passé, de la détresse du présent, et des menaces chaque jour plus sombres de l'avenir. Autrefois S. M. avait à Riga la maison d'un polonais d'origine, chez lequel on déposait les papiers français; c'était une ressource au désœuvrement, à l'ennui dans lesquels ses partisans et lui étaient plongés. Cette contrebande à été découverte, et Paul Ier., qui a sévérement défendu tous les écrits républicains dans ses états, a donné ordre de poursuivre le dépositaire, M. Cronconwierski, qui a pris la fuite; reste à savoir si le ressentiment de l'empereur-roi s'étendra jusques sur le roi prétendant.

Quoiqu'il en soit, la petite cour se leurre aujourd'hui par l'idée d'un nouveau roman. Elle se persuade que quelques-unes des cours coalisées, et entr'autres la Russie et l'Autriche, songent à relever le trône de la Pologne. Elle en conclut que c'est là le présent de nôce que l'on fera au fils aîné du ci-devant comte d'Artois qui, comme chacun sait, voit arriver très-prochainement le moment desiré où il sera l'époux de la fille de Louis XVI. Les diplomates de Mittau soutiennent donc que la Russie et l'Autriche consentent déjà à céder à cette condition la part que leurs souverains ont usurpée dans ce pays il y a quelques années. Rien n'est assurément plus invraisemblable, et même plus absurde. Ce n'est pas quand l'Autriche a fait tant d'autres pertes très-sensibles, et lorsqu'elle peut encore en éprouver de nouvelles, qu'elle ira se dégarnir du côté qui lui est peut-être aujourd'hui le mieux assuré. Mais ce qui serait en-

core plus difficile, ou, pour mieux dire, tout-à-fait impossible, ce serait de décider à un tel abandon le roi de Prusse, qui y perdrait un magnifique apanage, et qui n'a nul motif de faire un pareil cadeau, ni à des individus de la maison de Bourbon, ni à quelqu'autre prince que ce soit. Ce qu'il a pris en Pologne, il en est très-content; et il est probablement fort jaloux de le garder comme les autres puissances qui ont partagé avec lui. La générosité qui donne les trônes est fort rare dans l'histoire; et ce n'est pas ce moment que les rois choisiront pour se dépouiller eux-mêmes.

Le *Prétendant*, au reste, loin d'avoir aucune influence politique sur les cabinets, n'est ni consulté ni averti.

Italie.

Rome, 22 nivôse.

Il ne reste plus ici aucune trace du passage des Napolitains. Toutes les autorités constituées ont repris leurs fonctions, et Rome présente le même aspect qu'avant l'invasion de l'ennemi. Les arts seuls ont fait une perte irréparable dans la mutilation des fameuses loges du Vatican.

Du 25 nivôse. — Le consulat romain, aussitôt après son installation, a adressé aux habitans une proclamation, dans laquelle il les exhorte à la tranquillité.

« Citoyens, disent les consuls, votre bonheur dépend de vous. La patrie délivrée de ses ennemis intérieurs, délivrée des ennemis extérieurs, il ne vous reste autre chose qu'à tenir une bonne conduite envers vos généreux libérateurs et

envers vos magistrats ; soyez tranquilles, reposez-vous sur le zèle de vos représentans, etc. etc. ».

Un ordre du général en chef, Championnet, prescrit aux communes de faire arrêter et désarmer, tous individus se disant déserteurs napolitains, ou prisonniers de guerre, qui parcourent les campagnes et maltraitent les voyageurs, Il ordonne de les transférer au château Saint-Ange, où le commandant les traitera avec douceur, leur fournira des vivres, et s'occupera de leur sort ultérieur. Toute commune qui les accueillerait à l'avenir, sera condamnée à une amende de 200 piastres. Toute commune où un français aura été tué, sera brûlée. Le consulat indiquera les communes qui doivent être désarmées.

Un second ordre, du même général, ordonne que les patriotes napolitains, dont le nombre augmente tous les jours, formeront d'abord des compagnies libres, et ensuite des légions. Les officiers, qui abandonneront le service du roi, conserveront leur grade. Mais, dans ces nouveaux, un tiers des officiers et sous-officiers sera nécessairement français, les autres seront napolitains.

Du 26 Nivôse. — La nuit du 9 nivôse il fut décidé que la cour et les ministres s'embarqueraient à bord des vaisseaux anglais ; mais le roi jura *par Dieu* et *par ses saints* qu'il n'en ferait rien, quelque chose qu'il pût arriver. Le parti qui désirait que le roi partit, fit ameuter sous ses fenêtres deux mille lazaronis qui demandaient des armes à grand cris. Le roi parut à son balcon, et appaisa cette troupe qui fut se joindre à une autre rassemblée à la porte du ministre Acton, qui s'était barricadé dans son palais.

Le roi restant toujours ferme dans le dessein de ne pas partir, le lendemain le parti anglais paya une bande de scélérats qui se répandirent dans la ville, attaquèrent à coups de bâton, et frappèrent même de leurs poignards ceux que les anglais leur avaient désignés comme jacobins. Un courier même de la cour, envoyé vers Nelson, fut traîné par les pieds et assassiné sous les yeux du roi.

D'un autre côté, on faisait retentir aux oreilles du roi qu'il y avait au milieu de sa capitale des conspirateurs qui devaient faire sauter le château; la crainte s'empara de lui, il se décida à s'embarquer, et, en partant, nomma pour régir à sa place, sous la qualité de vice-roi, le général Pignatelli.

Pignatelli ne se trompait pas sur les circonstances. Il voyait que les anglais trompaient le roi; il l'en avertit, et fit tout pour l'engager à rester au milieu de son peuple. Ferdinand soupira, et dit : *jactu est alea*, le sort en est jeté. Au conseil d'état qui se tint ensuite, le marquis Delgallo, désespéré, demanda à retourner à l'ambassade de Vienne, l'obtint, et partit dès le soir même. Castel-Cicala prit le porte-feuille des affaires étrangères; Simonetti, le ministère de la justice, et Joseph Zurlo, celui des finances. Mais dans la nuit suivante, Castel-Cicala, Acton, Hamilton et sa femme, les ministres de Russie et de Vienne s'embarquèrent.

Les préparatifs n'avaient pu être tellement secrets qu'on n'en fut informé dans la ville. De nombreuses députations accoururent au port, pour s'embarquer et inviter le roi à revenir. Acton, qui se présenta le premier à eux, les reçut très-mal. La femme d'Hamilton parut ensuite

sur le pont du vaisseau qui la portait, et cria que le roi ne voulait recevoir personne, etc.

Il est public, continue le journal cité, que les anglais n'ont précipité la cour de Naples dans le fond de l'abime, que pour emporter sur leurs vaisseaux plus de trente millions de ducats provenans de St.-Janvier, des dépouilles de la banque et des monts-de-piété.

Le 13 nivôse, à midi, Nelson leva l'ancre et mit à la voile, etc.

Le fameux Vanni, que le roi refusa d'embarquer avec lui, s'est brûlé la cervelle la même nuit.

Il s'établit alors, et il existe encore une mésintelligence entre Nelson et le commandant des portugais, Nerra, celui-ci s'étant refusé aux vœux du premier, qui vouloit que l'on mit le feu à deux vaisseaux et à une frégate de la marine napolitaine dans la rade. Nerra craignait que le vent ne portât l'incendie sur la ville et sur l'arsenal.

A la suite de ces événemens, la place de chef du peuple à Naples fut déférée au mathématicien comte de Policastro, qui la refusa. On composa alors, pour la sûreté de la ville, une garde civique dont le colonel et une partie des officiers furent pris dans la noblesse, et l'autre dans la classe des plébéiens.

Le ministre d'Espagne a été chargé par les seigneurs, chefs du peuple, d'aller négocier l'armistice avec le général Championnet : il a demandé des pleins pouvoirs; mais on n'a pas osé lui en donner.

Cependant, dans la soirée du 14, le vice-roi Pignatelli et Mack, accompagnés de plusieurs nobles napolitains, furent de nouveau prier le ministre d'Espagne d'obtenir l'armistice et une

capitulation pour Naples. Il accepta encore à condition que Pignatelli garantirait la ratification, ce que celui-ci refusa. Alors le ministre d'Espagne proposa d'aller offrir la médiation du roi son maitre ; ce qui a dû faire l'objet d'une délibération du conseil.

Les napolitains espèrent en la générosité des français, et sont résolus de se jeter dans leurs bras.

Nelson, après avoir essuyé une horrible tempête, est arrivé à Palerme avec ses dupes.

Un paquebot, arrivé de Palerme à Naples, a donné les détails du voyage, et a apporté les derniers vœux du roi. Il demande son musicien Paisiello, quatre fusils de chasse et six chiens courans. C'est ainsi qu'il exprime ses regrets à ses peuples qu'il a lâchement abandonnés.

Après la tempête, on a vu sur la mer flotter un grand nombre de caisses. On craint que les arts n'aient à regretter la perte des chefs-d'œuvres de Portici et de Capo-di-Monte.

Depuis quelques jours on manque de nouvelles *officielles* du quartier-général.

On a paru craindre à Paris, que le roi de Naples n'eût enlevé les objets des sciences et des arts que les français avaient laissés à Rome ; mais il n'en a pas eu le tems. Les français n'ont eu que la peine de briser les scellés qu'on avait mis sur les caisses.

Les anglais exercent à Naples le despotisme le plus odieux. On assure qu'ils occupent le fort Saint-Edme et le château de l'Œuf, et qu'ils menacent d'incendier la ville, si elle ne défend pas leur querelle.

On ajoute à tous ces détails, que le général Mack, en se rendant, depuis ces événemens, au général en chef de l'armée française, lui pré-

senta l'épée dont le roi d'Angleterre lui avait fait don en 1793; mais Championnet la refusa, et lui répondit, en riant, que les lois de la République lui interdisaient l'usage de toutes marchandises anglaises.

Si l'on en croit une lettre plus récente de Florence, Naples se serait constituée en République, sous le titre de *République Parthenopée.*

— Les tantes de Louis XVI avaient quitté Rome pour se réfugier à Naples. Au moment du départ du roi, elles se sont rendues à Manfredonia, où elles espérèrent s'embarquer pour Trieste : mais, n'ayant point trouvé de bâtiment, elles sont revenues à Naples. Dans la situation où cette ville se trouvait, leur présence ne pouvait convenir à aucun parti. On a donc refusé de les recevoir, et elles ont eu beaucoup de peine à obtenir un passage dans un navire Portugais, sur lequel elles sont parties pour Lisbonne, avec quatre personnes de leur suite.

Extrait d'une lettre de Florence, du 3 Pluviôse.

Le roi de Sardaigne est arrivé en Toscane sous l'escorte de 50 dragons français, qui sont restés aux frontières sur la demande du gouvernement toscan, à ce que l'on assure. Il a été accompagné seulement du citoyen Chipault, officier français.

Il n'est pas allé à Florence, mais à Poggio-Impériale, maison de campagne du grand duc.

Sa dévotion et sa situation, qui le rapproche beaucoup de celle de Pie VI, devait naturellement lui faire desirer de lui rendre visite. Il a en effet, et par l'organe de Chipault, demandé à le voir.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 3 pluviôse.

Le refus du roi de Prusse, de prononcer sur le sort des irlandais arrêtés dans nos murs, nous avait laissés dans l'embarras. Mais on espérait que cette affaire en resterait là jusqu'à ce que la paix, ayant rapproché les deux nations qui en sont l'objet, vint elle-même rompre les fers des prisonniers que notre ville voudrait bien pouvoir briser dès-à-présent. Toutes nos craintes viennent de se renouveler, M. le chevalier Crawfort, ministre de sa majesté britannique auprès du cercle de Basse-Saxe, a reçu un courier de son gouvernement, qui, en approuvant la conduite qu'il a tenue, dans l'arrestation de Napper-Tandy et de son compagnon, lui donne l'ordre positif d'insister, auprès du sénat de cette ville, pour que ces prisonniers soient livrés, sur-le-champ, à l'Angleterre. En cas de refus de sa part, il lui enjoint de se retirer, et de déclarer, que le roi son maître, prend cet acte comme une déclaration de guerre. Le ministre anglais a fait, le 29 nivôse, la déclaration prescrite, et notre sénat est plongé dans de nouvelles alarmes. On attend avec impatience le parti qu'il prendra.

Pichegru est arrivé d'Angleterre à Hambourg, où il a séjourné quarante-huit heures. Il est reparti. On ne sait rien de positif sur le lieu de sa destination.

Rastadt, 7 pluviôse.

Le plan de sécularisation a été envoyé de Paris ici, comme on l'avoit annoncé; mais on

assure qu'il éprouvera dans cette ville de grands amendemens. L'opinion toujours existante que plusieurs grandes puissances ne veulent pas que le chapitre des indemnités et des sécularisations se traite ici, influe sans doute sur l'état présent des affaires.

Il y a eu aujourd'hui séance de la députation au sujet de la marche des Russes et de la situation de la rive droite du Rhin. La Saxe a fait la motion de faire part aux ministres français des réponses de l'empereur et de l'empire sur le premier objet. Sur le second, il a été dit que la conduite des chefs de l'armée française, sur la rive droite, était aussi dure qu'inexplicable; mais que les ministres français ayant déjà déclaré qu'ils avaient fait, à ce sujet, de sérieuses remontrances à leur gouvernement, on était d'avis qu'il ne leur fût pas fait de nouvelles instances, quoique les nouvelles exactions semblassent l'exiger.

L'Autriche a pensé qu'on étoit d'autant plus autorisé à déclarer aux français que l'objet de la marche des Russes était hors de la compétence de la députation, qu'eux-mêmes, dans leur note du 13 nivôse, avaient adressé son contenu à la diète générale, et qu'il se réunissait à l'avis de la Saxe sur la second point.

Tous les votans ayant adhéré à cette motion ainsi amendée, il a été résolu:

1°. De déclarer aux ministres français, au sujet des Russes, que cet objet est hors du ressort de la députation de l'empire; que la diète générale, qu'il concerne, avait demandé des instructions à la cour impériale, et qu'en attendant elle déclare qu'il ne lui est encore parvenu aucune lettre réquisitoriale pour le passage d'une armée russe sur le territoire de l'empire.

2°. Qu'on se dispenserait de faire de nouvelles instances, auprès des ministres français, au sujet de l'état affligeant de la rive droite du Rhin, puisque ceux-ci avaient recommandé cet objet de la manière la plus formelle à l'attention de leur gonvernement.

Du 12 *pluviôse.* — Le commissaire de l'empereur avait reçu et approuvé la résolution de la députation de l'empire, du 7, concernant la réponse à faire aux ministres français sur leur note du 13 nivôse, relative à la marche d'une armée russe. Cette réponse portait que la députation est incompétente pour connaître de cet objet. Les ministres plénipotentiaires de la république française, après avoir reçu successivement deux couriers, ont remis à la députation une nouvelle note dont suit la teneur :

Les soussignés ministres plénipotentiaires de la république française, pour les négociations de paix avec l'empire germanique, déclarent à la députation de l'empire qu'ils ont ordre de ne recevoir et de ne remettre aucune note sur aucun des points de la négociation, jusqu'à ce qu'il ait été répondu d'une manière cathégorique et satisfaisante à celle qu'ils lui ont remise le 13 nivôse dernier. *Signé*, etc.

Angleterre.

Londres, 6 pluviôse.

On assure que le gouvernement répand tout exprès le bruit d'un nouveau soulèvement en Irlande, pour être autorisé à y envoyer des troupes qui retiendront le peuple lors de l'accomplissement du projet d'union.

On ne se fait pas d'idée de l'impression fâcheuse qu'ont produit sur le gouvernement les trois nouvelles suivantes : la fausseté de la prise de Malte, la fausseté de la mort de Buonaparte, et ..... la vérité de la défaite et de la fuite du général Mack. Nos papiers-nouvelles, même les ministériels s'amusent à ses dépens. L'un d'eux l'a surnommé l'*Achille aux pieds légers*.

Un des papiers ministériels accuse l'empereur de jacobinisme, parce qu'il n'a pas volé au secours de son allié le roi de Naples.

Cette même feuille annonce que le printems prochain verra éclore des événemens assez importans pour nous consoler de la perte de ce royaume.

Voici un des événemens les plus singuliers qui se soient passés depuis long-tems. Les détails en sont assez authentiques. Le 30 du mois dernier, le lord Camelfort, frère du lord Grenville, secrétaire d'état, arriva à Douvres venant de Londres. Il entra dans une auberge ; après avoir déjeûné, il se rendit sur le port, où il demanda s'il ne se trouverait pas quelqu'un qui voulut le transporter à Deal. Un matelot, nommé Adam, offrit de le faire pour une guinée. Alors le lord Camelfort le prit à part ; et, après quelques momens d'entretien, lui déclara qu'il voulait aller à Calais pour y déposer quelques ballots de marchandises. Le prix du passage fut arrêté à quinze guinées. Ils devaient partir à six heures du matin, le lendemain. Adam devait aller l'appeler à l'auberge ; ils se séparèrent. Le matelot n'eût rien de plus pressé, après avoir quitté le lord, que d'aller faire part à un de ses confrères de la conversation qu'il venait d'avoir avec un in-

connu. Le frère lui conseilla d'aller aussi-tôt prévenir le collecteur, M. Newport : ce qui fut de suite exécuté. Aussi-tôt M. Newport fit cacher quatre hommes dans la barque, et s'y cacha lui-même. A six heures, Adam va réveiller le lord, lui dit de se couvrir d'un manteau ; car il faisait très-froid. Le lord Camelfort profita de cet avis, descendit et s'achemina vers la barque ; mais à peine il y fut entré, que M. Newport le prit au collet, et lui dit : vous êtes mon prisonnier. Le lord ne fit aucune défense, et se rendit. On lui demanda son nom, qu'il déclina, mais sans l'accompagner d'aucun titre. Il le fit aussi-tôt conduire en prison ; on le fouilla, et l'on trouva dans ses poches une paire de pistolets et un poignard de huit pouces de long et recourbé.

Il avait aussi dans son porte-feuille une lettre de recommandation pour un individu à Paris. Il était vétu en homme déguisé, chapeau rond, veste bleue, gilet blanc, pantalon et bottes. A onze heures du matin, on le fit monter dans une chaise de poste. Il est descendu à Londres, chez le duc de Portland, accompagné de M. Newport, et des deux matelots qui devaient le conduire en France. A peine M. Pitt eut appris cette nouvelle, qu'il envoya un courier au lord Grenville, chez qui il devait aller dîner à la campagne, avec M. Dundas, Caiming et nombreuse compagnie. Il l'engagea vivement à se rendre à Londres.

A cinq heures du soir, le conseil privé s'est assemblé chez le duc de Portland : tous les ministres y ont assisté. Il a duré une heure, pendant laquelle on a examiné et interrogé M. Newport, et les deux Adams frères, dont

le lord Camelfort avait arrhé le bateau. A dix heures du soir, le lord Grenville est arrivé à Londres : il est descendu chez le chancelier, avec lequel il a eu une longue conférence ; mais il n'a pas vu son frère le lord Camelfort, qui avait été confié à la garde du messager royal Johnson. On ne trouve d'autre excuse à la conduite du lord, que de le faire passer pour fou ; c'est le parti que prendront ses parens, pour éviter toute poursuite : il tient à tout ce qu'il y a de mieux à Londres. S'il était jugé selon les lois, il serait regardé comme coupable de haute-trahison, pour avoir tâché de passer clandestinement en France. On assure qu'il sera enfermé à vie, comme fou.

Il règne, depuis quelques jours, un froid dont on n'a presque pas eu d'exemple. Des secours ont été distribués aux pauvres, et dans plusieurs endroits, on leur a fait délivrer du pain et du rosbeef.

Londres, 7 nivôse. — On assure que l'amiral Nelson a déjà commencé à jeter quelques bombes dans Gênes. Cette nouvelle n'est pas officielle ; mais ce qui est très-sûr, c'est qu'une flotte bloque ce port, empêche tout bâtiment de sortir, et coupe entièrement le commerce de cette ville.

On apprend que les corsaires françois viennent de nous faire neuf riches prises, parmi lesquelles on compte l'*Arlequin*, la *Comtesse-de Mexborough*, les *Six-Sœurs*, etc.

Un grand nombre de prisonniers français ont réussi à s'échapper de leur prison à Plymouth. Ils ont profité des ombres de la nuit, et avaient parfaitement réussi dans leur projet de s'échapper ; mais malheureusement le vent contraire les

empêchera de frêter aucune barque, et leurs amis craignent beaucoup qu'ils ne soient découverts et repris : quelques-uns sont déjà malheureusement retombés dans les mains de leur geolier.

On apprend de Dublin que les prisonniers d'état avaient aussi voulu s'échapper; mais que leur secret ayant été découvert, le lord Cornwalis a fait faire une sévère perquisition dans toute la prison. On a fouillé tous les détenus; et il en est résulté que plusieurs d'entr'eux ont été trouvés munis de poignards et d'armes à feu, au moyen desquels ils devaient égorger leurs geoliers et s'évader. Les prisonniers ont été resserrés plus que de coutume, et on leur a enlevé toute sorte d'instrumens tranchans.

On reçoit à l'instant des nouvelles du paquebot le *Prince-d'Orange*, qui s'était trop hasardé à l'embouchure de l'Elbe, et qui avait failli périr au milieu des glaçons. Il a demeuré en effet deux jours entouré d'une mer de glace; mais le dégel survenu l'a délivré, et il est enfin abordé à Cuxhaven. Il avait à bord les officiers anglais que notre gouvernement envoie en Turquie pour y organiser l'armée. Ceux-ci ont, aussi-tôt après leur débarquement, continué leur route pour Constantinople.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

— Le 21 nivôse, la régence d'Alger a déclaré la guerre à la France, en arrêtant et mettant à la chaîne le consul de France,

Moltedo, et tous les français, qui sont actuellement esclaves.

L'ordre pour la déclaration de guerre est venu de Constantinople, d'où il a été apporté par un capîgi-bachi.

Les français résidant à Alger, et arrêtés avec le consul de la république par les ordres du dey, étaient au nombre de vingt. Ils furent d'abord conduits à l'arsenal de la marine, et mis à la chaîne.

Quant aux femmes françaises qui se trouvaient en cette ville, savoir, la sœur du chancelier, l'épouse du négociant Paret, et une autre qui se trouvait avec un peintre, elles ont été conduites dans la maison du consul batave.

Aussi-tôt que don Manuel de Lasherras, commissaire du gouvernement espagnol à Alger, fut instruit de cette nouvelle, il envoya le drogman d'Espagne pour supplier le Vitrilargi (ministre de la marine) de lui permettre de fournir aux prisonniers le nécessaire pour leur subsistance journalière; et ayant obtenu cette permission, il leur fit porter tout ce qui lui parut convenable pour que rien ne leur manquât.

— On mande de Cologne, que la forteresse d'Ehreinbrestein a capitulé le 6 pluviôse, la garnison en est sortie avec les honneurs de la guerre, et après avoir déposé ses armes sur les glacis de la place, elle est rentrée dans l'intérieur de l'Allemagne, pour ne servir d'un an, ni contre la république, ni contre ses alliés.

— On écrit de Rome, le 2 pluviôse: voici les nouvelles du jour; nous avons pris, comme vous le savez sans doute, Capoue, et le général Mack; et nous avons conclu un armistice qui pourra se rompre en prévenant trois jours d'avance. — Le roi de Naples donne dix millions

comptant ; voilà ce qui est nouveau et très-sûr. —On dit que, par l'imprudence d'un garçon de bureau, le feu a pris le 18 pluviôse, au vestiaire du conseil des anciens, mais que la promptitude des secours a empêché qu'il n'eut de suites fâcheuses. — Le conseil des anciens a reçu aujourd'hui un message du directoire conçu en ces termes : L'armée de Rome, aujourd'hui l'armée de Naples, fut assaillie le 2 pluviôse par une troupe innombrable composée de paysans, de lazaronis, et des débris de l'armée napolitaine ; alors les républicains, bloqués et environnés par ces furieux fanatisés, ne virent plus que dans leur propre courage des moyens de salut. Les combats les plus sanglans s'engagent de toute part, et après trois jours de prodiges de valeur, l'armée républicaine vit disparaître tous ses ennemis, et s'avança en triomphe jusques dans les murs de Naples, où elle s'est établie.

Le drapeau tricolor flotte dans cette belle cité, la république y est reconnue, et un gouvernement provisoire y est organisé.

LOIS ET ARRETÉS.

ARRÊTÉ du Directoire exécutif, concernant les bons au porteur, délivrés aux rentiers et aux pensionnaires de l'État.

Du 8 Pluviôse, an VII de la République une et indiv.

Le Directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du ministre des finances sur la rentrée des bons au porteur délivrés aux rentiers et pensionnaires de l'État en exécution de la loi du 28 vendémiaire dernier.

Considérant que l'intéret des contribuables et la sûreté des recouvremens exigent que l'on applique à la rentrée de ces valeurs les mêmes précautions qu'il a fallu employer à l'égard des autres bons de semblable nature, émis par la trésorerie nationale,

ARRÊTE :

ART. I. A compter du premier ventôse prochain inclusivement, les bons au porteur délivrés aux rentiers et pensionnaires ne pourront être donnés en paiement des contributions qu'au préposé des recettes journalières de la trésorerie nationale à Paris, ou aux douze percepteurs de la même commune, ou, dans les départemens, au receveur général des contributions, seulement.

II. Le caissier des recettes journalières de la trésorerie nationale délivrera aux personnes qui lui remettront des bons au porteur, des rescriptions pour sommes égales, sur les receveurs de département. Ces rescriptions contiendront le nom de la personne en faveur de laquelle elles sont délivrées : elles ne seront point cessibles.

III. Les receveurs de département délivreront aux personnes qui leur remettront ou feront remettre soit des bons au porteur, soit des rescriptions de la trésorerie nationale, d'autres rescriptions directes et nominatives sur les percepteurs des communes, pour la partie des contributions directes ; et sur les receveurs de l'enregistrement, pour celles des patentes. Ces rescriptions ne pourront servir qu'aux personnes y dénommées, et en paiement des articles qui les concernent sur le rôle des contributions.

IV. Les citoyens qui demanderont au receveur du département, soit en échange des rescriptinos de la trésorerie nationale, soit pour les bons qu'ils remettront directement, des rescriptions sur les percepteurs et receveurs du droit de patente, seront tenus de justifier par la représentation de leur avertissement ou de l'extrait du rôle, visé par le commissaire du Directoire exécutif de la municipalité du domicile ou de la situation des biens, qu'ils doivent une somme au moins égale à celles qu'ils demandent. L'avertissement ou extrait du rôle seront retenus par le receveur du département, qui les gardera dans ses liasses pendant les trois mois qui suivront la date de sa rescription.

V. Les receveurs de département tiendront un bordereau des rescriptions qu'ils délivreront en exécution

du présent arrêté. Ce bordereau fera connaître le nom des personnes en faveur desquelles les rescriptions seront délivrées; ils le feront viser tous les soirs, savoir, le caissier des recettes journalières par les commissaires de la trésorerie nationale, et les receveurs de département par le commissaire du Directoire exécutif ou l'administrateur qui le remplacera.

VI. Les percepteurs et les receveurs de l'enregistrement qui auront reçu des bons au porteur jusqu'au 30 du mois de pluviôse inclusivement, seront tenus de les verser, le 5 du mois de ventôse au plus tard, entre les mains du receveur général ou de ses préposés, à peine d'être privés de la faculté de les faire passer en compte.

VII. Les préposés des receveurs seront tenus, sous la même peine, de remettre au receveur général, le 10 ventôse au plus tard, les bons au porteur qui leur seront rentrés en exécution de l'article précédent; celui-ci les enverra à la trésorerie nationale dans les cinq jours suivans.

VIII. L'état des recettes des percepteurs et des receveurs de l'enregistrement sera arrêté, le 30 du courant, par les commissaires du Directoire exécutif auprès des municipalités. Ils constateront, dans leurs procès-verbaux, les sommes reçues en bons au porteur; celles-là seulement qui s'y trouveront mentionnées, pourront être reçues par le receveur du département ou ses préposés.

IX. Les bons au porteur remis au caissier des recettes journalières de la trésorerie nationale, aux percepteurs de Paris et aux receveurs de département, seront annullés à l'instant même de leur présentation, et barrés en la forme prescrite par l'arrêté du 5 frimaire.

X. A compter du 10 ventôse prochain, les receveurs de département seront tenus d'envoyer à la trésorerie nationale, dans les cinq premiers jours de chaque décade, les bons au porteur qu'ils auront reçus dans la décade précédente, et de joindre au paquet la copie de leur bordereau de recettes journalières, certifiée conforme par le commissaire du Directoire exécutif auprès de l'administration centrale, ou par l'administrateur qui le remplacera.

XI. Les douze percepteurs de Paris seront tenus de remettre tous les jours, au receveur du département, le bordereau des recettes et les bons au porteur qu'ils auront recouvré dans la journée; celui-ci les réunira

pour les remettre à la trésorerie nationale dans les cinq jours de la décade suivante.

XII. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

OBSERVATION IMPORTANTE.

Notre feuille n'avait pas paru, que l'envie s'empressa de l'attaquer, et fit imprimer contre nous quelques diatribes auxquelles nous ne répondrons pas. Sans savoir quels étaient nos moyens, sans même nous avoir lu, on se hâta d'assurer que le Mercure de France *n'était que l'*ombre de celui où brillèrent de si grands talens littéraires et politiques, (le Parisien, du 7). *L'assertion était peut-être prophétique, mais pour la rendre juste, il fallait attendre que nous eussions au moins imprimé. Nous saisissons cette occasion pour déclarer que nous répondrons avec plaisir aux critiques que l'amour des lettres seul nous adressera, mais que nous mépriserons toujours ce que l'envie imaginera contre nous dans sa bassesse.*

Aujourd'hui on nous attaque d'une manière plus grave. Nous lisons dans le journal d'Indication, du 17. « *Le* » *Rédacteur du* Mercure français, *qui*

» *s'imprime rue des Poitevins, n.°* 18, » *chez le citoyen Agasse, gendre et* » *successeur du citoyen Panckoucke,* » *reclame contre l'assertion du citoyen* » *Cailleau, propriétaire-éditeur du* » MERCURE DE FRANCE, *qui assurait* » *que l'ancien Mercure avait été in-* » *terrompu.* » *Nous avouons franche-ment que nous ignorions qu'il existât un* Mercure français; *mais nous savions parfaitement que le* MERCURE DE FRANCE *n'existait plus. Si le citoyen Agasse a cru que celui qu'il fait était une suite de l'ancien, nous n'irons point à l'encontre, chacun peut dire de sa propriété ce qu'il juge à propos; mais nous le prions seulement d'observer que le* MERCURE DE FRANCE, *n'est point le* Mercure français; *notre format qui est* in-12, *comme l'ancienne feuille, notre titre qui est le méme, nous donnent quelque droit de dire que nous présentons une* SUITE; *quoiqu'il ait pris un titre différent et un format* in-8°, *nous lui laissons la méme liberté qu'à nous. Nous remarquons seulement que notre feuille a paru le* 10 *pluviôse, sous le titre que nous lui continuerons, et que celle du cit. Agasse a paru, à la méme époque, sous celui de* Mercure français.

CAILLEAU, *Editeur-Propriétaire.*

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Pluviôse an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 3 nivôse.

PASSAWAN-OGLOU occupe toujours ici les esprits. On le croit chef d'un parti très-puissant qui ne vise à rien moins qu'à changer toute la face de la Turquie et d'une grande partie de la Russie. Ses troupes qui ne sont jamais payées qu'avec la monnaie du pays où elles vivent, les sommes énormes que sa position et sa libéralité naturelle le mettent dans le cas de dissiper chaque jour, et qui chaque jour se renouvellent au-delà des dépenses de la veille, confirment ces idées que le grand-seigneur est peut-être le premier à adopter. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce guerrier redoutable en impose assez pour que l'empire turc s'occupe de nouveau d'un projet d'accommodement avec lui.

Les amis qu'il a dans le ministère ont déterminé le divan à lui envoyer quelqu'un pour entendre ses propositions, ainsi que lui-même, ont-ils dit, paraissait y consentir.

Cette ambassade a eu lieu, et le fameux rebelle a protesté dans les dépêches qu'il a adressées au sultan *son maître*, que jamais il n'avait eu, comme on l'en avait accusé, l'intention de renverser l'empire ottoman, ou de détrôner celui qui l'occupait.

« Si mes desseins, dit-il, avaient été tels qu'on les suppose, j'ai eu et j'ai encore des moyens puissans de les réaliser. Mais je n'ai voulu qu'obtenir satisfaction des puissans griefs que j'ai contre plusieurs personnages qui sont en faveur aujourd'hui, et qui, bien plus que moi, trament la perte du grand-seigneur. Au surplus, je déclare que toutes les forces ottomanes ne sauraient détruire la puissance des motifs qui ont mis les armes à la main de la vaillante armée à la tête de laquelle je combats; je dois dire qu'elle n'est point effrayée des menaces qu'on lui fait, d'avoir à combattre les Russes. Que sa hautesse examine bien, il en est tems encore; mais la patience a ses bornes, et je ne puis désormais garantir long-tems celle de mon armée. »

Quels sont ces griefs dont parle Oglou? C'est un mystère pour le public. Mais on croit qu'ils ne sont qu'un prétexte pour avoir le droit de ne pas licencier son armée et de poursuivre ses desseins infiniment étendus.

Nota. Passawan-Oglou, né en Poméranie, servit d'abord, en qualité de soldat, sous Frédéric II. Ce prince le distingua dans la foule de son armée et le fit avancer. Comme il était dissipateur, le roi fit payer deux fois ses dettes.

Cette attention pour lui ne l'empêcha pas de déserter peu de tems après. Il se fit musulman, et poursuivit sa carrière militaire dans les troupes ottomanes, où il se distingua bientôt de manière à mériter les premiers emplois ; c'est ainsi que :

Dans les rangs les plus bas, les noms les plus abjects
S'annoblissent souvent par les plus hauts projets.

Corneille.

Extrait d'une lettre écrite par un français, prisonnier à Constantinople, du 7 frimaire.

Nous revenions d'Alexandrie, au nombre de quarante-six militaires français, faits prisonniers dans le combat d'Aboukir, sur un petit bâtiment grec, avec pavillon turc, qui devait nous mettre à Corfou. Nous ignorions parfaitement que le grand-seigneur eût déclaré, depuis un mois, la guerre à la France. Nous touchons la petite île de Sephante, dans l'Archipel ; les grecs de l'île, avertis par notre capitaine, qui, ayant déjà reçu la moitié de son salaire, se trouvant près de sa patrie, et alarmé par les bruits de guerre qui se répandaient, nous trahissait pour se débarrasser de nous ; les grecs, dis-je, arrivent armés, se répandent sur les hauteurs, font plusieurs décharges sur le bâtiment qui était à l'ancre, et où nous étions avec cinq fusils rouillés, nous obligent à descendre un à un, se saisissent de nous, de nos effets, de notre argent, et nous traînent dans l'île comme des criminels. Un chiaoux, qui commandait à Naxos, vint nous prendre pour nous mener à Constantinople, où nous arrivâmes le 24 brumaire. On nous fit débarquer le lendemain, en nous disant de ne

prendre que les hardes que nous avions sur le corps. En mettant les pieds sur le quai, nous fûmes entourés de janissaires et de bourreaux, et nous vîmes des chaînes! nos cols en furent chargés. On nous promena ainsi dans les rues de Constantinople, au milieu d'une foule qui insultait à notre malheur. Nous étions accompagnés d'une trentaine de janissaires, qui, à coups de bâton, contenaient et écartaient les curieux. On nous mena aussi dans la cour du grand-visir, où l'on nous tint tête nue et en spectacle près de deux heures, dans l'angoisse de l'incertitude. Nous revînmes de-là par de nouvelles rues sur le quai, où nous nous embarquâmes dans une chaloupe, et fûmes conduits au bagne. Là, on nous ôta la chaîne et on nous mit un fer à la jambe; nous entrâmes alors dans ce tombeau des vivans, et les portes de la liberté se fermèrent sur nous.

Le gouvernement turc nous fait donner tous les jours deux petits pains noirs et de l'eau; ceux qui n'ont pu se procurer quelques effets, couchent sur la planche, et nous logeons dans des lieux où il y a deux mois que sur environ 300 esclaves, la peste en a délivré 268 de l'esclavage et de la vie.

Nous avons reçu du dehors quelques secours; nous savons qu'il y a quelques ames bienfaisantes que le pays n'a pas produites, et qui sont prudemment et forcément timides, même en faisant le bien. Nous les bénissons en secret.

Nous eûmes la douloureuse consolation de trouver dans ce sombre et affreux réduit, pour compagnons d'infortune, onze officiers français, qui, pris il y a quatre mois, sur l'aviso la *Marguerite*, y gémissaient depuis deux mois;

et cinquante-cinq artistes ou marchands français, qui avaient été envoyés à Constantinople par le gouvernement, ou qui y étaient établis depuis long-tems, et qui, à la déclaration de guerre, ne trouvant ni secours, ni protection, avaient été saisis, mis au palais de France, et de-là, conduits et engouffrés dans le bagne.

On fit sortir, le même jour, trois d'entre nous, pour aller chez le drogman du capitan-pacha, qui les interrogea avec une sorte de douceur, et leur promit justice. Ils revinrent. Nous usâmes de toutes sortes de moyens pour faire parvenir nos réclamations aux ministres de la Porte, à celui d'Angleterre, et à tous ceux des puissances neutres ou alliées de la république. Il y avait trois jours que quatre d'entre nous avaient été appelés chez le ministre, qui remplace le capitan-pacha, où nous avons appris que l'ambassadeur anglais ayant reçu nos pétitions, avait fait des démarches auprès de la Porte pour nous réclamer. L'un de nous a eu audience de cet ambassadeur, qui a paru convaincu de notre bonne-foi, et a demandé le peu de pièces qui nous restaient; car le malheur veut que nous ayons été dépouillés de tout, jusqu'à la dernière chemise, et qu'on n'ait pas plus épargné nos papiers; il a pourtant ajouté qu'il ne lui manquait, pour nous tirer d'embarras, qu'un éclaircissement de l'amiral anglais, qui se trouvait dans ce moment à Naples, ou dans les parages de la Sicile, et qu'il allait, à cet effet, lui expédier un courier; qu'il ne pouvait, en attendant, nous tirer des fers, parce que la Porte était trop indisposée contre les français.

Ce courier doit rester deux mois en route. Quel délai!

Nous avons écrit aux ministres des puissances neutres ou alliées ; aucun d'eux n'a daigné nous répondre. Cependant, qu'est-ce que l'amitié des puissances ? Qu'est-ce que leur humanité, si elles ne les portent pas à ordonner aux ministres qu'elles ont ici, de s'intéresser aux français, au moins pour leur épargner les traitemens barbares qu'ils éprouvent ?

Voilà neuf jours que l'ambassadeur anglais nous oublie. Nous lui avons écrit plusieurs fois que les pièces qu'il nous avait demandées étaient prêtes ; qu'il voulût bien envoyer son janissaire pour les prendre, comme il nous l'avait promis ; nous n'en recevons aucune nouvelle, et des jours de douleur s'ajoutent à des jours de douleur.

Nous nous flattons que notre gouvernement instruit, non-seulement nous recommandera aux ministres des puissances neutres, mais encore, engagera le gouvernement anglais à nous réclamer, comme l'y obligent les lois de la guerre.

Aujourd'hui, dit-on, arrivent dans notre port cent-cinquante français ou albanais, pris à Prevera, près Corfou, parmi lesquels on compte l'adjudant-général Rose. Ils sont venus par terre, et ont dû cruellement souffrir. Leur vue nous afflige ; il nous est triste de voir s'accroître, autour de nous, le nombre des malheureux.

P. V., *chef de bataillon du génie.*

Du 8 *nivôse.* — Sir Spencer Smith, après une conférence qu'il eût avec le Reis-Effendi, a envoyé un courier à Londres avec le traité d'alliance dans lequel quelques articles, desirés d'abord par la Porte, ont été changés. Ce

traité sera rendu public ici avec beaucoup de solemnité. On attend pour le signer l'arrivée de l'ambassadeur extraordinaire anglais. (Lord Elgin). A raison de la bonne intelligence qui règne entre notre cour et celle d'Angleterre, sur la demande de Sir Spencer Smith, la Porte a remis en liberté quelques français, les uns pour toujours, d'autres pour un certain tems, en présentant quelqu'un de domicilié qui réponde de leur conduite.

FRONTIÈRES DE HONGRIE.

Semlin, 2 pluviôse.

Le Grand-Seigneur continue à faire recruter, avec activité, dans la Bosnie; les levées qui s'y font sont envoyées successivement dans l'Epire, où se rassemble le corps d'armée destiné à agir contre les français.

Des prières publiques sont ordonnées dans tout l'empire ottoman, pour implorer la protection du ciel en faveur des armes de sa hautesse.

ARMÉE D'ORIENT.

Les journaux allemands nous ont transmis la proclamation suivante, qu'un courier, a, disent-ils, apporté le 21 nivôse de Constantinople à Vienne, et que Buonaparte avait fait répandre en Syrie. Elle était écrite en langue arabe.

Buonaparte, membre de l'Institut national, et général en chef de l'armée d'Orient, aux habitans de la Syrie.

» Au nom de Dieu tout-puissant, éternel,

infini, et souverainement intelligent, qui n'a point été créé, qui ne crée point, qui n'a point de fils, etc.

« Nous avons disposé notre marche avec justice et vérité ; nous avons fermement persisté dans la résolution de protéger les libres et les esclaves; nous avons paru avec nos armées victorieuses pour secourir les opprimés et leur faire goûter, pour toujours, le repos et la paix.

« Le Caire la grande, Alexandrie la puissante, Chypre et Jérusalem, Ptolemais et Damas; les campagnes et les antiques monumens qui entourent ces villes, ont vu l'entrée de nos armées, dont la puissance est infinie et incompréhensible, même aux plus intelligens. Protection à toute ville qui se donnera à nous! Mais celles qui refuseront nos bienfaits, malheur à elles et à leurs habitans! C'est pour annoncer cette vérité à la Syrie, que nous avons fait cette proclamation immuable. Si vous vous rendez à nous, vous ne serez point abandonnés. Sinon, le tranchant du glaive atteindra vos têtes. — Apprenez cela et salut. »

Signé, BUONAPARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Philadelphie, 24 frimaire.

Le président des États-Unis d'Amérique a ouvert le congrès, le 18, par un discours très-étendu, dans lequel il engageait la nation de continuer à s'armer, afin d'obtenir une paix avantageuse.

Le congrès a unanimement résolu qu'aucun étranger, de naissance, ne pourrait remplir la

place de président, ou de vice-président du congrès, ni de membre d'aucune des chambres qui le composent.

Angleterre.

Londres, le 3 pluviôse.

On évalue à trente mille les prisonniers français qui se trouvent en Angleterre. Dans la nuit du 29 au 30 nivôse, un grand nombre de ces prisonniers, renfermés à Plymouth, parvinrent à forcer leur prison et à s'échapper: on n'en a repris que très-peu; mais comme le vent ne leur permet pas de s'embarquer, on ne doute pas que les autres n'éprouvent bientôt le même sort.

Les corporations de Dublin ont dû s'assembler le 29 nivôse; on croit qu'elles adopteront des résolutions énergiques, entr'autres des remontrances sur le nombre de troupes anglaises qu'on introduit en Irlande. D'après les derniers rapports, les forces des rebelles, dans le comté de Clare, montaient à 12,000 hommes, et on craignait que la communication entre Ennis et la capitale, ne fut fermée. Ceux qui s'opposent à l'union des deux royaumes, prétendent que le parlement n'est pas compétent pour décider cette question.

Le général Kohler, et les autres officiers chargés d'organiser l'armée turque, se sont mis en route pour Constantinople, immédiatement après leur arrivée à Cuxhaven.

Les deux chambres du parlement ont reçu aujourd'hui un message de sa majesté, sur le projet d'union des deux royaumes. La même communication doit avoir été faite, le 3 pluviôse, au parlement d'Irlande. L'approche de

ce jour a enflammé l'esprit d'opposition dans ce dernier royaume. Les désordres y font des progrès fâcheux. Le comté de Clare est soulevé ; on assure que des prêtres romains sont à la tête de ces mouvemens.

Londres, 4 pluviôse.

Message du roi remis hier au parlement.

George roi! — Sa majesté est convaincue que les efforts constans et opiniâtres de nos ennemis, pour séparer l'Irlande de ce royaume, doivent exciter toute l'attention du parlement. S. M. recommande en conséquence aux deux chambres de s'occuper des moyens les plus efficaces, pour déjouer entièrement de pareils projets. Elle s'attend avec confiance, que la considération de tous les événemens qui se sont passés jusqu'à présent, jointe au sentiment de l'affection réciproque et de l'intérêt commun, engageront les parlemens des deux royaumes à prendre les mesures convenables pour un arrangement définitif, à l'effet d'accélérer et d'établir pour toujours une union si nécessaire à la sûreté des deux royaumes, afin d'augmenter par-là et de consolider les forces, la puissance et les ressources de l'empire britannique.

Après la lecture de cette adresse, Sheridan prit la parole, et s'opposa vivement à l'union de l'Irlande à l'Angleterre. Il dit qu'il regardait cette mesure comme très-impolitique dans les conjonctures actuelles. M. Pitt assura que jamais projet n'avait été plus impérieusement commandé par les circonstances. — L'adresse de remercimens doit être votée aujourd'hui dans les deux chambres.

Suivant les nouvelles arrivées aujourd'hui de l'Irlande, les rebelles du comté de Clare ont

été battus et entièrement dispersés par les troupes. Plusieurs de leurs chefs ont été pris, entr'autres Burke et O'Garmon; le premier a été pendu. La ville de Corke a rédigé une adresse de remercimens au roi au sujet de l'union.

Londres, 5 pluviôse.

Les nouvelles les plus récentes de la Martinique annoncent que l'on y fait de grands préparatifs pour une expédition très-importante, que l'on croit généralement destinée contre Surinam. Il paraît que nous nous sommes ménagés des intelligences dans cette colonie, et qu'il a été fait aux habitans des propositions, d'après lesquelles ils ont consenti à agir de concert avec les forces britanniques. On assure même que des commissaires de la colonie se sont déjà rendus près des commandans anglais, et qu'ils se sont bornés à demander, pour Surinam, les mêmes conditions qui ont déja été accordées aux habitans de Demarary.

IRLANDE.

Dublin, 28 nivôse.

L'opposition générale qui s'est manifestée contre le projet de *réunion* prend presque partout un caractère de résistance qui devient redoutable de plus en plus. Il vient d'être adressé aux deux chambres un message relatif à cet objet, il doit être mis incessamment à l'ordre du jour.

Il vient de se former ici un club sous le nom *d'amis de l'indépendance de l'Irlande*. La Yéomanry s'est fait faire, à la place de ses drapeaux, un étendard avec cette devise: *pour*

notre roi et la constitution de l'Irlande. D'autres corps ont été invités à suivre cet exemple.

La ville de Calway a pris une résolution dont l'article 3 porte: « Tout individu qui osera proposer l'*union législative* de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ou qui, par son vote, y donnerait son appui, est dès ce moment déclaré *traître à la patrie.*

ALLEMAGNE.

Montabour, 12 *pluviôse.*

La première colonne de la garnison d'Ehrenbreisten a passé ici le 8. Cette malheureuse troupe est dans un tel état de délabrement, et les soldats si maigres, qu'à peine peuvent-ils marcher. L'avidité que leur a donnée une longue privation, les porte avec si peu de précautions sur ce qu'ils rencontrent de vivres, que plusieurs sont déjà morts de cette abondance.

Hambourg, 13 *pluviôse.*

Pour effrayer notre sénat, on a fait courir ici le bruit qu'une flotte anglo-russe allait bloquer l'Elbe, si on ne livrait pas au ministère anglais Naper-Tandy et ses compagnons. D'un autre côté, le ministre français ayant, comme l'on sait, pressé le sénat, dans sa note du 4, de faire cesser cette *scandaleuse* arrestation de Naper-Tandy et de ses compagnons, sans quoi il cesserait avec nous toute relation officielle, nous nous sommes cru quelques instans entre deux feux. Mais nous avons été rassurés depuis peu. Il paraît que ce n'aura pas été sans succès que nous aurons invoqué, dans cette affaire délicate, la médiation du roi de Prusse. On tient pour certain qu'il s'est chargé d'arranger cette

affaire dont notre faiblesse ne nous eut pas permis de nous tirer, sans irriter l'une ou l'autre des puissances qu'il nous importe tant de ménager.

Rastadt, 18 *pluviôse*.

Il n'est encore arrivé aucune réponse de Ratisbonne : on ne croit pas que celle de Vienne soit pacifique ; mais on espère qu'une partie des princes et Etats de l'Allemagne se tireront d'affaire par des paix séparées. On ajoute que la Prusse fait déjà quelques démarches à ce sujet.

La légation autrichienne, et le plus grand nombre des députés ecclésiastiques, se préparent à quitter cette résidence.

L'Empire est à la veille d'une secousse violente. Les sujets de quelques princes, sur-tout dans les pays ecclésiastiques, accusent leurs seigneurs de ramener les fléaux de la guerre chez eux ; les wurtembergeois, entr'autres, sont, dit-on, bien las de leur duc et de sa régence. On avait assuré qu'il s'était manifesté à Stutgard une insurrection, qui avait obligé le duc de s'en éloigner : ce bruit est faux ; mais il règne dans ce pays un grand mécontentement. Dans les Etats ecclésiastiques, les habitans regardent le pays comme leur propriété, disant qu'on ne pouvait les en dépouiller. Ils ne s'opposent nullement aux sécularisations ; mais ils entendent bien les tourner à leur profit.

Quoiqu'on soit porté ici à voir comme inévitable la rupture entre l'Autriche et la France, on pense que les négociations entre l'Empire et la France continueront au moins jusqu'au milieu de ventôse. C'est le terme du tems que doit prendre constitutionnellement la diète de Ratisbonne pour donner sa résolution finale.

On est peut-être à la veille de voir les destinées de tant de peuples livrées de nouveau aux terribles chances des combats; et cependant les bals vont leur train ; il y en a eu deux hier pour la clôture du carnaval; un à la cour, chez le comte de Metternich, pour la députation; l'autre, à l'auberge de la poste, pour la bourgeoisie. Ces jours derniers, il y en a eu un très-brillant et très-bruyant sur ce dernier théâtre. Il a été marqué par un événement qui a fait du bruit. Un des officiers de la troupe du Margrave, qui est ici de service, a osé donner un soufflet à un joli masque bien connu, pour couvrir la jolie figure d'une des dames de la députation du premier rang. On ne sait pas encore quelles seront les suites d'une brutalité aussi coupable.

On dit ici que les ministres autrichiens, pour gagner du tems, déclareront aux nôtres que les troupes russes évacueront les Etats autrichiens dès que l'armée française évacuera la rive droite du Rhin.

ITALIE.

Lucques, 27 nivôse.

Le gouvernement a entendu, dans une séance extraordinaire qui a eu lieu hier, diverses propositions qui doivent être soumises au conseil général, le 3 pluviôse, et qui tendent à modifier la forme du gouvernement.

Voici les points qui ont été arrêtés :

1°. On aura pour objet principal l'intégrité et l'indépendance de la République;

2°. La nouvelle constitution s'approchera, autant qu'il est possible, de celle qui était en vigueur en 1556;

3°. On s'étudiera à ne confier les charges et les emplois publics qu'à ceux qui peuvent les remplir sans avoir besoin d'aucun émolument ;

4°. Toute la nation sera appelée provisoirement à la souveraineté ;

5°. L'abolition de tous les privilèges de la noblesse aura lieu.

Rome, 29 nivôse

Enfin Civita-Vecchia a secoué le joug d'une troupe de brigands contre-révolutionnaires, ou napolitains, qui y fomentaient la rebellion, et empêchaient que le peuple ne manifestât son vœu pour la république. Il vient de recevoir les députés du gouvernement romain, et s'empresse d'envoyer à Rome les denrées dont ses magasins sont remplis.

Florence, premier pluviôse.

Les conventions faites avec la France ont assuré la tranquillité du grand duché de Toscane, et il parait constant que ce pays restera dans la situation où il se trouve aujourd'hui, tant qu'il n'y aura aucune reprise d'hostilités entre la République française et l'empereur. Une partie de la contribution convenue a été payée hier, entre les mains du citoyen Reinhart, auquel il a été remis une somme de cinq cent mille livres florentines (la livre florentine vaut, à-peu-près, 85 centimes) ; un autre à-compte de même valeur, doit être délivrée dans peu de jours, et le reste, jusqu'à la concurrence de deux millions stipulés dans le court espace d'un mois.

La cour continue à montrer beaucoup de sécurité, et même de gaieté ; depuis quelque tems elle se montre fréquemment au spectacle, où elle est généralement accueillie.

Le marquis de Manfredini, détesté de la cour de Naples, dont il n'a jamais voulu partager le délire, avait été mis à l'écart lors de l'arrivée des napolitains à Livourne. Ses principes de modération et son système d'une loyale neutralité ne plaisaient pas à des hommes passionnés qui croyaient que la perte des français était certaine, et qu'on pouvait tout tenter impunément contre eux. Deux fois, forçant les inclinations personnelles du grand duc, ils l'ont entraîné au bord de l'abyme ; et, deux fois, il a fallu que Manfredini ouvrit son cœur à celui du prince qu'il sert, pour arrêter le bras de la vengeance. Manfredini vient de reprendre toute la faveur dont il jouissait auparavant ; et il faut croire que désormais le gouvernement toscan, confié à des têtes plus sages, suivra sans effort les lois d'une neutralité non suspecte.

On attribue l'abdication volontaire des nobles de Lucques, à une lettre laissée par un commissaire français dans la maison du noble Lelio Orsetti, avec ordre de l'ouvrir le lendemain dans le sénat.

Les agens français ont consenti à remettre la somme de 500,000 fr. sur les deux millions qu'ils avoient imposés à la ci-devant noblesse de Lucques.

6 pluviôse.

C'est le 1.er à quatre heures et demie, que le roi de Sardaigne arriva ici. Hors de la porte Saint-Gal, un officier du grand duc lui présenta un billet, par lequel S. A. R. l'invitait à aller loger

à Poggio-Impériale avec toute sa suite. C'est une vaste maison située dans le faubourg de Florence et appartenant au grand-duc. Pendant son séjour, le roi est entretenu aux frais de notre gouvernement. Son entrevue avec le saint-père a duré une heure et demie. Il voulait aussi faire visite au grand-duc : celui-ci a fait dire que son intention était de le prévenir ; mais qu'une indisposition le retenait chez lui et ne lui permettait pas de le recevoir.

Turin, 3 *pluviôse*.

Nous savons que nos députés sont arrivés à Paris ; mais nous ignorons jusqu'à présent le résultat de leur mission. Il se manifeste ici deux opinions ; les uns voudraient l'union à la République française, les autres préféreraient l'indépendance absolue du Piémont, ou son incorporation à l'Italie, qu'on se flatte de voir un jour ne former qu'une grande République.

9 *pluviôse*.

Nous avons découvert dans un couvent des moines de sainte Thérèse, un prisonnier enfermé dans un cachot depuis 43 années : on ignore pour quel motif. On lui donnait à manger par une espèce d'entonnoir de fer blanc. Depuis sa sortie il n'a pu encore proférer une syllabe : il est âgé de soixante-treize ans. — Presque au même instant, nous avons trouvé dans l'église de saint Thomas, un moine enchaîné depuis neuf ans dans un souterrain, par le col et par les jambes. Celui-là du moins se porte bien, et crie de toutes ses forces : *vive la liberté et la nation française!*

Ancône, 4 *pluviôse*.

En attendant que les bombardières que le

sultan a fait partir pour Corfou, et les vaisseaux de ligne que le Czar y envoie soient arrivés, le général Chabot, commandant dans cette île, a fait une sortie dont l'issue a été des plus heureuses; il a repoussé les russes, qui ont déjà appris à connaître les français en fuyant devant eux, et en laissant sur la place beaucoup de morts, et six pièces de canon. Les français sont rentrés dans les forts avec trois cents prisonniers, dont vingt-cinq officiers; la citadelle du château Saint-Ange est approvisionnée, elle passe pour imprenable, et les français sont disposés à justifier l'idée qu'on a conçue de leur valeur.

Milan, 10 *pluviôse*.

Voici la copie textuelle de l'armistice qui avait été conclu entre le général Championnet, commandant en chef de l'armée de Rome, d'une part; et MM. le prince de Miliano et le duc de Gesso, plénipotentiaires du capitaine-général Pignatelli, vice-roi du royaume de Naples, de l'autre part; lorsque l'insurrection des Lazarroni, et leurs pillages dans Naples, ont tout-à-coup hâté la conquête de ce royaume.

Art. Ier. La ville de Capoue, telle qu'elle se trouve, avec ses magasins de tous genres, sera remise demain, à dix heures du matin, à l'armée française; bien entendu que l'artillerie et les munitions de guerre, qui auraient pu en être tirées pour le camp retranché, lui seront rendues. Un officier et un commissaire des guerres français, entreront ce soir dans cette place, pour vérifier l'état des magasins et des munitions, et les recevoir.

II. L'armée française, appuyant sa droite à la Méditerranée, occupera la rive droite de l'embouchure des lacs napolitains, Acerra, et la chaussée de Naples qui passe par Acerra, Acienzo et Benevent. Elle tiendra garnison dans toutes les villes et villages de ce pays.

III. La ligne de démarcation se continuera depuis Benevent jusqu'aux bouches de l'Ofanto, prenant la rive gauche de cette rivière et la rive droite du Lombardo.

IV. Les troupes napolitaines, qui pourraient se trouver sur le territoire de la république romaine, l'évacueront aussi-tôt.

V. Les ports des Deux-Siciles seront déclarés neutres; ceux du royaume de Naples aussi-tôt après la signature du présent acte, et ceux de la Sicile, aussi-tôt que le roi de Naples aura envoyé de Palerme son ambassadeur à Paris, pour traiter de la paix. En conséquence, il ne sortira des ports des deux royaumes, aucun vaisseau de guerre napolitain, de même qu'il n'y sera reçu aucun vaisseau des puissances en guerre avec la république française, et tous les vaisseaux de ces puissances qui s'y trouveraient, dans ce moment, en sortiront aussi-tôt.

VI. Pendant tout le tems que durera l'armistice, il ne sera fait aucun changement aux autorités administratives sur le territoire occupé par les français.

VII. Aucun individu ne sera inquiété pour ses opinions politiques.

VIII. Le roi des Deux-Siciles paiera, à la république française, dix millions de livres tournois, dont cinq le 26 nivôse, présent mois, correspondant au 15 janvier 1799; et les cinq autres le 9 pluviôse, qui correspond au 25 janvier, même année. Ces paiemens se feront à Capoue,

et le ducat sera reçu à raison de quatre livres de France.

IX. Les relations ordinaires de commerce entre Naples et le territoire occupé par l'armée française, subsisteront comme auparavant, avec la réserve que l'approvisionnement de cette armée n'en souffrira point. Il est également convenu que la réciprocité du commerce de l'armée française avec le territoire occupé par les napolitains, aura lieu avec exemption de tout droit.

X. Le présent traité d'armistice sera soumis à l'approbation des gouvernemens des deux puissances. Si l'un ou l'autre refuse de le ratifier, les généraux commandans s'en donneront réciproquement avis, trois jours avant de recommencer les hostilités.

Fait au camp sous Capoue, le 21 nivôse (10 janvier), an 7 de la république française.

CHAMPIONNET.

Le prince DE MILIANO, *le duc* DE GESSO.

SUÈDE.

Stockholm, 3 pluviôse.

Il semble que depuis que l'empereur de Russie a déclaré certains costumes illégaux, et révolutionnaires, la forme des habits et des chapeaux soit devenue une affaire d'état dans toute l'Europe; mais ce qu'on n'aurait peut-être pas cru, c'est que le roi de Suède s'occupe aussi sérieusement de ces objets. En opposition avec Paul premier, qui a pris les chapeaux ronds en horreur, et qui a déclaré infâme un officier de ses armées qui en avait porté un; il vient d'ordonner, que désormais ses soldats ne seraient

plus coëffés de chapeaux à trois cornes, mais bien de chapeaux ronds. Il serait assez plaisant que cette différence de chapeau réveillât l'ancienne inimitié des cours de Pétersbourg et de Suède.

On fait toujours des préparatifs de guerre ; le gouvernement s'occupe essentiellement de la marine. Dès que la saison le permettra, on doit reprendre les travaux de la flotte de Carlscrône. Une observation importante qu'on a faite durant le cours de cet hiver, c'est que le froid n'a pas été aussi vif à proportion dans la partie septentrionale de l'Europe que dans sa partie méridionale. Ni la Suède, ni la Norwège n'ont éprouvé des froids bien durs, tandis qu'ils ont été presqu'insoutenables à Vienne et sur les frontières de la Turquie.

Le pape a écrit au roi pour le prier de protéger l'église catholique dans ses Etats.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Nous n'avons pas encore des détails circonstanciés avec exactitude, et qui portent un caractère d'authenticité sur tous les événemens qui ont succédé à l'entrée des Français dans Naples. En voici quelques-uns qu'on a donné à différentes reprises, et que nous rassemblons sous un même point. L'armée de Rome arrêtée un moment par un manque subit de provisions, se voyait obligée de suspendre sa course rapide ; déjà son courage impatient se changeait en fureur contre les cupides traitans, auteurs de son inertie, lorsque le général, profitant habilement de la colère de ses soldats, en dirige l'effet

contre les ennemis de la république. Vos magasins sont à Naples, leur dit-il. A Naples donc répondirent les soldats. Soudain Capoue est emportée ; les innombrables débris de l'armée napolitaine, que le désespoir et la honte ont ralliés, tombent sous la bayonnette française, encombrent le Vulturne, et six lieues de chemin jusqu'à Naples. Derrière eux étaient les Lazaroni, soutien si vanté de la monarchie expirante ; 60 mille ont été tués, et les Français ont planté, dans Naples, l'étendard de la victoire. Cette victoire inouie a coûté la vie à peu de français ; aucun officier supérieur n'a péri. L'entrée dans Naples a aussi été un nouveau combat ; on a tiré de plusieurs maisons sur l'armée victorieuse : toutes celles d'où le feu est parti ont été livrées aux flammes.

On a su ensuite que, depuis plusieurs jours, les Lazarroni pillaient dans Naples, et avaient même désarmé une partie des troupes royales à l'approche des français. Dix mille napolitains, voulant secouer le joug des brigands, accoururent s'unir à l'armée d'Italie. Naples, ajoute-t-on, au départ du courier qui apporta cette nouvelle, offrait le spectacle d'une nouvelle Troye incendiée.

Antérieurement à ces événemens, l'armistice conclu entre le général Championnet et le prince Pignatelli, avait donné lieu a une insurrection dans Naples. A la tête des insurgés était le prince Moriterno : il était aidé par les moines et les prêtres qui bénissaient le peuple, et lui faisaient prêter, devant Saint-Janvier, le serment de mourir pour la patrie.

—Le directoire a adressé, le 28, au conseil des anciens, un message conçu en ces termes :

« La Porte Ottomane, instruite que l'expé-

dition d'Egypte n'était dirigée que contre ses véritables ennemis, avait commencé par la regarder de bon œil; mais elle a été bientôt égarée par les perfides insinuations de l'Angleterre et des puissances coalisées, et la guerre qu'elle vient de déclarer à ses anciens et fidèles alliés, a été le fruit de cette erreur, qui la conduira à sa perte : elle a entraîné les puissances barbaresques dans ces hostilités. Le gouvernement français a pris des mesures pour user de représailles, et il vous en donne avis. »

LOIS ET ARRÊTÉS.

LOI du 22 pluviôse, relative aux ventes publiques et par enchère, de meubles et objets mobiliers.

Le conseil des Cinq-Cents, sur le rapport de sa commission des finances; considérant qu'il s'est introduit dans les ventes de meubles et objets mobiliers, faites publiquement et par enchères, des abus dont l'intérêt du trésor public et la garantie des droits des citoyens exigent une prompte réforme, déclare qu'il y a urgence. Le conseil, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante :

Art. I. A compter du jour de la publication de la présente, les meubles, effets, marchandises, bois, fruits, récoltes et tous autres objets mobiliers, ne pourront être vendus publiquement, et par enchères, qu'en présence et par le ministère d'officiers publics ayant qualité pour y procéder.

II. Aucun officier public ne pourra procéder à une vente publique, et par enchère, d'objets mobiliers, qu'il n'en ait préalablement fait la déclaration au bureau de l'enregistrement dans l'arrondissement duquel la vente aura lieu.

III. La déclaration sera inscrite sur un registre qui sera tenu à cet effet, et elle sera datée. Elle contiendra les noms, qualité et domicile de l'officier, ceux du requérant, ceux de la personne dont le mobilier sera mis en vente, et l'indication de l'endroit où se fera la vente, et du jour de son ouverture. Elle sera signée

par l'officier public, et il lui en sera fourni une copie, sans autres frais que le prix du papier timbré sur lequel cette copie sera délivrée. Elle ne pourra servir que pour le mobilier de celui qui y sera dénommé.

IV. Le registre sera en papier non timbré. Il sera coté et paraphé, sans frais, par le juge-de-paix dans l'arrondissement duquel sera le bureau d'enregistrement.

V. Les officiers publics transcriront, en tête de leurs procès-verbaux de vente, les copies de leurs déclarations. Chaque objet adjugé sera porté de suite au procès-verbal; le prix y sera écrit en toutes lettres, et tiré hors ligne, en chiffres. Chaque séance sera close et signée par l'officier public et deux témoins domiciliés. Lorsqu'une vente aura lieu par suite d'inventaire, il en sera fait mention au procès-verbal, avec indication de la date de l'inventaire, du nom du notaire qui y aura procédé, et de la quittance de l'enregistrement.

VI. Les procès-verbaux de vente ne pourront être enregistrés qu'aux bureaux où les déclarations auront été faites. Le droit d'enregistrement sera perçu sur le montant des sommes que contiendra, cumulativement le procès-verbal des séances à enregistrer dans le délai prescrit par la loi sur l'enregistrement.

VII. Les contraventions aux dispositions ci-dessus seront punies par les amendes ci-apres; savoir : *De cent francs*, contre tout officier public qui aurait procédé à une vente sans en avoir fait la déclaration. *De vingt-cinq francs*, pour défaut de transcription en tête du procès-verbal, de la déclaration faite au bureau d'enregistrement. *De cent francs*, pour chaque article adjugé et non porté au procès-verbal de vente, outre la restitution du droit. *De cent francs aussi*, pour chaque altération de prix des articles adjugés, faite dans le procès-verbal, indépendamment de la restitution du droit, et des peines de faux. Et de *quinze francs*, pour chaque article dont le prix ne serait pas écrit en toutes lettres au procès-verbal. Les autres contraventions que pourraient commettre les officiers publics contre les dispositions de la loi sur l'enregistrement, seront punies par les amendes et restitutions qu'elle prononce. ——

(*La suite au numéro prochain.*)

CAILLEAU, *Editeur-Propriétaire.*

Tome 1.er pag. le titre

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° I.er

Le prix de l'abonnement est

Pour les deux parties, politique et littéraire, paraissant chaque Décade. { 11 fr. pour 3 mois. / 21 fr. pour 6 mois. / 40 fr. pour l'année.

Et pour la partie littéraire, paraissant, en un volume, tous les mois. { 6 fr. pour 3 mois. / 11 fr. pour 6 mois. / 20 fr. pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

PROSPECTUS.

Ce n'est point une feuille nouvelle que nous annonçons, c'est la suite du Journal le plus estimé de la France, et dont la fondation remonte à plus de deux cents ans; c'est celui où l'histoire de la Littérature et des Sciences est suivie avec le plus d'exactitude. D'abord consacré à une Littératnre légère, sous le nom de *Mercure Galant*, il prit, en changeant ce titre, un caractère plus important, et associa à l'Histoire littéraire les évènemens politiques. Il est à remarquer qu'il devint plus intéressant à mesure qu'il s'éloigna de son origine. Il ne nous convient point de dire si, à cette époque, il recevra un nouvel intérêt; nous pouvons seulement annoncer que rien ne sera négligé de notre part pour parvenir à ce but.

La première chose que nous ayons faite, en nous chargeant de cette entreprise, a été d'agrandir et de varier le plan de ce Journal, si long-tems estimable, mais peut-être toujours trop resserré. Tout ce qui peut intéresser la curiosité, piquer l'esprit et plaire à l'ame y trouvera sa place : le monde est un théâtre si varié! il n'y a pas un évènement qui ne puisse fournir une observation plus ou moins importante. Mais il nous sera plus facile de développer nos idées et de faire sentir ce que peut avoir de bon le plan que nous nous sommes prescrit, en présentant un abrégé de ce plan même.

Le Mercure formera, comme par le passé, deux parties distinctes; la deuxième sera pour la Politique: mais au lieu de réserver la première pour la Littérature seule, nous la con-

sacrerons en même-tems à tout ce qui peut intéresser dans la société.

Quelques POÉSIES ouvriront le cahier et seront suivies d'un article de *Mélanges* littéraires, philosophiques ou morales. L'ANALYSE des bons ouvrages utiles ou de pur agrément, tiendra toujours une des principales places, et nous nous garderons bien d'oublier rien de ce qui tient aux progrès des SCIENCES et des ARTS. Le THÉATRE attirera aussi nos regards : nous rendrons compte de toutes les pièces nouvelles représentées sur les théâtres indistinctement, nous réservant de donner au génie ou au talent le tribut d'éloge qu'ils méritent. Les TRIBUNAUX n'auront rien d'intéressant que nous ne nous empressions de le recueillir. Nous recueillerons également, sous le titre de BELLES ACTIONS, tous les traits qui honorent l'humanité, et sous celui de NÉCROLOGIE nous jetterons quelques fleurs sur la tombe des hommes célèbres que la Patrie aura le malheur de perdre. Nous peindrons aussi les MŒURS dans tous leurs changemens, et pour ne rien laisser à desirer, nous peindrons même la MODE dans ses caprices légers et fantastiques. Enfin, nous donnerons les ANNONCES de tous les livres nouveaux, de la Musique et des Gravures nouvelles. Tel est le plan de la partie littéraire. La partie politique, moins étendue, contiendra d'abord les *Nouvelles étrangères*, mais les plus certaines : autant que possible nous ne donnerons rien aux conjectures ; ensuite *les Nouvelles de l'intérieur* ; celles *des Armées* ; *les Actes du Gouvernement* ; un précis des *Séances des deux Conseils* ; et *les Lois* qui seront toujours imprimées *textuellement*.

Voilà notre plan ; nous l'abandonnons au jugement du public.

ON SOUSCRIT POUR LA FRANCE.

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL, Imprimeur-lib.
A Bruxelles, chez LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la Veuve BARON, libraire.
A Genève, chez PASCHAUD, libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Strasbourg, chez TREUTTEL, libraire.
A Nantes, chez BRUN aîné, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER jeune, libraire.
A l'Orient, chez la Veuve BAUDOIN, libraire.

Pour l'Espagne.

A Madrid, chez SANCHEZ, libraire.

Pour l'Italie.

A Milan, chez GALLEAZZI, libraire.
A Turin, chez les frères REYCENDS, libraires.
A Parme, chez les frères FAURES, libraires.

Pour l'Allemagne.

A Francfort-sur-le-Mein, chez FRÉDÉRIC ESSLONGER, libraire.
A Hambourg, chez FORTUNÉ DE LA VIGNE et Compagnie, libraire.
A Berlin, chez MEULANG, libraire.
A Copenhague, chez le professeur FUMARD.

IL sera accordé aux Libraires et Directeurs des Postes qui auront reçu plus de douze souscriptions, outre la remise ordinaire, la treizième *gratis*.

OBSERVATION. Comme le Mercure *sera composé de deux parties distinctes, les personnes qui, ayant d'autres journaux politiques, ne désireraient que la partie Littéraire, la recevront tous les mois, en un volume de* 216 *pages*, port franc, *moyennant un abonnement de* 20 *francs pour l'année*, 11 *pour six mois*, *et* 6 *pour trois mois.*

Chaque volume séparé de la partie Littéraire, pris chez le libraire, coûtera 1 *franc* 75 *centimes.*

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 2.

Le Prix de l'abonnement est

Pour les deux parties, politiques et littéraires paraissant chaque Décade. { 11 fr. pour 6 mois. / 21 fr. pour 6 mois. / 40 fr. pour l'année.

Et pour la partie littéraire, paraissant en un volume, tous les mois. { 6 fr. pour 3 mois. / 11 fr. pour 6 mois. / 20 fr. pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

PROSPECTUS.

Ce n'est point une feuille nouvelle que nous annonçons, c'est la suite du Journal le plus estimé de la France, et dont la fondation remonte à plus de deux cents ans; c'est celui où l'histoire de la Littérature et des Sciences est suivie avec le plus d'exactitude. D'abord consacré à une Littérature légère, sous le nom de *Mercure Galant*, il prit, en changeant ce titre, un caractère plus important, et associa à l'Histoire littéraire les évènemens politiques. Il est à remarquer qu'il devint plus intéressant à mesure qu'il s'éloigna de son origine. Il ne nous convient point de dire si, à cette époque, il recevra un nouvel intérêt; nous pouvons seulement annoncer que rien ne sera négligé de notre part pour parvenir à ce but.

La première chose que nous ayons faite, en nous chargeant de cette entreprise, a été d'agrandir et de varier le plan de ce Journal, si long-tems estimable, mais peut-être toujours trop resserré. Tout ce qui peut intéresser la curiosité, piquer l'esprit et plaire à l'ame y trouvera sa place : le monde est un théâtre si varié! il n'y a pas un évènement qui ne puisse fournir une observation plus ou moins importante. Mais il nous sera plus facile de développer nos idées et de faire sentir ce que peut avoir de bon le plan que nous nous sommes prescrit, en présentant un abrégé de ce plan même.

Le Mercure formera, comme par le passé, deux parties distinctes; la deuxième sera pour la Politique: mais au lieu de réserver la première pour la Littérature seule, nous la con-

sacrerons en même-tems à tout ce qui peut intéresser dans la société.

Quelques POÉSIES ouvriront le cahier et seront suivies d'un article de *Mélanges* littéraires, philosophiques ou morales. L'ANALYSE des bons ouvrages utiles ou de pur agrément, tiendra toujours une des principales places, et nous nous garderons bien d'oublier rien de ce qui tient aux progrès des SCIENCES et des ARTS. Le THÉATRE attirera aussi nos regards : nous rendrons compte de toutes les pièces nouvelles représentées sur les théâtres indistinctement, nous réservant de donner au génie ou au talent le tribut d'éloge qu'ils méritent. Les TRIBUNAUX n'auront rien d'intéressant que nous ne nous empressions de le recueillir. Nous recueillerons également, sous le titre de BELLES ACTIONS, tous les traits qui honorent l'humanité, et sous celui de NÉCROLOGIE nous jetterons quelques fleurs sur la tombe des hommes célèbres que la Patrie aura le malheur de perdre. Nous peindrons aussi les MŒURS dans tous leurs changemens, et pour ne rien laisser à desirer, nous peindrons même la MODE dans ses caprices légers et fantastiques. Enfin, nous donnerons les ANNONCES de tous les livres nouveaux, de la Musique et des Gravures nouvelles. Tel est le plan de la partie littéraire. La partie politique, moins étendue, contiendra d'abord les *Nouvelles étrangères*, mais les plus certaines : autant que possible nous ne donnerons rien aux conjectures; ensuite *les Nouvelles de l'intérieur*; celles *des Armées*; *les Actes du Gouvernement*; un précis des *Séances des deux Conseils*; et *les Lois* qui seront toujours imprimées *textuellement*.

Voilà notre plan; nous l'abandonnons au jugement du public.

ON SOUSCRIT POUR LA FRANCE.

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÊNIL, Imprimeur-lib.
A Bruxelles, chez LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la Veuve BAROT, libraire.
A Genève, chez PASCHAUD, libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Nantes, chez BRUN aîné, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER jeune, libraire.
A l'Orient, chez la Veuve BAUDOIN, libraire.

Pour l'Espagne.

A Madrid, chez SANCHEZ, libraire.

Pour l'Italie.

A Milan, chez GALLEAZZI, libraire.
A Turin, chez les frères REYCENDRÈ, libraire.
A Parme, chez les frères FAURES, libraires.

Pour l'Allemagne.

A Francfort-sur-le-Mein, chez FRÉDÉRIC ESSLONGER, libraire.
A Hambourg, chez FORTUNÉ DE LA VIGNE et Compagnie, libraire.
A Austerdam, chez DUFOUR, libraire.
A Berlin, chez MEULANG, libraire.
A Copenhague, chez le professeur FUMARD.

Il sera accordé aux Libraires et Directeurs des Postes qui auront reçu plus de douze souscriptions, outre la remise ordinaire, la treizième *gratis*.

OBSERVATION. Comme le Mercure *sera composé de deux parties distinctes, les personnes qui, ayant d'autres journaux politiques, ne désireraient que la partie Littéraire, la recevront tous les mois, en un volume de* 216 *pages*, port franc, *moyennant un abonnement de* 20 *francs pour l'année*, 11 *pour six mois*, et 6 *pour trois mois.*

Chaque volume separé de la partie Littéraire, pris chez le libraire, coûtera 1 *franc* 75 *centimes.*

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* franc de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 3.

Le prix de l'abonnement est

Pour les deux parties, politique et littéraire, paraissant chaque Décade. { 11 fr. pour 3 mois. / 21 fr. pour 6 mois. / 40 fr. pour l'année.

Et pour la partie littéraire, paraissant, en un volume, tous les mois. { 6 fr. pour 3 mois. / 11 fr. pour 6 mois. / 20 fr. pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

PROSPECTUS.

Ce n'est point une feuille nouvelle que nous annonçons, c'est la suite du Journal le plus estimé de la France, et dont la fondation remonte à plus de deux cents ans; c'est celui où l'histoire de la Littérature et des Sciences est suivie avec le plus d'exactitude. D'abord consacré à une Littérature légère, sous le nom de *Mercure Galant*, il prit, en changeant ce titre, un caractère plus important, et associa à l'Histoire littéraire les évènemens politiques. Il est à remarquer qu'il devint plus intéressant à mesure qu'il s'éloigna de son origine. Il ne nous convient point de dire si, à cette époque, il recevra un nouvel intérêt; nous pouvons seulement annoncer que rien ne sera négligé de notre part pour parvenir à ce but.

La première chose que nous ayons faite, en nous chargeant de cette entreprise, a été d'agrandir et de varier le plan de ce Journal, si long-tems estimable, mais peut-être toujours trop resserré. Tout ce qui peut intéresser la curiosité, piquer l'esprit et plaire à l'ame y trouvera sa place: le monde est un théâtre si varié! il n'y a pas un évènement qui ne puisse fournir une observation plus ou moins importante. Mais il nous sera plus facile de développer nos idées et de faire sentir ce que peut avoir de bon le plan que nous nous sommes prescrit, en présentant un abrégé de ce plan même.

Le Mercure formera, comme par le passé, deux parties distinctes; la deuxième sera pour la Politique: mais au lieu de réserver la première pour la Littérature seule, nous la con-

sacrereus en même-tems à tout ce qui peut intéresser dans la société.

Quelques Poésies ouvriront le cahier et seront suivies d'un article de *Mélanges* littéraires, philosophiques ou morales. L'Analyse des bons ouvrages utiles ou de pur agrément, tiendra toujours une des principales places, et nous nous garderons bien d'oublier rien de ce qui tient aux progrès des Sciences et des Arts. Le Théatre attirera aussi nos regards : nous rendrons compte de toutes les pièces nouvelles représentées sur les théâtres indistinctement, nous réservant de donner au génie ou au talent le tribut d'éloge qu'ils meritent. Les Tribunaux n'auront rien d'intéressant que nous ne nous empressions de le recueillir. Nous recueillerons également, sous le titre de Belles Actions, tous les traits qui honorent l'humanité, et sous celui de Nécrologie, nous jetterons quelques fleurs sur la tombe des hommes célèbres que la Patrie aura le malheur de perdre. Nous peindrons aussi les Mœurs dans tous leurs changemens, et pour ne rien laisser à desirer, nous peindrons même la Mode dans ses caprices légers et fantastiques. Enfin, nous donnerons les Annonces de tous les livres nouveaux, de la Musique et des Gravures nouvelles. Tel est le plan de la partie littéraire. La partie politique, moins étendue, contiendra d'abord les *Nouvelles étrangères*, mais les plus certaines : autant que possible nous ne donnerons rien aux conjectures ; ensuite *les Nouvelles de l'intérieur* ; celles *des Armées* ; *les Actes de Gouvernement* ; un précis des *Séances des deux Conseils* ; et les *Lois* qui seront toujours imprimées *textuellement*.

Voilà notre plan ; nous l'abandonnons au jugement du public.

ON SOUSCRIT POUR LA FRANCE.

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITTE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMENIL, Imprimeur-lib.
A Bruxelles, chez LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la Veuve BARON, libraire.
A Genève, chez PASCHAUD, libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Nantes, chez BRUN aîné, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER jeune, libraire.
A l'Orient, chez la Veuve BAUDOIN, libraire.

Pour l'Espagne.

A Madrid, chez SANCHEZ, libraire.

Pour l'Italie.

A Milan, chez GALLEAZZI, libraire.
A Turin, chez les frères REYCENDS, libraires.
A Parme, chez les frères FAURES, libraires.

Pour l'Allemagne.

A Francfort-sur-le-Mein, chez FRÉDÉRIC ESSLONGER, libraire.
A Hambourg, chez FORTUNÉ DE LA VIGNE et Compagnie, libraire.
A Amsterdam, chez DUFOUR, libraire.
A Berlin, chez MEULANG, libraire.
A Copenhague, chez le professeur FUMARD.

IL sera accordé aux Libraires et Directeurs des Postes qui auront reçu plus de douze souscriptions, outre la remise ordinaire, la treizième *gratis*.

OBSERVATION. Comme le Mercure *sera composé de deux parties distinctes, les personnes qui, ayant d'autres journaux politiques, ne désireraient que la partie Littéraire, la recevront tous les mois, en un volume de* 216 *pages*, port franc, *moyennant un abonnement de* 20 *francs pour l'année*, 11 *pour six mois, et* 6 *pour trois mois.*

Chaque volume séparé de la partie Littéraire, pris chez le libraire, coûtera 1 *franc* 75 *centimes.*

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00757133 5